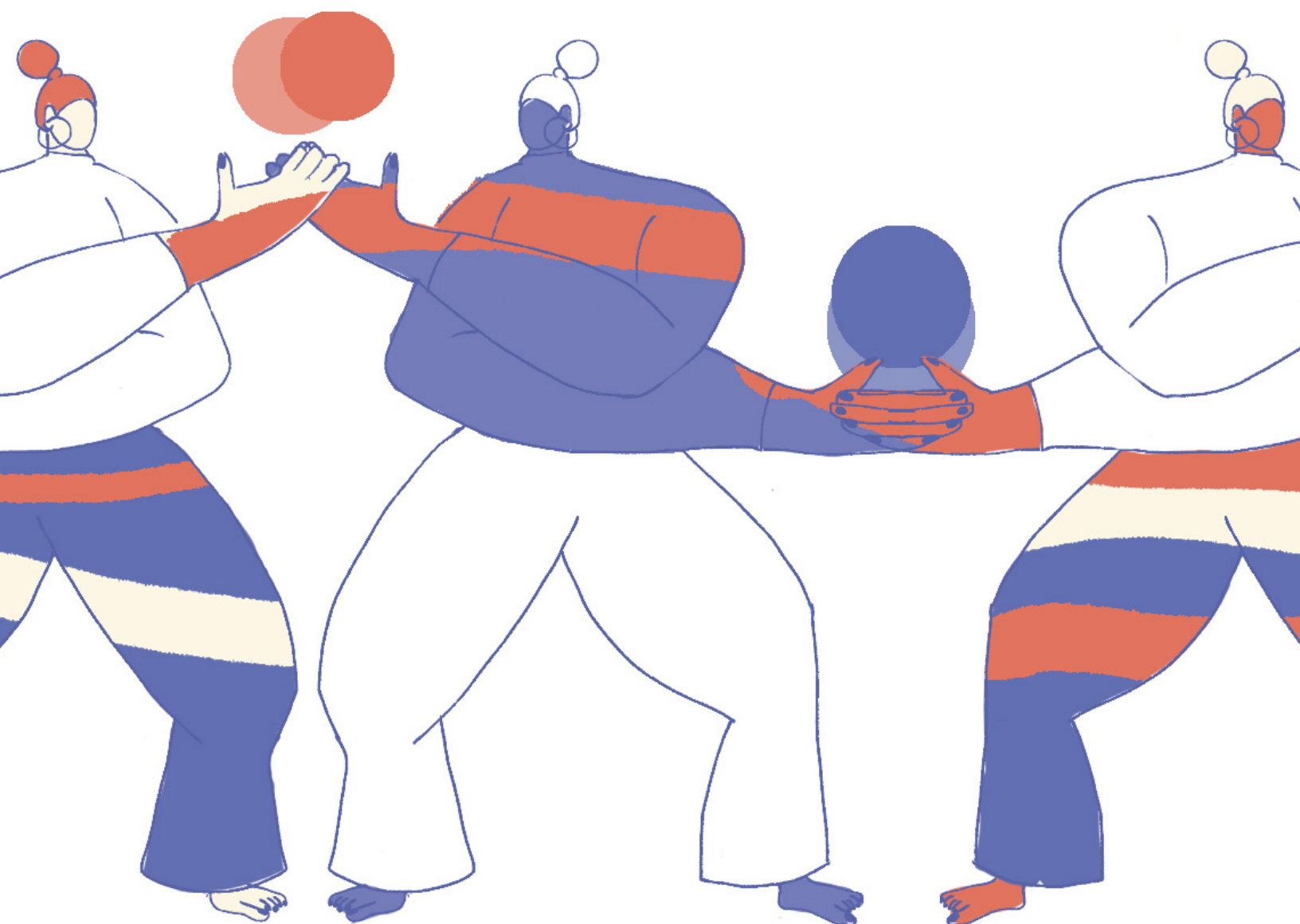
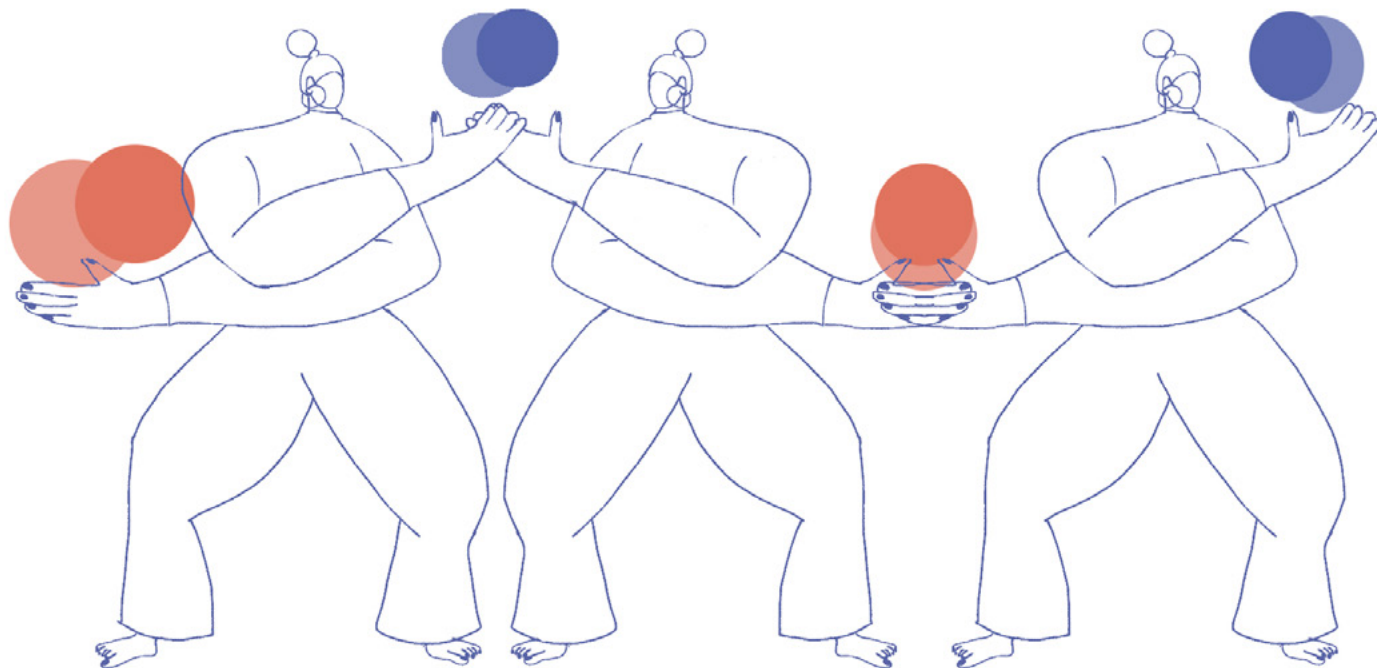




SAVOIR - FAIRE II

**La coopération décentralisée
entre la France et l'Amérique latine**

10ème année. Numéro spécial | ISSN: 1853-9939



Travaux de recherche en Paradiplomatie,
Année 10, Numéro spécial Buenos Aires, Argentine
et Santiago, Chili, Décembre 2021.

ISSN : 1853-9939

1. Relations internationales 2. Gouvernements
sub-nationaux 3. Intégration régionale
4. Intégration sub-nationale 5. Paradiplomatie.

TIP (Travaux de Recherche en Paradiplomatie).

Revue académique en libre accès et gratuite.

Disponible sur : www.paradiplomacia.org.

Les articles inclus dans ce numéro sont sélectionnés et révisés par l'équipe de rédaction TIP. Les opinions exprimées dans ces articles sont de la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas celles des membres de TIP. Tous droits réservés. Tous droits réservés. La reproduction et la diffusion de ce matériel sont autorisées seulement à des fins éducatives ou autres fins non commerciales sans autorisation préalable écrite des titulaires des droits d'auteur, dans la mesure où la source est clairement citée. La reproduction du contenu de cette revue à des fins de vente ou autres fins commerciales est formellement interdite sans autorisation des titulaires des droits d'auteur. Les demandes d'autorisation doivent être envoyées à l'Éditrice de TIP a t d s cpour une telle autorisation doit être adressée à l'Éditrice à l'adresse électronique suivante : ✉ tip@paradiplomacia.org.



Trabajos de Investigación en Paradiplomacia

DIRECTOIRE

Directeur

Nicolás Mancini

Éditrice

Jolie Guzmán

Equipe éditoriale

Grecia Renatha Salcedo, Jolie Guzmán,
Adriana Huerta, Jeanne Pince.

Traductrice

Sylvie Moulin

✉ sylvie.r.moulin@gmail.com

Artiste graphique

Fernanda Ulloa

✉ fernanda.ulloab@gmail.com

Artiste

Llohaly Strada

✉ llohalystradailustradora@gmail.com

Copyright © 2021.
Paradiplomacia.org
Buenos Aires, Argentina



**AMBASSADE
DE FRANCE
AU CHILI**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paradiplomacia.org

Sommaire

8

L'action internationale des entités locales, entre leur reconnaissance politico-normative et la réalité territoriale

Par Ángel Tuirán Sarmiento

12

L' AICT française en Amérique Latine: une pratique institutionnalisée défiee par les mutations politiques et socio-economiques

Par Santiago Betancur, Anne-Claire Gaudru et Braulio Díaz

24

Entretien avec Madame Christine Moro - Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT)

28

Coopération décentralisée franco-argentine : une histoire continue de synergies en action

Par Alicia San Nicolás et María Inés Rosas

34

Une nouvelle dynamique Amérique latine et Caraïbes au sein de Cités Unies France

Par Zoé Courboin

38

L'ARRICOD, le réseau des professionnels de l'action internationale des collectivités territoriales françaises

Par L'ARRICOD

42

L'action extérieure des collectivités entre défis et réalité locale : retour d'expérience du terrain

Par Anne - Claire Gaudru

50

Entretien avec Gabriel Voisin-Fradin - Grenoble Alpes Métropole / ARRICOD

Mené par l'équipe TIP

54

Cachi et Espelette : deux territoires et un produit commun

Par Solana Cornejo et María de la Paz Ibañez

62

Les femmes dans l AICT : constats et pistes d'avenir

Par Anne - Claire Gaudru

66

Internationalisation universitaire : Le cas du Centre Franco-Argentin de l'Université Nationale de Rosario

Par Equipo Técnico del Centro Franco Argentino de Altos Estudios de la Universidad Nacional de Rosario

74

Santa Fe et Grand Poitiers : coopération décentralisée pour la valorisation du patrimoine architectural et le développement du capital humain

Par Agencia de Cooperación, Inversiones y Comercio Exterior y la Secretaría de Desarrollo Urbano de la Municipalidad de Santa Fe



AMBASSADE DE FRANCE AU CHILI

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'Ambassade de France au Chili et la Délégation régionale de coopération pour l'Amérique du Sud sont heureux et honorés de participer à la publication de ce nouveau numéro de Paradiplomacia.org.

Depuis 2014, Paradiplomacia est un partenaire privilégié pour développer la coopération décentralisée entre l'Amérique latine et la France. Ensemble, nous mettons en lumière les outils, méthodes et bonnes pratiques de nos territoires au service du développement. La coopération décentralisée témoigne également de la diversité de nos régions et collectivités territoriales qui, une fois mis en relation, se complètent et s'associent pour répondre aux défis globaux actuels.

Nous sommes heureux de contribuer, avec ce numéro, à rapprocher encore plus fortement nos régions françaises avec celle de l'Amérique latine.

Enfin, nous espérons que ce magazine permettra à tous les Chiliens et leurs voisins, les Français et leurs voisins, et toutes les institutions de nos pays des contacts plus accessibles, plus larges et utiles.

**Sr Julien Chauvet,
Attaché régional de coopération et correspondant
pour la coopération décentralisée, ambassade de France au Chili**

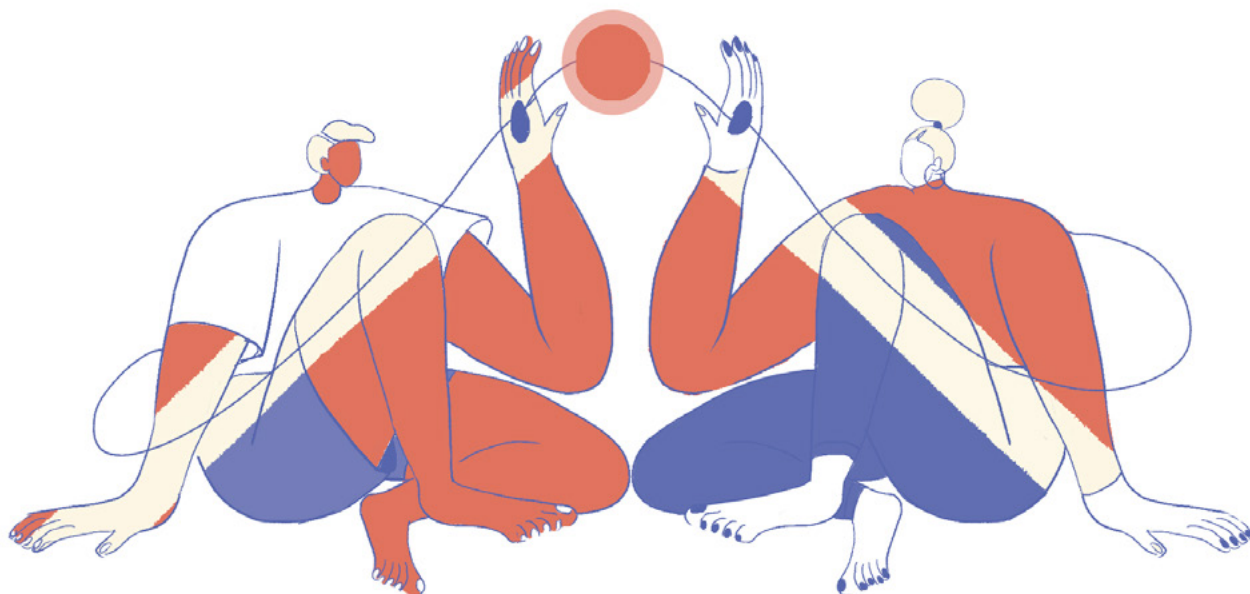


Cette image, ainsi que toutes celles qui accompagnent ce numéro de TIP ont été créées par **Llohaly Estrada**. C'est à sa générosité et son talent que nous devons l'art de cet ouvrage.

Contact: llohalystradailustradora@gmail.com

iG: [@llohalystrada](https://www.instagram.com/llohalystrada)

yohalistrada.bigcartel.com



Éditorial

Nous avons commencé récemment à nous interroger sur le nom que nous allions donner à ce nouveau numéro de TIP. Nous avons pensé à plusieurs adjectifs, verbes et combinaisons pour arriver à plusieurs options, mais nous avons rapidement décidé que nous voulions garder le « **Savoir-Faire** ». C'est ce *savoir-faire*, qui implique connaissance détaillée et qualité mais se matérialise à travers des actions concrètes et transformatrices, que nous avons choisi comme cachet de notre premier numéro en 2014 et nous souhaitons le conserver à l'avenir.

Comprendre les logiques de la coopération décentralisée entre la France et l'Amérique latine a constitué un énorme défi, mais surtout, une grande expérience. En 2014, nous commençons à peine à découvrir ce domaine : nous avons cherché à connaître ses dynamiques, comprendre les relations et la logique des liens existants, découvrir ses acteurs principaux, l'interpréter du point de vue théorique et construire une bonne cartographie. Nous avons marqué un pas en avant en compagnie d'auteurs et alliés de la meilleure qualité. Grâce à cette publication, nous avons compris l'amplitude et les couleurs de cette pratique ; nous avons compris aussi qu'il fallait avancer davantage pour l'embrasser.

Aujourd'hui, sept ans plus tard, nous avons décidé de marquer un nouveau pas pour continuer

à connaître la nature de ce *savoir-faire*. Cela nous a conduit à des jours et des mois d'échanges précieux avec des professionnels, universitaires, représentants diplomatiques et institutionnels et des équipes des gouvernements locaux, des hommes et des femmes qui ont résolu de nous parler de ce *savoir-faire* depuis un coin de l'Amérique latine ou de la France.

C'est ainsi que ce numéro présente des débats académiques intéressants sur le rôle des gouvernements locaux en Amérique latine. **Ángel Tuirán** nous a donné une analyse impliquant le cadre juridique, les dynamiques politiques et les défis institutionnels pour le développement d'actions internationales depuis les territoires colombiens. Dans cette même perspective, **Santiago Betancur**, **Anne-Claire Gaudru** et **Braulio Díaz**, nous ont raconté comment s'est construite l'expérience de coopération décentralisée depuis la France. Cela nous permet de reconnaître des composants historiques, d'autres actuels, de discerner les défis et de projeter des scénarios futurs dans le cadre de cette coopération.

Des visions institutionnelles alimentent aussi ce numéro et des conversations enrichissantes nous ont permis de connaître le travail de la *Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales* (DAECT) à travers la personne qui a dirigé longtemps cette équipe : la Sra. **Christine Moro**. A sa voix se sont jointes celles d'**Alicia San Nicolás** et de **María Inés**

Rosas, des voix expérimentées et professionnelles qui nous ont expliqué l'évolution de la relation entre l'Argentine et la France depuis la coopération décentralisée. Sa vision est détaillée, intégrale, solide en composants historiques et analytique face aux scénarios futurs.

La perspective institutionnelle a bénéficié de la contribution de **Zoé Courboin**, qui à travers de généreuses conversations nous a montré le rôle de Cités Unies France (C.U.F) comme acteur clé de la coopération décentralisée entre la France et l'Amérique latine. Sa contribution met en évidence une constante rénovation de C.U.F sur les priorités et dynamiques de relations pour mener à des expériences de coopération plus actives et d'un plus grand impact.

Ces efforts collectifs, institutionnels et virtuels, sont aussi reflétés dans ce numéro à travers les professionnels de **L'ARRICOD**. Leur apport illustre le fonctionnement de ce réseau, ses bénéfices et son utilité pour renforcer l'internationalisation à partir des collectivités territoriales françaises, en soulignant l'échange d'expériences et la co-construction de la connaissance. L'un de ses vice-présidents, **Gabriel Voisin-Fradin**, nous a apporté un travail personnel où ses expériences et ses connaissances techniques révèlent les piliers de l'internationalisation à partir des territoires français et des similitudes avec l'Amérique latine.

A cela s'ajoute la contribution d'**Anne-Claire Gaudru**. Son parcours et sa position actuelle dans un gouvernement français local lui ont permis de partager deux réflexions de valeur dans ce numéro. La première est consacrée aux défis y réalités locales pour l'action extérieure des collectivités françaises. La seconde souligne le rôle de la femme dans l'internationalisation des gouvernements locaux. Son bilan, projection et analyse sont fondamentaux pour les discussions actuelles.

Le parcours se termine, pour le moment, sur des cas pratiques qui montrent l'impact local des relations de coopération. L'équipe du **Centre Franco Argentin des Hautes Etudes de la Universidad Nacional de Rosario**, nous indique comment s'est consolidée une expérience fructueuse d'internationalisation universitaire. Elle constitue un élément stratégique pour améliorer la qualité de l'Université et la positionner au niveau global.

Quelques kilomètres plus au Nord, dans la Valle Calchaquí, **Solana Cornejo** et **María Paz Ibáñez** nous expliquent comme le piment doux pour le paprika s'est transformé en moteur d'un projet de coopération décentralisée avec la commune d'Espelette en France. Un cas qui réunit une pluralité d'acteurs, articule des intérêts et mobilise des volontés pour ajouter de la valeur aux territoires et contribuer au développement local dans la tradition et l'expérience.

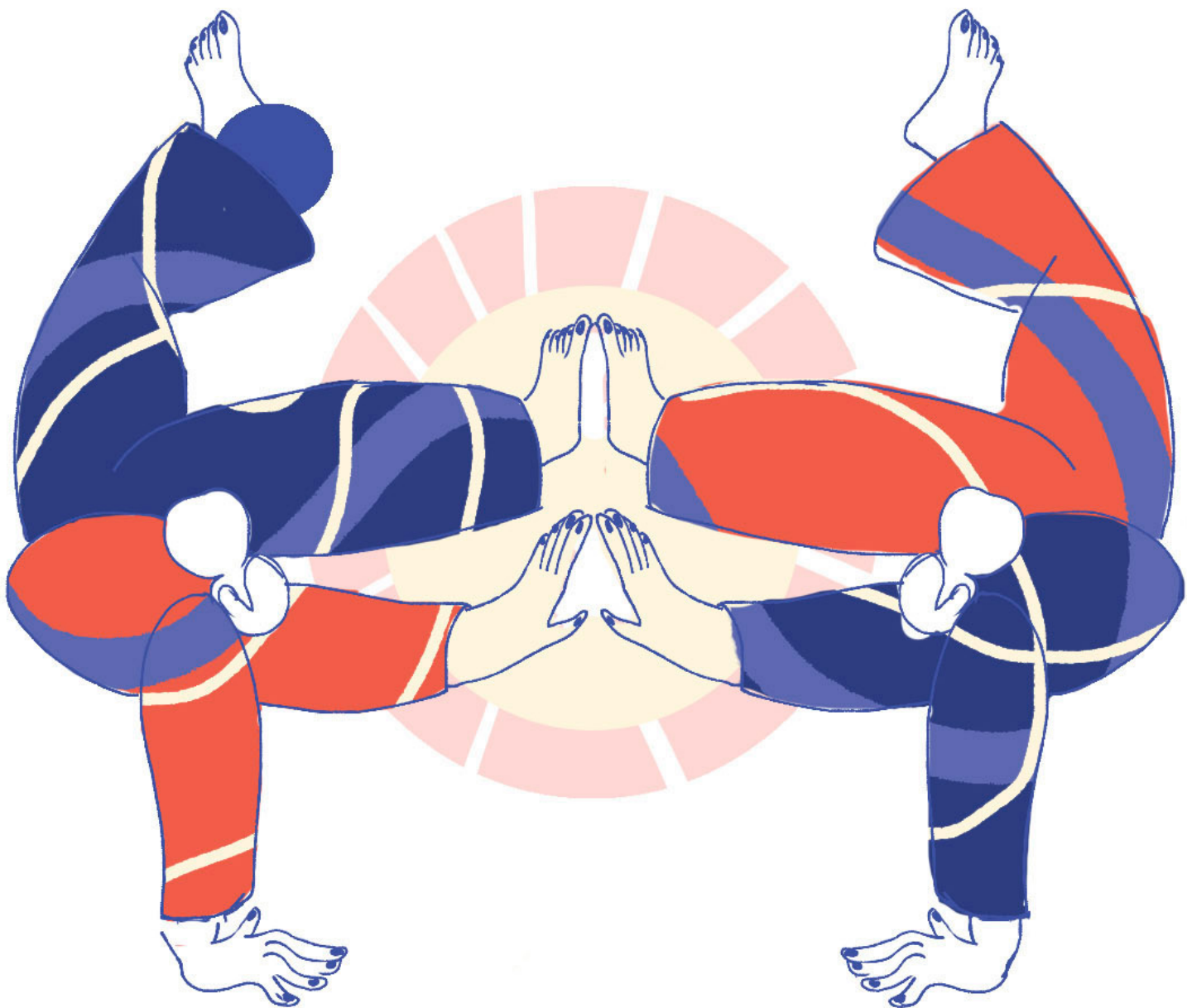
Le Grand Poitiers et la municipalité de Santa Fe, connus pour leurs joyaux d'architecture et leur valeur historique, se sont unis dans un projet visant à valoriser le patrimoine et développer le capital humain. **La Municipalité de Santa Fe** partage avec nous une initiative qui développe les capacités à travers un échange de savoirs, produit un développement économique et cherche à récupérer l'identité du patrimoine architectural de Santa Fe.

Nous remercions profondément chaque collaborateur et collaboratrice pour ce travail généreux et ces excellentes contributions. Nous remercions **l'Ambassade de France au Chili** et la **Délégation régionale de coopération pour l'Amérique du Sud**, Julien, Jeanne et Verónica, pour nous avoir accompagnés et avoir cru depuis le début en ce projet qui a finalement dépassé nos espérances et celles de ceux qui ont décidé aujourd'hui de nous lire.

Nous sommes sûrs qu'il manque des points pour couvrir la totalité de ce monde si vaste qu'est la coopération décentralisée entre la France et l'Amérique latine, et ils se trouveront sûrement dans l'agenda de **Savoir-Faire III** (nous connaissons déjà le nom !). Nous sommes aussi sûrs qu'avec cette publication nous contribuons, depuis Paradiplomacia.org, à révéler une pratique pensée et interprétée depuis l'académie, articulée dans les institutions, exécutée par les gouvernements locaux et qui touche et transforme les communautés et les personnes. 



Par Jolie Guzmán et Nicolás Mancini



L'action internationale des entités locales, entre leur reconnaissance **politico-normative** **et la réalité territoriale**

Par Ángel Tuirán Sarmiento

L'action internationale des entités locales, entre leur reconnaissance politico-normative et la réalité territoriale¹

Par Ángel Tuirán Sarmiento²

Introduction

Les entités territoriales sont sans cesse plus actives sur la scène internationale. Le surgissement de l'action internationale des administrations locales, surtout ces dernières années, se manifeste dans un contexte marqué par une série de dynamiques économiques, sociales et politiques, qui contribuent conjointement à renforcer les institutions locales³.

Par ailleurs, les processus de décentralisation et la globalisation ont aidé à réduire les distances entre le local et le global, faisant pression sur les entités locales pour qu'elles interviennent sur la scène internationale, c'est-à-dire dans un espace d'action réservé traditionnellement aux Etats nationaux⁴.

Cependant, l'action internationale à partir du contexte local se déroule, dans certains cas, avec une faible - ou aucune - régulation normative et sans cadres institutionnels. Cette situation rend difficile l'analyse et l'étude du phénomène et, en même temps, représente un défi pour les chercheurs, dans la mesure où elle requiert un cadre théorico-conceptuel et normatif.

Ce processus se situe dans une politique d'insertion internationale des administrations locales. Dans ce

contexte, les entités sous-nationales ont commencé à entrer en contact entre elles, à s'organiser et à prendre place dans le système international afin de trouver des instruments et des ressources pour l'élaboration de politiques publiques et le développement de leur territoire⁵.

Conditions pour l'action internationale décentralisée

La logique Etat centrique a été doublement impactée par l'existence d'instances de pouvoir extra et intra-Etat. D'une part, elles cèdent une partie de leur souveraineté en s'associant en blocs économiques qui peuvent interférer sur leur économie et bureaucratie. D'autre part, elles perdent l'exclusivité du contrôle politico-constitutionnel, dans la mesure où leurs unités sous-nationales peuvent éventuellement établir des rapports directs avec des unités sous-nationales étrangères ou avec d'autres instances externes⁶.

Cependant, il faut souligner que l'importance du phénomène de l'action internationale décentralisée, *«réside dans la diversification quantitative et qualitative des sujets agissant sur la scène internationale, et non dans l'existence d'autres acteurs qui auraient arraché à*

1 Cet article fait partie d'un travail de recherche plus vaste réalisé dans le cadre de la thèse de doctorat de l'auteur intitulée : L'action internationale des collectivités territoriales en Colombie. Contribution à l'analyse de l'action internationale décentralisée dans les États à faible structuration administrative et politique locale.

2 Docteur en Droit Public, Université Grenoble-Alpes (France). Professeur et chercheur du Departamento de Ciencia Política y Relaciones Internacionales de la Universidad del Norte, Barranquilla (Colombie). Directeur Académique de l'Instituto de Desarrollo Político e Institucional (IDEP). Membre du Groupe de Recherche "Política y Región" de la Universidad del Norte. Courriel: angelt@uninorte.edu.co.

3 Projet AL-LAs Marco Legal e Institucional para la acción Internacional des Ciudades. Diagnóstico y Prospectiva Euro - Latinoamericana. Cuadernos para las Internacionalización des Ciudades No 1. Universidad Nacional Autónoma de México. México D.F, 2013, p. 20

4 Ibidem.

5 RODRÍGUEZ GELFENSTEIN, Sergio (Coordinateur). La Paradiplomacia: Las relaciones internacionales de los gobiernos locales. Editorial Porrúa. México D.F, 2006, p. 6.

6 VICEVANI, Tullo. «El marco jurídico e institucional para la gestión internacional de los actores sub-nacionales gubernamentales en Brasil» Buenos Aires: Revista Integración & Comercio, N° 21. 2004, p.4.

« Les conditions pour qu'une collectivité territoriale déterminée développe des actions de contenu international sont liées aux aspects politiques et juridico-formels ».

*l'Etat-nation le monopole des relations internationales*⁷.

En général, on remarque que les conditions pour qu'une collectivité territoriale déterminée développe des actions de contenu international sont liées aux aspects politiques et juridico-formels. Ainsi, les aspects considérés pour définir ces conditions sont fondamentalement les suivantes : a) le degré d'autonomie territoriale ; b) la capacité de signer des accords avec des entités territoriales étrangères ; et c) l'importance des compétences et fonctions effectivement développées par le niveau local.

Ainsi, les entités locales ont commencé à acquérir davantage de liberté de communication et de coopération, entre elles ou avec d'autres acteurs internationaux, au-delà du fait de pouvoir compter ou non sur l'appui des Etats, s'articulant souvent en réseaux⁸.

Cependant, en Colombie, l'attention s'est portée récemment sur les conditions, les capacités, les facultés et les compétences des entités et autorités locales en matière internationale. Aujourd'hui, on remarque des pratiques de coopération transfrontalières et la participation, sur la scène globale, d'administrations locales ayant une capacité institutionnelle supérieure.

Capacité institutionnelle et réalité territoriale en Colombie

Dans le cas des administrations locales disposant de plus de forces institutionnelles, des stratégies ont été

établies pour établir un lien avec des entités territoriales étrangères, Etats, organisations supranationales et organismes multilatéraux, afin de trouver des réponses aux dynamiques qu'elles rencontrent dans leurs responsabilités quotidiennes⁹.

“Comme résultat de toutes ces dynamiques complexes et entremêlées, les gouvernements locaux comprennent qu'une plus grande autonomie et une plus grande marge de manœuvre sont nécessaires pour échanger des expériences, mieux exercer leurs compétences en termes de gestion des services locaux, promouvoir leur territoire, attirer des ressources et opportunités, projeter l'image de la ville ou ouvrir les citoyens aux thèmes internationaux qui conditionnent toujours davantage leur vie quotidienne”¹⁰.

C'est de là que surgissent des initiatives et procédures regroupées sous le terme d'action internationale des entités locales, qui reposent sur le besoin de compétition entre territoires au niveau international ou sur la volonté des entités territoriales de coopérer et se renforcer mutuellement¹¹.

D'autre part, pour les administrations territoriales présentant des faiblesses institutionnelles, il est beaucoup plus complexe, voire impossible, de mener des actions de contenu international. Cela est dû, entre autres facteurs, à des carences de ressources (humaines, techniques, financières) et au conflit armé existant dans certaines zones du pays. En ce sens, en Colombie, l'offre de compétences internationales aux autorités locales doit s'affronter aux intérêts des organisations illégales cooptant au niveau local, et qui dans certains cas tentent de délégitimer l'Etat colombien sur la scène internationale.

Cette réalité est un argument souvent utilisé pour favoriser la centralisation du pouvoir et, en même temps, freiner la reconnaissance des compétences des entités locales en matière internationale. Un aspect qui n'est pas des moindres dans l'analyse de

7 RUSSELL, Roberto. El Estado-nación y los actores gubernamentales no centrales: su lugar y relación en el debate teórico dentro de la disciplina de las relaciones internacionales. In RODRÍGUEZ GELFENSTEIN, Sergio (Coordinador). La Paradiplomacia: Las relaciones internacionales de los gobiernos locales. Editorial Porrúa. México D.F, 2006, p.17.

8 AUBY, Jean-Bernard. Globalización y Descentralización. Revista de Administración Pública, No 156, septiembre-diciembre. Madrid. 2001. p.15.

9 Ibid. pp.5-6.

10 Proyecto AL-LAs. Cuadernos para la Internacionalización de las Ciudades No 1, p.23.

11 Ibidem.

l'action internationale des entités territoriales colombiennes, car il faut prendre en considération : 1. La difficulté conceptuelle et pratique de concilier l'action internationale décentralisée avec le principe de souveraineté et d'unité de l'Etat en Colombie, et 2. La présence, sur le territoire, d'acteurs associés à la criminalité et pouvant influencer de différentes manières les décisions des administrations locales.

Réflexions finales

La relation entre l'action internationale décentralisée et la structure territoriale de l'Etat est claire. Mais dans le cas colombien, dans le processus de distribution des compétences entre les différents niveaux territoriaux, on a pu identifier des erreurs ou des faiblesses politico-administratives qui, à cette date, n'ont pas été réparées¹².

Ces failles résultent, entre autres facteurs, de la mise en marge d'un mécanisme de décentralisation où n'ont pas été correctement considérées : 1. Les lacunes dans la capacité institutionnelle et administrative des entités territoriales et la faiblesse de l'Etat dans l'exercice de fonctions telles que l'apport de sécurité et l'application de la loi, surtout dans les zones périphériques du territoire ; 2. La fragilité de la démocratie tant au niveau national qu'au niveau local ; et 3. La présence et l'activité de groupes illégaux puissants.

Les facteurs mentionnés, ensemble, ont sérieuse-

ment influencé la configuration des institutions formelles et informelles, qui depuis le niveau local ont eu la capacité d'affecter progressivement la consolidation de l'unité et le pouvoir souverain de l'Etat¹³.

C'est pour cela que les actions internationales offertes par les entités territoriales colombiennes ne résultent pas d'une compétence attribuée, mais se sont frayé un passage dans le cadre du modèle de l'Etat unitaire, comme une valeur complémentaire liée au développement de ses fonctions et des compétences indiquées dans la Constitution et diverses lois.

Il est donc important, pour renforcer l'action internationale décentralisée, de dépasser la fausse dichotomie entre centralisation et décentralisation ; il faut plutôt définir quels seraient la modalité, le degré, le rythme de transition, la coresponsabilité et la subsidiarité entre le local, le régional et l'étatique. De même, la fiscalisation et l'ajustement du processus de décentralisation et de déconcentration de la fonction publique, en considérant les conditions politiques, économiques, sociales, culturelles et institutionnelles des divers territoires qui constituent l'Etat¹⁴.

Ce qui veut dire que, pour étudier l'action internationale dans le contexte local en Colombie, il faut laisser de côté l'analyse cent pour cent juridique et adopter une perspective fonctionnelle, c'est-à-dire des activités et responsabilités des entités territoriales envers leurs habitants et le territoire. ^{TIP}



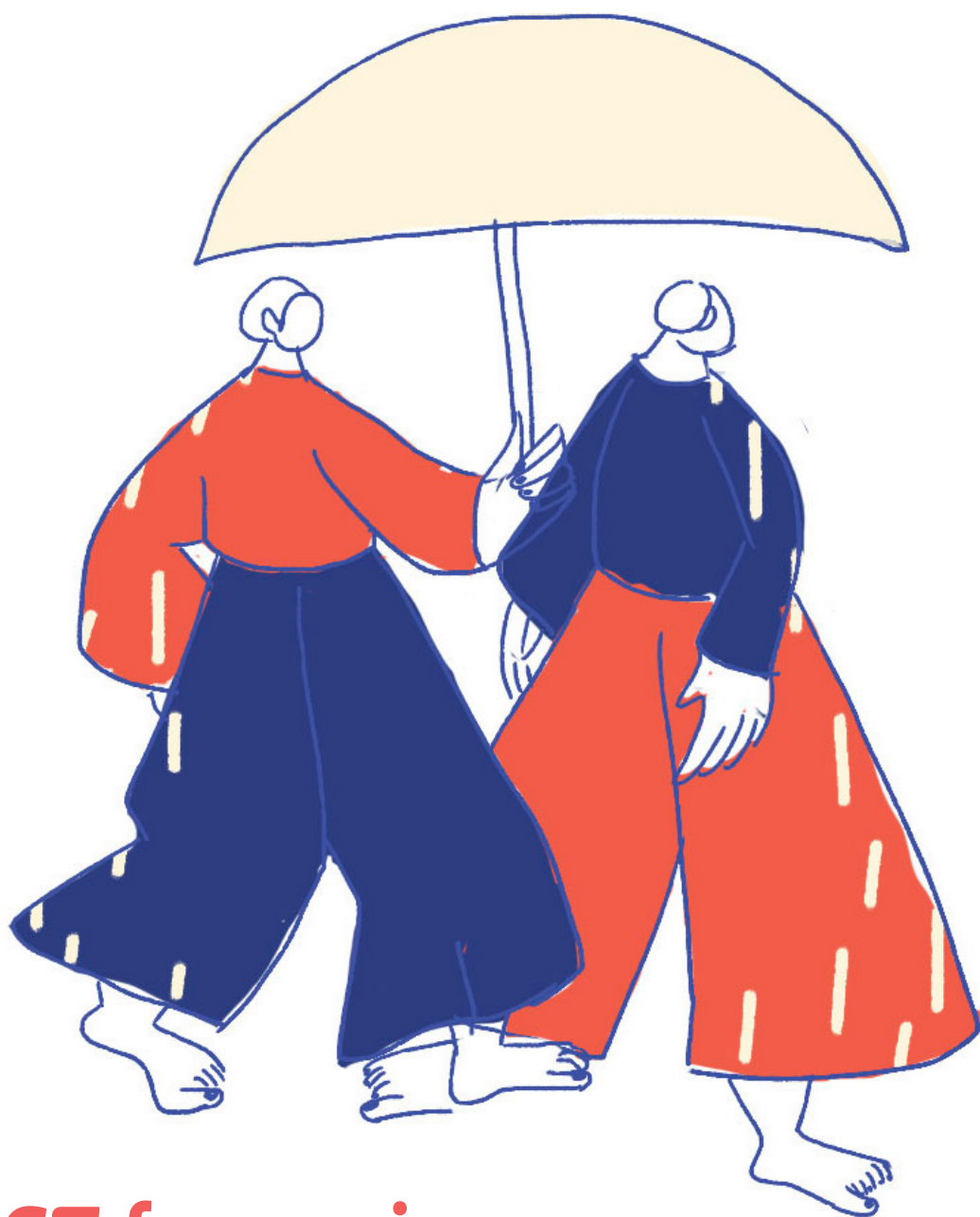
Ángel Tuirán:

Enseignant et chercheur. Département de science politique et relations internationales de l'Université du Nord, Colombie. Directeur académique de l'Institut de Développement Politique et Institutionnel-IDEPI. Avec plus de 15 ans d'expérience professionnelle en tant qu'enseignant, chercheur et consultant en gouvernance locale, droit public et administration publique. Il travaille actuellement sur des recherches liées aux questions de gouvernement local, d'aménagement du territoire et de clientélisme d'entités subétatiques..

12 GARAY SALAMANCA, Luis Jorge et SALCEDO-ALBARÁN, Eduardo. «Crimen, captura y reconfiguración cooptada del Estado: cuando la descentralización no contribuye a profundizar la democracia». In *25 años de la descentralización en Colombia*. Konrad Adenauer Stiftung, Bogotá, 2010. p.90.

13 Ibid. p.132

14 Ibid. p.95.



**L'AICT française
en Amérique latine :**
une pratique institutionnalisée
défiée par les mutations
politiques et socio-économiques

Par Santiago Betancur, Braulio Díaz et Anne-Claire Gaudru

L'AICT française en Amérique latine : une pratique institutionnalisée définie par les mutations politiques et socio-économiques

Par Santiago Betancur, Braulio Díaz et Anne-Claire Gaudru

RÉSUMÉ

Les collectivités territoriales françaises sont devenues des acteurs importants de la coopération internationale et de l'influence française et européenne à l'étranger. En fonction de leurs objectifs et stratégies, elles utilisent différentes modalités pour leur internationalisation et interviennent sur différentes zones géographiques dont l'Amérique Latine. L'Action internationale des collectivités territoriales françaises en Amérique à ses propres caractéristiques et cycles, et a également connu diverses situations d'ordre politique, économique et social, qui ont donné une tonalité ou un rythme à ces rapports.

Mots clés : Action internationale des collectivités territoriales (AICT), coopération décentralisée, Amérique latine, diplomatie territoriale.

Au cours des dernières années, l'action internationale des collectivités territoriales (AICT), dont la coopération décentralisée¹, a évolué dans ses priorités géographiques et dans ses thèmes. Les enjeux internationaux se sont déplacés des aspects politiques vers les domaines économiques, environnementaux et sociaux. Un nombre croissant d'interventions internationales poursuit des buts économiques ou d'attractivité des territoires et de positionnement sur la scène internationale.

Ainsi, pendant les années 80 et 90, certains pays de l'Amérique latine ont suscité l'intérêt de quelques collectivités territoriales françaises, des affinités d'ordre politique ont poussé à de premiers rapprochements entre gouvernements locaux des deux continents. Depuis le milieu des années 90, la France a fait du renforcement de ses rapports politiques, économiques et culturels avec l'Amérique latine, un des axes prioritaires de sa diplomatie. Ce renforcement fait suite au processus de démocratisation de toute la région latino-américaine durant la décennie des années 80 et 90. Ainsi, à partir des années 80 se développe la coopération décentralisée avec l'Amérique centrale et plus particulièrement avec le Nicaragua suite au triomphe de la révolution sandiniste et au Salvador suite au processus de paix

Dans cet article nous essayerons de comprendre certaines caractéristiques de cette pratique en France et notamment dans ses rapports avec l'Amérique latine (I), ainsi que les différents éléments qui peuvent façonner ces rapports (II).

I. Quelques caractéristiques et vecteurs de l'aict française en Amérique latine

I.1 L'évolution du champ géographique d'actions de l'AICT française

D'après Cités Unies France (CUF), réseau de collectivités locales françaises engagées à l'international, (hors Europe) la coopération décentralisée française se concentre en Afrique subsaharienne et en Méditerranée.

Néanmoins, la coopération décentralisée avec l'Amérique latine possède ses propres caractéristiques. Il s'agit d'une coopération d'échange de savoir-faire, économique, et technique très liée aux compétences territoriales, avec des thèmes comme les pôles de compétitivité, le développement agricole et viticole, l'urbanisme, la formation professionnelle, la coopération universitaire, le tourisme, le développement durable, l'eau, les transports, les déchets, la biodiversité, la jeunesse, etc...²

¹ En France, on parle de coopération décentralisée lorsqu'il y a signature d'une convention entre une collectivité française et une collectivité étrangère. À partir de 2013 s'intègre la notion d'action extérieure des collectivités territoriales (AICT) qu'intègre et dépasse celle de coopération décentralisée.

I.II Une vision des principales causes d'intervention de l'AICT française en ALC

Les facteurs qui motivent la création de liens entre deux collectivités sont variés et spécifiques à chaque cas. Toutefois, quelques caractéristiques globales aident à les regrouper autour de motivations récurrentes.

Premièrement, les gouvernements locaux français sont susceptibles de se mobiliser dans une région en vue de répandre un savoir spécifique propre à la collectivité et de contribuer à l'aide au développement et à la coopération internationale. Par exemple, les villes de Paris et Mexico se sont engagées dans le partage de bonnes pratiques sur l'innovation civique et la créativité. En deuxième lieu, les liens avec l'Amérique latine peuvent être aussi encouragés par des intérêts de nature économique, dans le but de développer des partenariats d'affaires pouvant avoir des retombées financières pour les territoires français.

Des motivations plus humanitaires peuvent aussi justifier l'intérêt pour la région. La lutte contre la pauvreté et la solidarité est une autre raison d'établir une coopération. Le désir de solidarité envers les plus défavorisés est sûrement l'un des motifs qui encourage le plus les autorités locales à initier des projets de coopération décentralisée, car une grande partie de la population de la région vit encore dans des conditions d'extrême pauvreté. Par exemple, CUF a ouvert un fonds de solidarité des collectivités locales françaises pour apporter une aide à la réhabilitation des villes touchées par des catastrophes naturelles. De plus, un compte pour le « Fonds d'urgence des collectivités territoriales pour l'Equateur » a été créé, en 2016, et une dizaine des collectivités françaises y ont contribué.

Enfin, nous pouvons aussi retrouver des motivations idéologiques. La volonté d'exprimer son soutien, dans une interprétation plus politique dans les années 1980, ce type de motivation a été l'une des principales raisons d'initier des rapprochements avec l'Amérique centrale (Nicaragua et Salvador) et Cuba.

Comme souligné par Mme Felicia Medina, (ancienne chargée de mission de la coopération décentralisée entre France et l'Amérique Latine de 2003 - 2019 à Cités Unies France) depuis le milieu des années 90, la France a voulu renforcer ses liens diplomatiques avec l'Amérique latine. Cet intérêt a émergé grâce au processus de démocratisation de la région latino-américaine durant les années 80 et 90. En parallèle, ce processus de démocratisation s'est accompagné d'un processus de décentralisation qui a permis de voir naître des relations entre les collectivités territoriales françaises et leurs homologues latino-américains. L'AICT de la France avec le Brésil a été un élément décisif dans la dynamisation du pôle Amérique latine de Cités Unies France.

Dans les 2000, les relations entre la France et l'Amérique latine se sont développées grâce à des facteurs tels que l'émergence économique de certains pays du continent, l'arrivée au pouvoir, tant à l'échelle nationale que locale, de gouvernements progressistes, l'évolution du processus de décentralisation des pays latino-américains, ainsi qu'une meilleure connaissance de la coopération

I.III Une vision des principales distributions géographiques des actions en ALC

Selon les informations de Cités Unies France (CUF) et de la CNCD, nous avons pu recenser une soixantaine de partenariats actifs dans les huit pays concernés par cet article dans la région latino-américaine. D'après les chiffres de la CNCD (rapport 2016), la coopération avec cette région représente 11% des coopérations internationales des collectivités locales françaises. Par rapport à l'Afrique, qui représente à elle seule 65% des liens de coopération décentralisée française, la région ALC est encore loin d'être une zone géographique prioritaire. Cependant, elle est la deuxième destination des coopérations décentralisées françaises, avant même l'Asie, l'Europe ou le Moyen Orient (hors aide aux réfugiés)³.

2 MEDINA Felicia, GAUDRU Anne Claire. Etat actuel et nouvelles tendances de la coopération décentralisée entre la France et l'Amérique du sud dans la revue Savoir-Faire. La coopération décentralisée entre la France et l'Amérique latine. Numéro spécial de la Revue TIP par Paradiplomacia.org et par la Délégation Régionale de Coopération française pour l'Amérique du Sud. Travaux de recherche en paradiplomatie, Année 3, Numéro spécial Buenos Aires, Argentine, 2014, p. 60.

3 Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD). Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Rapport: L'Aide publique au développement (APD) 2016 des collectivités territoriales françaises. Paris, Octobre 2017 p.10.

Dans le cadre de l'intervention de l'AICT, mais aussi de cet article, quatre zones géographiques d'intervention peuvent être distinguées dans la région ALC : le Mexique les Caraïbes avec Cuba et Haïti ; les pays andins (la Colombie, l'Équateur et le Pérou et les pays du cône-sud (l'Argentine, et le Brésil).

I.IV Une vision des principales distributions thématiques des actions en ALC

Les actions de coopération décentralisée en ALC sont concentrées sur quatre thématiques principales (selon la distinction thématique de la CNCD) : culture et patrimoine ; économie durable ; éducation, social et recherche ; environnement, climat et énergie.

La plupart des actions actives se tiennent dans le domaine de l'économie durable, en particulier dans les domaines de l'attractivité des territoires, de l'agriculture et du développement rural, de l'aménagement du territoire, des transports et des technologies de l'information et de la communication. Beaucoup de ces partenariats, notamment dans le domaine de l'aménagement du territoire, consistent en des échanges de savoir-faire où la collectivité territoriale française détient une expertise spécifique qu'elle met au service de son partenaire.

Par exemple, Brest métropole avait mis l'accent sur le domaine scientifique et économique, en particulier autour du développement durable maritime. La ville de Paris a concentré ses actions dans le secteur de l'urbanisme, l'aménagement territorial et la mobilité durable. La ville de Paris et la ville de Mexico travaillent ensemble depuis 2015 dans ces domaines, des



échanges d'experts et un agenda incluant l'action de plusieurs acteurs a été mise en place.

Toutes ces actions ont des sources importantes de ressources économiques, qui se sont diversifiées et ont évolué au fil du temps. Aujourd'hui, les financements proviennent essentiellement de cinq sources principales : les fonds propres des collectivités, abondé par les dispositifs 1% (déchets, eau⁴, bientôt transport) ; le Ministère des Affaires Étrangères (CNCD)⁵ ; l'AFD⁶ ; et l'Union européenne⁷.

4 La loi Oudin-Santini autorise les collectivités territoriales françaises, les établissements publics intercommunaux et les syndicats des eaux et/ou d'assainissement à mobiliser jusqu'à 1% de leur budget eau et assainissement pour financer des actions de coopération internationale dans ces secteurs. Article 1 (L. 1115-1-1 du code général des collectivités territoriales)

5 Le MEAE soutient la coopération décentralisée entre collectivités françaises et autorités locales étrangères, liées par convention, sur la base des orientations géographiques et thématiques de la politique de coopération de l'État. La DAECT apporte son soutien aux projets menés par les collectivités territoriales ainsi qu'aux réseaux nationaux et aux structures de concertation ou de coordination régionale, dans le cadre d'appels à projets annuels et triennaux, de fonds spécifiques en soutien aux coopérations décentralisées ou encore dans le cadre d'appels à projets conjoints entre États.

6 L'AFD a mis en place des financements à destination des collectivités françaises pour accompagner, notamment en expertise technique, les pays en développement. La FICOL s'adresse à l'ensemble des collectivités françaises (régions, départements, métropoles, communes) et à leurs groupements (syndicats mixtes, etc.), agissant dans le cadre d'un partenariat de coopération décentralisée avec des autorités locales de pays en développement. Les projets proposés doivent favoriser le dialogue sur des sujets de développement commun (santé, éducation, formation, développement urbain, lutte contre le changement climatique, transition numérique des territoires, etc.) dans l'esprit des Objectifs de développement durable. Ils doivent également être cohérents avec les orientations générales de l'AFD et avec ses stratégies sectorielles et géographiques.

7 Si les financements de l'Union européenne ouverts aux collectivités semblent nombreux, ils sont récents. La création du programme « acteurs non étatiques et autorités locales dans le développement » (ANE & AL) en 2007, est la traduction concrète de la reconnaissance par la Commission européenne des autorités locales comme acteurs de la coopération au développement.

« Beaucoup de ces partenariats, notamment dans le domaine de l'aménagement du territoire, consistent en des échanges de savoir-faire où la collectivité territoriale française détient une expertise spécifique qu'elle met au service de son partenaire ».

La participation du MAE peut être plus importante que celle de l'AFD en nombre de projets, celle de l'AFD plus importante en montant financier total.

II. Les mutations politiques, administratives, territoriales et financières dans les territoires face à l'aict

II.1 Changements politiques et économiques en Amérique latine et leurs effets sur l'AICT

Comme nous l'avons signalé, les années deux mil ont vu se développer les relations entre la France et l'Amérique latine, en raison de l'émergence économique de quelques Etats latino-américains et de l'arrivée au pouvoir de gouvernements progressistes. La consolidation du processus de démocratisation, de décentralisation dans les pays latino-américains et une meilleure connaissance de la coopération décentralisée ont également favorisé cette évolution.

Dans les années qui ont suivi, toutefois, une dégradation de l'activité économique et les changements politiques et administratifs, auraient pu diminuer l'intérêt des collectivités territoriales françaises pour les pays latino-américains. Dans ces conditions, certaines coopérations initiées au début des années 2000 n'ont pas été poursuivies. Par exemple, en 2016, la coopération décentralisée entre le Brésil et la France comptait 19 partenariats actifs, alors que nous en avons identifié 13 pour l'année 2019.

Ce désengagement des collectivités locales françaises pourrait s'expliquer, entre autres, non seulement par un changement de contexte politique et administratif dans certains pays d'Amérique latine, mais aussi par le contexte français, tant financier, politique, administratif que de choix stratégique. Pour Christophe Katsahian, ex-délégué adjoint de la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT), l'AICT vers l'Amérique latine est en décroissance, même si l'Etat français collabore avec les collectivités et cherche à soutenir leurs initiatives par des appels à projets thématiques et générales⁸. Les causes de cette décroissance sont multiples et peuvent coexister.

II.2 Les changements administratifs, territoriaux, stratégiques et politiques en France et le réaménagement de l'AICT

La France a connu au cours des dernières années des évolutions diverses ayant d'une manière ou d'une autre influencé l'AICT.

En premier lieu, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), promulguée le 7 août 2015, qui a confié de nouvelles compétences aux régions et redéfini clairement les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale, a interrogé plusieurs collectivités sur le maintien de leur compétence en matière d'action internationale.

En tout état de cause, le législateur n'a pas entendu désigner un chef de file en matière de coopération internationale, ni retirer cette compétence à une des échelons des collectivités locales. Il en résulte une marge de manœuvre pour les collectivités locales, mais aussi une grande diversité de situations selon les territoires.

En deuxième lieu, un autre facteur ayant pu avoir une conséquence sur le comportement de l'AICT peut être attribué à la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral, substitue (article 1), à compter du 1er janvier 2016, aux 22 régions métropolitaines existantes 13 régions, sans modification des départements qui les composent. Ce nouveau découpage territorial a

⁸ Entretien téléphonique réalisée à Monsieur Christophe Katsahian, délégué adjoint de la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) du MAE. Effectué le 18 septembre 2018.

pour objectif de constituer des régions plus fortes afin d'engager des coopérations interrégionales en Europe et de réaliser des gains d'efficacité.

La redistribution des rôles entre collectivités a provoqué des réorganisations dans les services locaux et entraîné une recomposition des réseaux régionaux multi acteurs. Les régions ont dû, dans ce contexte de mutation et de fusion, trouver une nouvelle cohérence et redéfinir leur stratégie sur la scène internationale.

Pour Felicia Medina, dans le cas de la coopération des régions avec l'Amérique latine certaines relations ont été interrompues par la fusion de celles-ci. Selon elle, l'arrêt des partenariats est lié soit à un changement de ciblage des domaines d'intervention, soit à une réorientation vers d'autres zones géographiques.⁹

Un troisième facteur susceptible d'avoir influencé l'action internationale des collectivités territoriales françaises pourrait être la crise économique de certains gouvernements locaux français. La crise financière est arrivée comme une opportunité de questionner, voire de recadrer, le rôle de l'action internationale des collectivités.

La baisse de l'aide publique au développement via la coopération décentralisée est un constat et la crise financière des collectivités territoriales en est une partie des causes. L'aide publique au développement des gouvernements locaux français a enregistré une baisse de 19,5% en 2016, par rapport à 2015. C'est ce qu'indique le rapport annuel de la Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD) publié fin octobre 2017.

En dernier lieu, un autre facteur identifié serait la cartographie électorale résultant des élections municipales¹⁰ de 2014, ainsi que des élections départementales¹¹ et régionales¹² de mars et décembre 2015. Ces élections ont été marquées par un changement politique et de priorités. Les nouvelles administra-

tions ont présenté une désinvolture pour l'Amérique latine, ses priorités géographiques et thématiques ont été redéfinies.

Finalement, nous pouvons conclure que nous sommes face à une phase de transition (voir de repli pour la zone Amérique latine) où certains gouvernements locaux français réaménagent leur action internationale en fonction des derniers changements évoqués.

Les quatre facteurs cités sont des éléments qui sont arrivés presque au même moment en France et ont impacté l'AICT. Ces éléments cohabitent et se trouvent imbriqués, peut-être avec l'existence d'une prépondérance d'un facteur sur un autre en fonction des processus de chaque territoire. Il est normal que l'AICT se réoriente, même si c'est en défaveur de quelque thématique ou zones géographiques, comme cela a été le cas pour le Brésil

Conclusions

Pendant la période d'évolution de l'AICT, des changements intenses ont affecté le domaine de la coopération et du développement. Les formes d'association et de représentation se caractérisent par des relations plus horizontales et réticulaires, le choix des contreparties ou des partenaires s'est étendu à de nouvelles zones géographiques et des partenaires avec différents niveaux de développement économique ont été privilégiés, laissant derrière les formules classiques de donateur et bénéficiaire ou de relations éminemment verticales (des logiques de bénéfice mutuel et d'échange d'expériences, dépassant les pratiques d'assistanat ou de solidarité, ont émergé). Ces logiques ont aussi touché les relations de coopération menées par les collectivités territoriales françaises, très présentes dans le monde entier, notamment, comme nous l'avons observé, en Amérique latine.

L'AICT et particulièrement la coopération décen-

9 Entretien téléphonique réalisée à Madame Felicia Medina, responsable du pôle Amérique latine de Cités Unies France. Effectué le 13 septembre 2018.

10 À l'issue du scrutin, la droite détient une majorité des villes de plus de 10 000 habitants : 572 contre 349 à la gauche. Ce scrutin est une défaite pour la gauche, qui perd 121 villes de plus de 15 000 habitants. L'extrême droite gagne 14 villes, un niveau jamais atteint sous la Ve République.

11 À l'issue du second tour, la gauche, qui détenait jusque-là la majorité des départements, n'est plus majoritaire que dans 30. La droite remporte 27 nouveaux départements et n'en perd qu'un : elle est majoritaire dans 67 départements. Le Front national réussit à faire élire 62 conseillers départementaux mais ne remporte aucun département.

12 Le Front national ne remporte aucune région alors que la droite arrive en tête dans huit régions et que la gauche en conserve sept.



tralisée est actuellement considérée comme un outil fondamental du soft power français. La promotion de l'expertise et du savoir-faire national dans ce domaine à l'étranger est un des instruments du pouvoir d'influence française dans le monde. Elle est aussi une ressource à fort potentiel pour le développement des gouvernements locaux français engagés. L'AICT permet ainsi aux collectivités de promouvoir leur attractivité économique et leur expertise technique.¹³

Dans ce contexte, l'expertise est de toute évidence un enjeu majeur à la fois de la diplomatie d'influence et de la diplomatie économique, deux orientations stratégiques à prendre en considération quand on aborde l'étude et l'analyse des politiques de coopération.

Les collectivités françaises recherchent dans leurs partenariats une réciprocité d'enseignements. Elles

cherchent non seulement à apporter leur expertise, mais aussi à renforcer leurs propres capacités à travers les expériences des villes latino-américaines.

Néanmoins, on constate aujourd'hui un ralentissement de cette coopération par rapport au début des années deux mil. Les facteurs que nous avons identifiés sont la crise financière des collectivités locales françaises et latino-américaines, les élections territoriales françaises de 2014 et 2015, la réorganisation territoriale de la France et les derniers changements politiques et économiques de la région latino-américaine. Ces changements ont essentiellement affecté les coopérations réalisées par les régions, à cause de leurs fusions. Les actions ont été réorientées géographiquement, l'Amérique latine n'étant plus considérée comme zone prioritaire, et thématiquement, en faveur de coopérations d'ordre économique (pour les trois types de collectivités territoriales françaises). Cependant, il serait difficile d'attribuer à un facteur en particulier les choix de continuité ainsi que d'orientation géographique et thématique.¹⁴ Toutefois, le rôle des facteurs évoqués doit être relativisé et étudié au cas par cas.

Dans la même logique, l'empreinte forte de l'atteinte des objectifs du développement durable et la responsabilité des collectivités locales, a pu jouer un rôle ces dernières années, et favoriser l'établissement des actions avec des partenaires étrangers. La concordance de thématiques prioritaires chez les grands bailleurs (Etats, AFD, UE) oriente aussi les efforts des collectivités.

Finalement, il conviendrait de se demander quels seraient les défis à affronter et les opportunités à exploiter dans le contexte sanitaire actuel en matière d'AICT entre la France et l'Amérique latine ? Quel avenir pour ces relations dans un contexte si changeant et incertain ? ●

13 Depuis 2011, la DAECT a mis en place un programme novateur qui permet aux collectivités territoriales de mobiliser leur expertise pour le développement des partenariats de coopérations décentralisées. Il soutient les autorités locales françaises qui n'ont pas encore de programme de coopération décentralisée dans un pays-cible et qui souhaiteraient en développer un (tous les pays sont « éligibles » comme destination y compris les pays de l'UE). Le programme prévoit la labellisation des collectivités territoriales pour des compétences ou des savoir-faire spécifiques qu'elles souhaitent voir reconnaître.

14 Vu les principales thématiques d'action, la coopération en Amérique latine, excepte pour le cas de l'Haïti, répond à un type de coopération mené par nombreux gouvernements locaux français dans des pays émergents. Tels qu'a été décrit par Garcia, « la coopération en direction des pays européens ou émergents s'exerce quant à elle différemment. Elle est plus facilement reconnue comme un outil de développement local et elle s'articule autour des enjeux territoriaux rencontrés par chaque partenaire impliqué. La réciprocité est donc plus ou moins effective selon les territoires concernés par l'AICT, au même titre que les partenariats dont les objectifs, les thèmes, et les résultats recherchés sont, plus ou moins « mutuels ». GARCIA Elise. L'action internationale des collectivités territoriales : un outil de développement des territoires français? Géographie. Université de Cergy Pontoise, 2013. Français. P309.



Santiago Betancur:

Il est actuellement chargé de relations internationales à l'Université de Strasbourg (Unistra). Il a travaillé à l'Agence de Coopération et d'Investissement de Medellín (ACI); à la direction des relations internationales de l'Ecole Supérieure de Commerce Bourgogne; à la direction des relations internationales de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et a collaboré à publications du projet AL-LAs. Il est Docteur en Administration Publique (Université des Alpes-Grenoble), Master en Sciences Politiques (Paris 1 Panthéon Sorbonne) et diplômé de l'Ecole Nationale d'Administration Publique de France (ENA). ✉ Contact : santiagobetancuroo@gmail.com



Braulio Díaz:

Expert en politiques publiques, relations internationales et réseaux locaux. Il travaille actuellement au Conseil international pour les initiatives environnementales locales (ICLEI - Amérique du Sud) en tant que directeur régional des relations institutionnelles. Il a collaboré avec l'Union des capitales ibéro-américaines (UCCI) et, pendant plusieurs années, avec des gouvernements locaux d'Amérique latine et d'Europe, notamment le gouvernement de la ville de Mexico et le conseil municipal de Madrid, ainsi qu'avec l'Alliance LA-LAs, où il était directeur adjoint de la gestion des connaissances. Il est également consultant pour des entités et organisations internationales telles que le PNUD Art ; GIZ ; la Diputació de Barcelone, Cités et Gouvernements Locaux Unis et le programme IUC de la Commission européenne. Diplômé en relations internationales et en développement municipal, avec des études de troisième cycle en analyse politico-stratégique, participation citoyenne et coopération internationale. Professeur invité dans diverses universités et centres de recherche d'Amérique latine. ✉ Contact : brauliodica@gmail.com



Anne-Claire Gaudru:

De formation universitaire en aménagement du territoire, spécialisée en développement touristique, et bénéficiant d'une expérience de 10 ans dans le réseau d'élus Cités Unies France, en charge de l'animation de plusieurs pays et thématique, Intéressée aux enjeux en matière de rayonnement et d'attractivité du territoire, en 2016 elle suit le M2 Attractivité et nouveau Marketing territorial (Université Aix Marseille). Aujourd'hui en poste en collectivité, elle est chargée de projet Europe et international, à Toulouse Métropole.

Bibliographie

Ouvrages généraux

- ARRICOD. L'action internationale des collectivités territoriales. Le Cavalier bleu, Paris, 2012.
- BATISTA, Sinoel; FREIRE LIMA, Maria Fernanda; FRONZAGLIA, Maurício. Redes de ciudades. Observatorio de Cooperación Descentralizada Unión Europea-América Latina. Barcelona, 2006.
- BATISTA, Sinoel; JAKOBSEN, Kjeld; EVANGELISTA, Ana Carolina. La apertura al exterior de las ciudades latinoamericanas y la cooperación descentralizada. Observatorio de Cooperación Descentralizada Unión Europea-América Latina /Colección de Estudios de Investigación, Número 3. Ayuntamiento de Barcelona, 1998.
- DÍAZ ABRAHAM, Leonardo. La Cooperación Oficial Descentralizada. Cambio y resistencia en las Relaciones Internacionales Contemporáneas. Instituto Universitario de Desarrollo y Cooperación, Universidad Complutense de Madrid. Madrid, 2008.
- JAKOBSEN, Kjeld; EVANGELISTA, Ana Carolina; BATISTA Sinoel. La apertura al exterior de las ciudades Latinoamericanas y la cooperación descentralizada. Colección de Estudios de Investigación, No. 3, Observatorio de Cooperación Descentralizada Unión Europea-América Latina. Montevideo, 2008.
- MALE Jean Pierre ; CORS Carla. Cuadernos para la Internacionalización de las Ciudades, número 1 Marco legal e institucional para la acción internacional de las ciudades: Diagnóstico y prospectiva euro-latino; Alianza euro-latinoamericana de cooperación entre ciudades. Mexico, 2013.
- MANCINI Nicolás. Una aproximación a las relaciones internacionales subnacionales Trabajos de Investigación en Paradiplomacia, Paradiplomacia.org. Buenos Aires, 2011.
- PASQUIER Romain et MÉNY Yves, La capacité politique des régions, Presses universitaires de Rennes, 2004
- PASQUIER Romain, Le pouvoir régional. Mobilisations, décentralisation et gouvernance en France, Les Presses de Sciences Po, 2012
- PRECEDO LEDO, Andrés. Nuevas realidades territoriales para el siglo XXI. Desarrollo local, identidad territorial y ciudad difusa. Editorial Síntesis, Madrid, 2004.
- QUINTANA CARRETERO, Juan Pedro. Globalización y principio de autonomía local. Centro de Documentación Judicial, Consejo General del Poder Judicial. Madrid, 2008.
- Savoir-Faire. La coopération décentralisée entre la France et l'Amérique latine. Numéro spécial de la Revue Travaux de Recherche en Paradiplomatie. Année 3, Numéro spécial Buenos Aires, Argentine, novembre 2014
- ZAPATA GARESCHE Eugène. « Internationalisation des villes et coopération décentralisée entre l'Union Européenne et l'Amérique latine, Manuel pratique ». Paris : Observatoire de la coopération décentralisée entre l'Union Européenne et l'Amérique latine, 2008.

Ouvrages spéciaux et thèses

- CHICOT Pierre Yves. Université des Antilles La paradiplomatie dans le droit de l'action publique internationale des collectivités infraétatiques : exemple de la Caraïbe Thèse Doctorale en droit. Martinique 2017.
- CORDAL RODRÍGUEZ Constantino. La participación de las regiones en el proceso de toma de decisiones de la Unión Europea: caminos posibles para las comunidades autónomas españolas. Thèse Doctorale en sciences politiques et sociologie. Université Complutense de Madrid. Madrid, 2004.

- GARCIA Elise. L'action internationale des collectivités territoriales : un outil de développement des territoires français? Thèse Doctorale en Géographie. Université de Cergy Pontoise, 2013.
- LEMERCIER Elise. L'action internationale des collectivités territoriales à l'épreuve de la Métropole. Cas d'étude à Grenoble. Mémoire de Master en urbanisme. Institut d'Urbanisme de Grenoble, Université Pierre Mendès France Ville de Grenoble, 2014
- MARIN, Anaïs, « Sanit-Petesbourg, ville-frontière d'Europe. Extraversion, paradiplomatie et influence de la « capital du Nord » sur la politique étrangère de la Fédération de Russie (1990-2003) ». Thèse dirigée par Madame le Professeur Anne de Tinguy. Institut d'Etudes Politiques de Paris. Doctorat en Sciences Politiques. Date de soutenance 1er décembre 2006.
- MARRE Anissa. L'action internationale des collectivités territoriales françaises : La construction d'une coopération interterritoriale et interrégionale dans l'Arc latin et le Maghreb. Thèse Doctorale en Droit. Université Montpellier, 2016.
- MASSART-PIERARD Françoise, « Introduction à l'analyse de l'action extérieure des collectivités décentralisées et de ses répercussions », Revue internationale de politique comparée, vol.12, n°2, 2005, p.123-128.
- OGANDAGA NTYANGO Gwenaëlle Catherine. La coopération décentralisée entre collectivités territoriales françaises et africaines. Les leviers de l'implication et de la réciprocité. Thèse Doctorale en sciences de gestion. Université de Lille I, Lille 2014.
- PREVOST Benoît. L'Etat régalien et les pratiques diplomatiques décentralisées : l'action extérieure des collectivités territoriales françaises. Mémoire de science politique. Institut d'Etudes Politiques de Paris, Paris 2017.

Articles paru dans des revues scientifiques

- BEZES Philippe, « Construire des bureaucraties wébériennes à l'ère de New Public Management ? », Critique internationale, vol.2, n°35, 2007, p.9-29
- BEZES Philippe, « The 'steering state' model: The emergence of a new organizational form in the French Public Administration », Sociologie du Travail, vol.49, n°2, décembre 2007, p.67-89
- CARDARELLO Antonio; RODRÍGUEZ, Jorge. « Las redes de ciudades como herramienta privilegiada para la gestión de cooperación descentralizada ». Anuario de la cooperación descentralizada (2006). Observatorio de Cooperación Descentralizada Unión Europea-América Latina. Montevideo, 2007.
- GALLET, Bertrand, « Les enjeux de la coopération décentralisée », Revue internationale et stratégique, vol.1, n°57, 2005, p. 61-70.
- GARCIA Elise. « Les collectivités territoriales dans la coopération française : origines, spécificités et perspectives » dans *Pour mémoire : Habitat III et la coopération urbaine*. Revue du Comité d'histoire du Ministère de la Transition écologique et solidaire. Numéro HS Automne, Paris, 2017 . p.71-75.
- GUTIERREZ CAMPS, Arnau. « Una aproximación a las relaciones de cooperación descentralizada entre la UE y América Latina ». Anuario de la cooperación descentralizada (2006). Observatorio de Cooperación Descentralizada Unión Europea-América Latina. Montevideo, 2007.
- HILDENBRAND SCHEID Andreas. Les xarxes de ciutats; un instrument emergent de cooperació inter-municipal a Europa. Revue Síntesi, No. 10. Barcelona: Diputació de Barcelona, 2005.
- LECHEVALLIER Yannick. Historique de l'engagement à l'international des collectivités locales. Centre National de la Fonction Publique Territoriale. Paris, 2017. P.3.

- MAISETTI Nicolas. L'internationalisation des villes, entre action publique intégrée et nouvelle étape dans la production urbaine. *Revue des ministères de la transition écologique et solidaire et de la cohésion des territoires*. Numéro hors-série automne 2017.
- MARTIN LOPEZ, Miguel Ángel ; ODDONE, Carlos Nahuel. "Las ciudades y los poderes locales en las relaciones internacionales contemporáneas" Unión Iberoamericana de Municipalistas. Grenade, 2010.
- MEDINA Felicia, GAUDRU Anne Claire. Etat actuel et nouvelles tendances de la coopération décentralisée entre la France et l'Amérique du sud dans la revue *Savoir-Faire. La coopération décentralisée entre la France et l'Amérique latine*. Numéro spécial de la Revue TIP par Paradiplomacia.org et par la Délégation Régionale de Coopération française pour l'Amérique du Sud. Travaux de recherche en Paradiplomatie, Année 3, Numéro spécial Buenos Aires, Argentine, 2014, p. 60.
- PASQUIER Romain, « The end of a Europe of the Regions? », *Politique européenne*, vol.50, n°1, 2015, p.150-159
- PASQUIER Romain, « The Europeanisation of French regions », *French Politics*, vol.7, n°2, 2009, p.123-144
- PASQUIER Romain, *Regional Governance and Power in France*, *French Politics, Society and Culture*, 2015
- RUIZ ALANIS, Leobardo. Las relaciones internacionales de los municipios. *Convergencia* [online]. Mexique, 2009, vol.16, n.49, pp.253-275.
- SOLDATOS Panayotis, « An Explanatory Framework for the Study of Federated States as Foreign-Policy Actors », in MICHELMANN H. J. and SOLDATOS
- Panayotis, *Federalism and International Relations. The Role of Subnational Units*, Oxford Press, 1990
- VILTARD Yves, « Diplomatie des villes : collectivités territoriales et relations internationales », *Politique étrangère*, n°3, automne 2010
- VION, Antoine. « L'invention de la tradition des jumelages (1951-1956) : mobilisations pour un droit », *Revue française de science politique*, n°53 (2003/4)

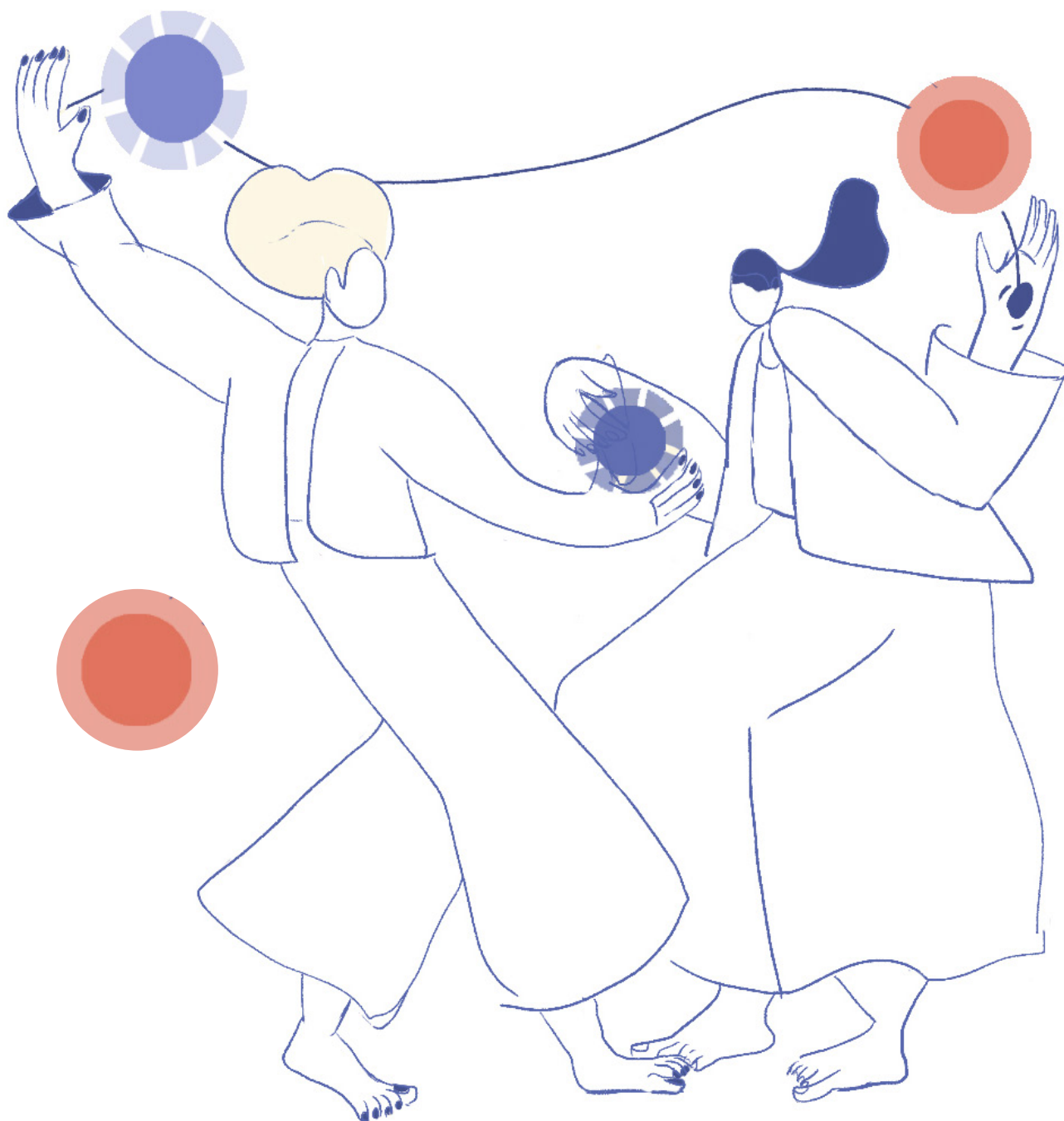
Documents et rapports divers

- Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD). Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Coopération décentralisée et action extérieure des collectivités locales : état des lieux, ministère des Affaires étrangères et européennes, Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats, Paris, avril 2011.
- Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD). Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Rapport: *L'Aide publique au développement (APD) 2016 des collectivités territoriales françaises*. Paris, Octobre 2017.
- DASQUE, Jean Michel. Coopération Décentralisée avec l'Amérique latine. Etude rédigée à la demande du Délégué pour l'Action Extérieure des Collectivités Locales avec l'accord du Secrétaire Général et du Directeur Général de l'Administration, avec le concours de la Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement (Mission pour la Coopération Non Gouvernementale), de la Direction d'Amérique et de la Direction d'Europe. France, non daté.
- FABIUS Laurent, Discours lu par Pascal CANFIN lors de la séance plénière de la Commission nationale de la coopération décentralisée, 29 janvier 2013
- LAIGNEL André. Rapport sur l'action extérieure des collectivités territoriales françaises nouvelles approches... nouvelles ambitions. Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats, Ministère des Affaires étrangères. 23 janvier 2013.

- MESTRE Christophe, PIÑOL PUIG Gemma. *Coopération décentralisée : Quelques leçons du terrain sur les pratiques des autorités locales en matière de développement* Rapport de synthèse. Lyon-Barcelone, Septembre 2015.
- Ministère des Affaires étrangères et du Développement international, Commission nationale de la coopération décentralisée. *Diplomatie et territoires Pour une action extérieure démultipliée* La documentation Française 21 propositions pour un nouveau partenariat MAEDI/Collectivités territoriales. La documentation Française. Paris, 2017.
- MORIN-DESAILLY Catherine, PAPON Monique, BODIN. Yannick, FOURNIER Bernard, HUMBERT Jean-François et BOURZAI Bernadette au nom de la commission de la culture. *La France et le Brésil, terres de cultures (rapport d'information)*. 7 juillet 2010.
- Rapport fait au nom de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la république sur la proposition de loi (n° 3023) relative à l'action extérieure des collectivités territoriales et à la coopération de l'outre-mer dans son environnement régional. Par M. Serge LETCHIMY, Député. En ligne, consulté le 18 juin 2018. <http://www.assembleenationale.fr/14/rapports/r3581.asp>.
- Réponse à la question écrite n°97532 au Journal officiel de l'assemblée nationale, 31 janvier 2017. <http://questions.assemblee-nationale.fr/q14/14-97532QE.htm>
- Syndicat Mixte des Transports de Clermont Ferrand. Session plénière, délibération No. 2. 8 février 2013.

Sites internet

- Observatorio de Cooperación Descentralizada Unión Europea -América Latina
<http://www.observ-ocd.org/Actualidad.asp>
- Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)
<http://www.citieslocalgovernments.org/>
- Comité de Régions de l'Union Européen (CdR)
<http://cor.europa.eu/fr/Pages/home.aspx>
- Revue en ligne « Paradiplomacia »
<http://paradiplomacia.org/>
- Cites Unies France
<http://www.cites-unies-france.org/index.php>
- Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD)
<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/actionexterieure-des-collectivites-territoriales/presentation-et-activites-de-la-cncdet-de-la-daect/>
- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>



Entretien avec Christine Moro

Mené par l'équipe TIP

Entretien avec Christine Moro

Mené par l'équipe TIP

L'ambassadeur Moro dirige la Délégation à l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT), un service du Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères dédié au soutien des coopérations décentralisées et qui encourage les collectivités territoriales françaises à se projeter à l'international.

La DAECT est joignable par mail (secretariat.dgm-aect@diplomatie.gouv.fr) et l'on pourra utilement consulter le site internet <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/>

1. Ces dernières années, on constate une évolution significative des relations de coopération décentralisée entre les collectivités locales françaises et leurs homologues d'Amérique latine. À votre avis, quels sont les principaux facteurs qui ont contribué à cette évolution ? Quelles étapes pouvez-vous identifier dans le renforcement de ces relations ces dernières années ?

C'est tout un ensemble de facteurs. Il s'agit d'une redécouverte, par les Français, d'un continent qui est un peu éloigné de nos circuits traditionnels mais avec lequel nous avons beaucoup de liens et où beaucoup de choses se jouent en termes d'enjeux globaux, innovation économique et systèmes politiques. Les Français redécouvrent tout ce qui nous lie à l'Amérique Latine: la latinité, le partage de la culture française qui a été un pont depuis le XIXème siècle; la renommée en France de grands écrivains comme Borgès, García Márquez, Vargas Llosa qui vit à Paris...pour n'en citer que quelques-uns; la diversification des destinations touristiques avec par exemple de plus en plus de Français qui visitent le Costa-Rica ou la Colombie. Il y a parfois des histoires particulières, qui créent des liens forts; par exemple le patrimoine architectural français de Santa Fé en Argentine, Lujan liée à Chartres par l'architecture partagée de la basilique de l'une construite sur le même plan que la cathédrale de l'autre... ou encore l'émigration de Basques en Argentine, qui a débouché sur une coopération entre Espelette et Cachi.

« La coopération décentralisée dépend de la volonté des collectivités territoriales, du projet qu'elle souhaite développer avec une collectivité territoriale étrangère ».

En 2011, le Sénat français a créé une "journée de l'Amérique latine" pour redynamiser les liens entre la France et ce continent. L'engouement, en France, a été tel que la journée est devenue une "semaine" en 2014. La "Semaine de l'Amérique Latine et des Caraïbes" a bien sûr souffert de la pandémie en 2020 et 2021 mais il vaut la peine de souligner qu'en 2019, elle a compté plus de 500 événements répartis sur tout le territoire français. Les collectivités françaises liées à l'Amérique latine sont très engagées, elles partagent leurs expériences positives et leur enthousiasme et oeuvrent pour le développement des relations, comme ce fut le cas par exemple avec les Rencontres de la coopération décentralisée franco-argentine de mai 2019, menées sous la houlette de la Ville de Chartres, avec un fort engagement de l'ambassade de France en Argentine et de l'ambassade d'Argentine en France. Mais il faut rester modestes: il reste une grande marge de progression, et la pandémie a rendu plus difficiles les échanges depuis deux ans.

2. Selon vous, quel est l'avenir des relations entre les collectivités locales françaises et latino-américaines ? Quelles sont les projections et les tendances pour les années à venir en termes de thèmes, d'acteurs et de projets ?

La coopération décentralisée dépend de la volonté des collectivités territoriales, du projet qu'elle souhaite développer avec une collectivité territoriale étrangère. Le rôle de l'Etat, lorsqu'il souhaite en encourager le développement comme c'est le cas de la France, consiste à créer des conditions favorables: explications, plaidoyers, conseils opérationnels et éventuellement cofinancement. C'est ce que nous

« La collectivité territoriale joue ainsi le rôle de chef de file pour rassembler les énergies du territoire et mener un projet partagé qui a toutes chances de motiver encore plus les citoyens ».

faisons, en unissant nos efforts à ceux des associations de collectivités territoriales françaises, et en nous appuyant sur les exemples de bonnes pratiques fournis par les collectivités territoriales déjà engagées dans cette coopération. Le soutien des ambassades de France dans les pays concernés ainsi que des ambassades des pays d'Amérique Latine en France doit aussi être souligné.

Ce que nous constatons actuellement, c'est la tendance des collectivités territoriales à se regrouper avec d'autres acteurs pour coopérer. Cela peut être d'autres collectivités territoriales, de la même région ou voulant travailler sur une thématique identique; cette "mutualisation" permet de mener des projets plus ambitieux et ainsi plus visibles, ayant plus d'impact. Une autre tendance consiste, pour la collectivité territoriale, à rassembler autour d'elle des acteurs de son territoire, par exemple l'université, la chambre de commerce ou des entreprises, une ou plusieurs associations. La collectivité territoriale joue ainsi le rôle de chef de file pour rassembler les énergies du territoire et mener un projet partagé qui a toutes chances de motiver encore plus les citoyens.

Les thématiques de la coopération reflètent à la fois cet élargissement des partenaires et les préoccupations du moment. A côté des domaines culturels et patrimoniaux qui sont traditionnels, toutes les questions relatives au développement économique et touristique durable, à la lutte contre le changement climatique, à la préservation de l'environnement et de la biodiversité, prennent un relief croissant dans les discussions entre collectivités territoriales, leurs activités de réseau et les projets de coopération qu'elles souhaitent mener.

3. Pensez-vous que le rôle des femmes dans la dynamique de la paradiplomatie a gagné en importance ? Comment considérez-vous que la question du genre a été traitée dans les agendas de coopération décentralisée ?

Un État comme la France mène une politique publique volontariste en faveur de l'égalité femmes/hommes. La loi prévoit un pourcentage minimal de femmes parmi les candidats aux mandats électifs. Tout ne fonctionne pas parfaitement, mais le nombre d'élues territoriales femmes est désormais significatif et surtout ces femmes se montrent très déterminées à améliorer la situation.

Ces élues sont notamment très actives dans la coopération décentralisée. Elles ne s'occupent bien sûr pas seulement de la thématique du genre, mais celle-ci monte en puissance et ce n'est qu'un début. L'association "Cités Unies France" s'est dotée d'un groupe de travail sur le sujet. Le Forum Génération Égalité, organisé par ONU Femmes et qui s'est tenu cette année en partenariat entre Mexico et Paris, a permis de mobiliser les énergies et d'organiser des manifestations de sensibilisation, notamment à l'initiative d'associations et de collectivités territoriales.

À la DAECT, nous mettons en oeuvre la "diplomatie féministe" officiellement adoptée par le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères dont nous faisons partie. Nous imposons, depuis plusieurs années, un "marqueur genre" aux projets qui nous sont présentés pour un cofinancement, nous encourageons les collectivités territoriales à concevoir des projets spécifiquement dédiés à l'égalité et en tenons la cartographie. Cependant, nous ne sommes pas vraiment satisfaits des résultats. Aussi, pour créer une dynamique plus puissante, nous avons décidé d'organiser en 2022 un appel à projets spécifiquement dédié à l'égalité femmes/hommes.

4. Considérez-vous qu'une formation professionnelle spécifique est nécessaire pour traiter les questions d'internationalisation au sein d'une administration municipale ? Comment évaluez-vous la formation professionnelle existante en France pour ceux qui décident de travailler dans ce domaine ?

Les outils de formation sont à disposition des élus ainsi que des fonctionnaires territoriaux, par le biais d'institutions comme l'INET (Institut national des études territoriales) et le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale). Par ailleurs, il y a de nombreuses formations "entre pairs" fournies par des associations comme l'AFCCRE (association française du Conseil des communes et régions d'Europe),



de coopération décentralisée avec son homologue d'Amérique latine et vice-versa?

En général et sauf cas particulier, la première étape sera d'identifier la thématique sur laquelle la collectivité territoriale voudra travailler: en effet, cette thématique sera en lien avec ses propres préoccupations et priorités, la coopération doit l'aider à progresser dans la compréhension d'un problème et la recherche de solutions. Ensuite elle choisit un pays partenaire, pour des raisons là aussi qui lui sont propres: liens historiques, affinité culturelle, linguistique, économique, "image" du pays.

Pour ces deux premières étapes, la collectivité territoriale n'est pas seule: elle peut dialoguer avec tout un écosystème d'associations s'occupant de coopération décentralisée; elle peut demander conseil à la DAECT.

l'ARRICOD, association des professionnels de l'action européenne et internationale des collectivités territoriales, que vous connaissez bien car elle travaille avec le réseau Al-LAs (Alianza eurolatinoamericana de cooperación entre ciudades), et des associations thématiques.

Cependant, au-delà des formations à apporter aux praticiens, une sensibilisation est nécessaire auprès des élus, car c'est d'eux que dépend la décision politique de se lancer dans la coopération internationale ou non. Il s'agit de leur expliquer tous les bénéfices directs et indirects que leur collectivité peut retirer d'une coopération, et comment celle-ci peut contribuer à la réalisation des objectifs qu'ils se sont fixés et ainsi, au succès de leur mandat politique.

5. Quelles sont les 4 étapes qu'une collectivité française devrait suivre pour initier un processus

Il s'agira ensuite de trouver la bonne collectivité territoriale partenaire, dont les motivations et les sujets d'intérêt sont similaires. Commencera alors une discussion plus technique pour le montage du projet. Il ne faudra pas oublier de prévoir les ressources à mobiliser dans les deux collectivités territoriales, en termes de personnel à impliquer et aussi de budget; en effet, s'il y a des cofinancements possibles, il faut toujours une mise de fonds initiale de la part de la collectivité territoriale.

La Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD) a publié en septembre 2020 un "guide opérationnel de la coopération décentralisée" téléchargeable https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/cncd-guide_operationnel_v4g_interactive_cle87d351.pdf.

Ce guide décrit pas à pas les étapes à franchir, avec des conseils pour chacune d'entre elles. ^{TIP}



Christine Moro:

Mme Christine Moro, en tant que ministre plénipotentiaire, est ambassadrice pour l'action extérieure des collectivités locales au sein du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères depuis 2017. A ce titre, elle est également secrétaire générale de la Commission nationale de la coopération décentralisée présidée par le Premier ministre. Au cours des quarante dernières années, elle a travaillé pour le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères à différents postes et dans différents lieux.



Coopération décentralisée franco-argentine: une histoire continue *de synergies en action*

Par Alicia San Nicolás y María Inés Rosas

Coopération décentralisée franco-argentine: une histoire continue de synergies en action

Par Alicia San Nicolás y María Inés Rosas

La coopération décentralisée franco-argentine prend son élan en 2008 avec l'organisation des Premières Rencontres, démarrage d'une riche histoire d'échanges qui ont évolué au cours des années. Les Chancelleries et Ambassades des deux pays ont mis en place un travail conjoint et des outils de soutien aux gouvernements locaux pour dynamiser et maintenir les liens.

France – Argentine, une relation d'amitié et de coopération

La relation entre l'Argentine et la France date du début du XIXe siècle, époque à laquelle la Révolution française exerçait son influence sur l'Indépendance de 1810.

Entre 1880 et 1910, les liens entre les deux pays se sont renforcés avec l'arrivée d'une importante vague d'immigrants français ; on calcule qu'environ 250 000 personnes se sont installées en Argentine, venues surtout du Pays basque, du Béarn et de l'Aveyron. Pigüé, dans la Province de Buenos Aires, constitue un exemple de ville fondée par des immigrants aveyronnais ; leurs descendants maintiennent jusqu'à ce jour les coutumes et traditions de leur région d'origine.

L'Argentine et la France sont un exemple d'amitié, de valeurs et d'idéaux partagés, de liens historiques et culturels profonds marquant un rapport étroit et permanent. Ce sont deux nations libres, qui partagent leur tradition diplomatique et déclarent une passion réciproque pour leur culture, littérature, gastronomie, patrimoine, langues, nature et savoir-vivre.

Leur coopération s'inscrit dans l'Accord de Coopération Culturel, Scientifique et Technique, premier instrument international en la matière, signé en 1964 à l'occasion de la visite du Général de Gaulle en Argentine. C'est dans ce cadre que se sont développées de nombreux projets et collaborations dans le domaine culturel, artistique, audiovisuel, universitaire, éducatif, linguistique et scientifique.

Plus tard, en 2016, à l'occasion de la visite du président François Hollande en Argentine, cette coopération

s'est vue renouvelée dans la « Déclaration Conjointe sur la Coopération Culturelle, Scientifique et Technologique entre le Gouvernement de la République Argentine et le Gouvernement de la République Française ». La Déclaration est un événement marquant car elle incorpore un nouvel instrument à la Coopération Décentralisée (CD), dans lequel les deux Etats s'engagent à favoriser l'accompagnement et le soutien des entités territoriales dans le cadre des politiques nationales de coopération pour l'échange d'expériences et de connaissances dans différents secteurs.

Un réseau de soutien et l'engagement des gouvernements locaux

D'un point de vue normatif, en France, les Lois d'Orientation de février 1992 et la Loi sur l'action extérieure des gouvernements locaux et leurs regroupements, plus connue sous le nom de « Loi Thiollière » et approuvée en février 2007, ont apporté à ces instances territoriales une base juridique pour agir dans le cadre des actions de la CD. Dans la République Argentine, c'est la Constitution Nationale et sa réforme de 1994 sur l'article 124 CN qui permettent aux provinces de signer des accords internationaux sous des conditions déterminées.

Au-delà des diverses formes de gouvernement et d'organisation territoriale des deux pays, cela n'a pas constitué un obstacle pour que les gouvernements locaux puissent coopérer¹.

La coopération décentralisée franco-argentine impulsée par les gouvernements locaux recherche un échan-

¹ On parle de « gouvernements locaux » pour se référer à tous les niveaux de gouvernement infranational des deux pays : régions, provinces, départements, municipalités, métropole, communes, communautés d'agglomération et intercommunalités.

ge d'expériences et de connaissances pour contribuer au développement local, ce qui, dans une perspective intégrée, comprend le développement économique-productif, institutionnel, socioculturel, environnemental et humain des territoires. Parmi ses caractéristiques on peut citer l'horizontalité des liens, l'obtention de bénéfices mutuels et la responsabilité partagée.

Depuis 2008, les Chancelleries et Ambassades ont accompagné les agendas de la CD et accru le soutien donné en réponse à la complexité et à la richesse des possibilités qui se sont présentées.

Nombreux sont les résultats obtenus au cours de ces années. Entre 2010 et 2021, 46 projets ont été réalisés dans le cadre de 11 mobilisations consécutives, 6 d'entre elles bilatérales.

Des représentants de provinces, régions, départements et municipalités argentines et françaises se sont retrouvés dans trois grandes Rencontres Franco-Argentines, tenues en 2008 à Buenos Aires-La Plata (Argentine), en 2012 à Biarritz et Pau (France) et en 2019 à Ciudad de Santa Fe (Argentine).

Ces événements furent des occasions privilégiées de rencontre, dialogue et connaissance réciproque des autorités locales et d'experts et représentants du monde économique, académique et culturel. Un espace où nos collaborations sont nées et se sont consolidées.

Qui sont ceux qui établissent et soutiennent la CD franco-argentine?

La coopération décentralisée est dirigée, réalisée et implémentée par les gouvernements locaux d'Argentine et de France.

Les gouvernements locaux, en tant qu'éléments d'articulation du territoire, peuvent établir des alliances pour la coopération avec d'autres acteurs locaux tels que les universités, les centres de recherche, les

fondations, les réseaux régionaux et associations, les organisations de la société civile et du secteur privé. On observe l'incorporation d'alliances à plusieurs niveaux et à rôles multiples qui sont appréciées par la CD des deux pays, étant donné qu'elles collaborent à l'enrichissement des échanges et aux dynamiques et soutiens pour la durabilité des actions.

L'Argentine, à travers la Direction Générale de la Coopération Internationale (DGCIN) dépendant du Secrétariat des Affaires Etrangères du ministère des Affaires Etrangères, du ministère du Commerce international et du ministère des Cultes, définit les politiques et stratégies nationales de coopération et coordonne les actions avec les provinces et municipalités dans le cadre de la CD.

La DGCIN met en place les actions du « Programme Fédéral de Coopération ». Celui-ci permet de réaliser un travail articulé avec les provinces et municipalités dans le cadre de la coopération internationale, par le biais du Réseau de Responsables de Coopération Internationale constitué de fonctionnaires désignés par les gouvernements et dirigeants de la Ville autonome de Buenos Aires. Il facilite ainsi, entre autres choses, la connaissance des intérêts et des potentiels pour que les gouvernements locaux puissent créer des alliances avec les gouvernements locaux étrangers.

En France, la Commission Nationale de Coopération Décentralisée est la première instance de dialogue et de coordination entre l'Etat et les autorités locales dans le cadre de l'action extérieure. Le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE), à travers la délégation pour l'action extérieure des autorités locales (DAECT), qui dépend de la Direction Générale de la Globalisation, la Culture, l'Education et le Développement International, définit et applique une stratégie de soutien à la CD du gouvernement français. La DAECT conseille les instances locales, favorise la cohérence et mise en commun des actions et apporte le financement grâce à des programmes de soutien.

Un acteur clé pour le lien international des gouvernements locaux français est Cités Unies de France (CUF), un important réseau d'autorités locales qui aide autant à identifier les associés qu'à élaborer et exécuter les projets. A travers l'animation des « groupes de pays » tel que le groupe-pays Argentine, CUF réunit les gouvernements locaux travaillant dans un même état et leur permet d'impulser des initiatives, de se soutenir

« Au-delà des diverses formes de gouvernement et d'organisation territoriale des deux pays, cela n'a pas constitué un obstacle pour que les gouvernements locaux puissent coopérer ».

mutuellement
et de coordonner les actions.

En France il existe également 12 réseaux multi-acteurs de coopérations et solidarités internationales, qui agissent en tant que référents régionaux, et une série d'associations de gouvernements locaux et de groupes d'élus qui, de leur côté, jouent un rôle important dans la fédération des intérêts des membres en représentant et coordonnant l'action collective.

Quelques instances nationales soutiennent la CD, comme le réseau français de conseillers diplomatiques et professionnels de l'action internationale qui assistent depuis les territoires et conjointement aux préfetures de région, ou le réseau de correspondants de CD dans les Ambassades, qui se chargent quant à eux du soutien et de la coordination.

Principales actions et outils qui assistent la CD franco-argentine

Les Chancelleries, par le biais de leurs organismes de coopération et des Ambassades, soutiennent les gouvernements locaux dans leurs initiatives ; elles travaillent conjointement pour diffuser cette modalité, collaborent à l'identification des associés et stimulent la concrétisation de nouvelles alliances. L'assistance se déroule dans divers actions et outils :

Rencontres bilatérales permettant des échanges directs entre les acteurs locaux des deux pays, la concrétisation de nouvelles alliances, la connaissance des expériences de travail commun et l'approche de thèmes d'intérêt, à travers des réunions ou des expositions.

Séminaires thématiques auxquels participent des experts argentins et français, aussi bien dans le cadre de projets spécifiques que dans des ateliers de formation et échanges d'expériences.

Soutien pour la formulation de projets qui dispose



d'équipes de spécialistes conseillant dans la formulation, le suivi et l'évaluation des projets et apportant un soutien coordonné en fonction des espaces thématiques et sectoriels impliqués.

Recherches pour identifier les contreparties possibles à partir des thématiques proposées par les gouvernements locaux.

Accompagnement des missions de coopération visant à soutenir les délégations qui dans le cadre des actions de coopération se déplacent vers les territoires.

Convocations pour projets, adressées par la DAECT aux gouvernements locaux français pour soutenir leurs initiatives de CD avec des partenaires étrangers. Celles-ci peuvent être générales (annuelles, ou tous les deux ou trois ans), ou thématiques ; par exemple, sur « La jeunesse », centrée sur l'éducation et la participation des jeunes, ou encore « Sports et coopération décentralisée », visant à soutenir et stimuler la pratique des sports comme levier pour le développement. En général, elles incluent les thèmes prioritaires de l'agenda 2030 pour le développement durable des Nations Unies, tels que les 17 objectifs de développement durable et l'accord de Paris sur le climat. Les gouvernements locaux des deux pays participent au montage de ces projets avec leurs ressources propres, monétaires ou matérielles, et la Chancellerie Argentine contribue également si les projets sont approuvés.

Le programme EXPE-CT de la DAECT, bien que n'étant pas un outil spécifique de la CD, permet aux gouvernements locaux français (GLF) de valoriser leur compétences dans le secteur international et de répondre aux sollicitudes des autorités locales étran-

« Jamais l'importance du rôle des gouvernements locaux n'était apparue si clairement pour apporter des réponses aux défis globaux depuis les territoires ».

gères sur des thèmes ponctuels par des interventions définies. Les GLF participent en définissant leurs meilleurs secteurs de connaissance et d'expérience grâce à un processus interne qui leur permet d'obtenir la « certification d'expertise » dans un thème spécifique. Il existe une liste des gouvernements locaux indiquant ces certifications, qui est mis à jour régulièrement.

Autres dispositifs de soutien

FICOL Les « Facilités de financement aux entités territoriales françaises », proposées par l'Agence Française de Développement (AFD), s'adressent aux autorités locales françaises pour leur permettre de réaliser des projets avec leurs contreparties de pays en développement et d'obtenir des conseils techniques pour le montage de projets.

La « **Bourse d'Associations** », disponible sur la plateforme de la Commission Nationale de Coopération Décentralisée de France, facilite l'approche et la mise en relation d'associés potentiels. Tant les entités locales françaises que les étrangères peuvent présenter leurs profils et projets ponctuels par le biais d'un formulaire de candidature.

Le **Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM)**, dont la mission est de protéger l'environnement dans les pays en développement, finance quant à lui des projets axés sur 5 thèmes, parmi lesquels la préservation de la biodiversité et le climat. Ces outils sont disponibles par la voie de différentes instances, dont les gouvernements locaux.

Les Alliances - Les Projets

Les projets déjà réalisés ou en développement dans le cadre des alliances territoriales sont très vastes. Nous en indiquerons seulement quelques-uns ici pour souligner la diversité des motivations et l'étendue de la participation de tous les gouvernements locaux, indépendamment de l'échelle de leur territoire.

Les premières coopérations telles que celles de Saavedra Pigüé et du Conseil départemental de l'Aveyron ont développé des projets culturels et de valorisation historique à partir de l'immigration dans l'Aveyron, comme l'ont aussi fait les localités de San José et Villa Elisa et l'Association locale *Centro Saboyano* avec le conseil départemental de Haute Savoie, à partir de l'immigration en Haute Savoie.

Quelques alliances se distinguent par leur continuation au cours du temps. C'est le cas de **Luján** et **Chartres**, villes de pèlerinages qui doivent faire face au défi de la création d'un Centre International de Vitraux, école unique en son genre en Amérique latine, et qui au fil des ans ont échangé des expériences sur le tourisme religieux et culturel, le patrimoine, la gastronomie, l'enseignement de l'espagnol et du français, et actuellement les centres technologiques. Un autre exemple est celui de la **Province de Jujuy**, associée au conseil départemental de la **Vienne**, qui depuis 2011 et sans interruption ont maintenu des liens et réalisé divers projets dans les secteurs de la santé et du tourisme, et actuellement dans la gestion de crises et la prévention d'incendies. **Buenos Aires** et **Paris** ont aussi développé un dialogue métropolitain profond au cours des 20 dernières années sur des thèmes culturels, ainsi que sur le développement urbain, les politiques de promotion de la création et des échanges de start-ups et innovation, entre autres.

D'autres liens ont basé leur expérience de coopération dans les échanges de connaissances sur leurs productions locales, comme c'est le cas de **Los Antiguos** et **Itxassou**, petites municipalités productrices de cerises qui ont développé un projet d'amélioration de la production et la mise en valeur des produits régionaux, échangeant de plus des informations sur l'obtention de dénomination d'origine ; de même, la **Province de Salta** et la **ville de Cachi** développent actuellement avec la **Municipalité de Espelette** un projet pour le transfert de connaissances (agronomiques, de transformation et mise en valeur, le lien patrimonial piment/territoire) et l'implantation de stratégies locales de développement liées au piment, culture traditionnelle des deux localités.

De nouvelles alliances dans le secteur sportif sont réalisées pour la formation technique des entraîneurs, une clinique pour les arbitres et la formation de joueurs de handball entre la **Municipalité de General Alvear** et

Chambéry, à travers le Club Chambéry Savoie. D'autres ont diversifié des thématiques et des sources de financement, comme c'est le cas de la **ville de Santa Fe** et la **communauté de Gran Poitiers**, sur des échanges scientifiques, universitaires et d'innovation, et postérieurement sur le patrimoine architectural avec l'aide de la DAECT et la AFD alternativement.

Finalement, l'échange en matière d'œnologie et d'œnotourisme de la **Province de Tucumán** et la **Communauté de Saumur Val de Loire** offre un intéressant modèle multi-acteurs impliquant non seulement les autorités locales mais aussi les universités, les lycées agricoles et les caves.

Tous ces protagonistes composent, avec bien d'autres, les meilleurs témoignages que nous pouvons donner de la coopération décentralisée franco-argentine.

Perspectives vers la IV Rencontre Franco-Argentine

Jamais l'importance du rôle des gouvernements locaux n'était apparue si clairement pour apporter des réponses aux défis globaux depuis les territoires. Leur protagonisme dans le secteur international est inégalable et en fait des acteurs fondamentaux de la construction du monde de demain.

Durant la pandémie de Covid, les gouvernements

locaux des deux pays sont parvenus, dans de nombreux cas, en plus d'actions d'urgence locales, à adapter les actions en cours et ne pas les interrompre. Après avoir traversé le pire de la crise, nous pouvons vérifier que les échanges s'intensifient à nouveau et que l'une des leçons apprises pendant cette période semble être la confirmation de l'importance de ne pas s'isoler et de renforcer les liens. Les outils informatiques ont été essentiels pour maintenir opératifs les échanges durant cette période.

Le prochain défi commun sera la réalisation de la IV Rencontre Argentine-France 2023. C'est l'occasion de renouveler les dispositifs de soutien et d'accompagner les gouvernements locaux pour renforcer les coopérations existantes et promouvoir de nouveaux liens, en impulsant d'autres formes d'association telles que la coopération triangulaire ou les alliances aboutissant à des réseaux de travail sur des thématiques d'intérêt commun, en encourageant aussi l'incorporation d'acteurs de la société civile, la science, la technologie et le monde académique susceptibles d'introduire des complémentarités bénéfiques.

Dans cette phase fondamentale de récupération, il est important de redonner de la vitalité aux territoires et de partager les connaissances et expériences visant au développement durable. Apprendre de l'autre et travailler avec lui constitue un pari et un moteur pour la coopération décentralisée franco-argentine. ⁽¹¹⁾



Alicia San Nicolás: Avocate, spécialiste en coopération décentralisée et diplômée en coopération internationale. Elle enseigne la formulation, le suivi et l'évaluation de projets. Depuis 2003, elle coordonne le programme de coopération fédérale et est responsable de la coopération décentralisée à la direction générale de la coopération internationale du ministère des affaires étrangères, du commerce international de la République argentine. ✉ Contact: asn@mrecic.gov.ar



María Inés Rosas: Elle est adjointe pour la coopération scientifique et décentralisée à l'Institut français d'Argentine. De nationalité franco-argentine, elle travaille depuis 20 ans dans la coopération bilatérale à l'ambassade de France en Argentine. Elle a coordonné de nombreux projets de coopération technique dans différents domaines. Parallèlement à la coopération décentralisée, elle participe à la gestion de projets environnementaux et de programmes de diffusion scientifique, avec un intérêt particulier pour la mise en relation du réseau scientifique franco-argentin. Elle est correspondante pour la coopération non gouvernementale de l'ambassade de France en Argentine pour le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères. ✉ Contact: maria-ines.rosas@diplomatie.gouv.fr



Une nouvelle dynamique Amérique latine et Caraïbes au sein de *Cités Unies France*

Par Céline Papin et Zoé Courboin

Une nouvelle dynamique Amérique latine et Caraïbes au sein de Cités Unies France

Par Céline Papin et Zoé Courboin

CONTEXTE

- En novembre 2014, CUF avait contribué au numéro spécial « Savoir-faire. La coopération décentralisée entre la France et l'Amérique latine » de la revue TIP par Paradiplomacia et par la Délégation régionale de Coopération française pour l'Amérique du Sud, notamment via un article écrit par le personnel de CUF en charge de la zone et un encadré de présentation de CUF (Cf. pièce-jointe, pages 59-61 et 83).
- En octobre 2021, CUF a été contacté par Paradiplomacia pour contribuer au prochain numéro de la revue TIP. Il a été convenu de mettre à jour la présentation de CUF et d'écrire un nouvel article, focalisé sur la nouvelle dynamique Amérique latine et Caraïbes de CUF mise en place cette année. La proposition ci-dessous reprend le même format que la revue de 2014.

De 2000 à 2014, la coopération décentralisée entre la France et les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes connaît un essor très important. Cependant, suite à divers événements politiques, administratifs et économiques de part et d'autre de ces territoires, les collectivités territoriales françaises se sont progressivement désengagées, mettant ainsi fin à leur coopération. Face à ce nouveau phénomène, seuls les « groupes-pays » Argentine, Haïti et Mexique de Cités Unies France ont maintenu leurs animations de manière active. Depuis 2020, Cités Unies France se penche sur une nouvelle stratégie afin de pouvoir accompagner l'ensemble de ses adhérents dans leur coopération décentralisée avec cette zone géographique (dont le Brésil, le Pérou, Cuba...), à travers la « Dynamique Amérique latine et Caraïbes ».

« Cette initiative développe et approfondit les liens entre la France, l'Amérique latine et les Caraïbes ».

En septembre 2020, Cités Unies France débute sa réflexion lors des Rencontres de l'action internationale des collectivités territoriales (RAICT) afin de mieux appréhender les besoins des collectivités engagées en Amérique latine et aux Caraïbes, notamment pour celles orphelines de « groupes-pays » (cf. encadré ci-contre).

Une 2ème réunion, en novembre 2020, permet de définir trois priorités thématiques de la coopération décentralisée franco-latino-américaine, du point de vue des collectivités françaises. Celles-ci souhaitent échanger et travailler avec leurs homologues latino-américains autour des secteurs de la santé, de la par-

Les groupes-pays de Cités Unies France, véritable « marque de fabrique » du réseau, réunissent les collectivités françaises qui le souhaitent, travaillant sur un même pays, sans distinction de taille, d'appartenance politique, ou encore de localisation géographique sur le territoire. Chaque groupe-pays est présidé par une collectivité territoriale française engagée dans le pays concerné et adhérente de Cités Unies France. Ils ont pour objectif de contribuer à une meilleure information réciproque sur la coopération décentralisée et l'action internationale des collectivités territoriales, de mettre en commun et favoriser la mutualisation des actions et démarches des acteurs de la coopération décentralisée, ainsi que de contribuer à innover les pratiques de la coopération décentralisée.

ticipation citoyenne et de l'environnement, de la biodiversité et du changement climatique.

En 2021, Cités Unies France célèbre la Semaine de l'Amérique latine et des Caraïbes (SALC), événement annuel organisé par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères. Initialement prévue en juin, la journée de la coopération décentralisée France-Amérique latine-Caraïbes est reportée en octobre.

Entre temps, la ville de Bordeaux est désignée pour présider la Dynamique Amérique latine et Caraïbes. Pour une durée de 3 ans, Céline Papin, adjointe au maire en charge des coopérations territoriales, européennes et internationales, de la ville, animera les travaux de ce nouveau groupe afin que les collectivités françaises engagées dans ces pays bénéficient de partage d'expériences, d'informations sur la coopération décentralisée et d'une visibilité au sein de Cités Unies France et à plus haut niveau.

Le 19 octobre, la Dynamique Amérique latine et Caraïbes de Cités Unies France est officiellement lancée, dans les salons de la mairie de Bordeaux, à travers une journée d'échanges entre acteurs de la coopération décentralisée. Cette initiative développe et approfondit les liens entre la France, l'Amérique latine et les Caraïbes, lesquels sont non seulement historiques mais aussi désormais de réciprocité et de responsabilité sociale et écologique. La visioconférence a permis aux gouvernements locaux latino-américains, via la présence des réseaux FLACMA, Mercociudades et Paradiplomacia, de présenter leur point de vue sur la coopération décentralisée avec la France et leurs priorités thématiques.

En 2022, la Dynamique Amérique latine et Caraïbes définira sa feuille de route afin de déterminer les actions à entreprendre par et pour les membres du groupe, sous la présidence de la ville de Bordeaux. Pour répondre aux attentes des collectivités françaises, trois réunions thématiques (définies comme prioritaires) seront organisées au cours de l'année. Enfin, un répertoire de la coopération décentralisée franco-latino-américaine sera élaboré, permettant de recenser les projets de coopération en cours entre ces territoires. ¹⁰⁰

Mise à jour de la présentation de *Cités Unies France*

CUF: Cités Unies France est le réseau des collectivités territoriales françaises engagées dans l'action internationale

Nos idées-clés :

- **Animation et coordination :** 28 groupes-pays (Afrique, Amériques, Asie, Europe) et groupes thématiques (climat, crises, genre, jeunesse, ODD) permettent de mutualiser, impulser et capitaliser l'action internationale des gouvernements locaux. Ces actions concertées permettent également de renforcer les liens avec les institutions du pays et les ambassades.
- **Relations partenariales :** conventions avec différentes institutions (Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, Agence française de développement...), représentation des collectivités françaises au sein des réseaux de collectivités (Platforma, CGLU, AFCCRE...) et liens avec les professionnels de l'action internationale (ARRICOD, Réseaux régionaux multi-acteurs, MEDEF International...).
- **Information et conseil :** organisation annuelle des « Rencontres de l'action internationale des collectivités territoriales » à Paris, publication d'une Newsletter bimestrielle, diffusion des « Chroniques géopolitiques » pour décrypter l'actualité internationale, production de répertoires de la coopération décentralisée entre la France et les pays étrangers et de divers documents de réflexion.
- **Plaidoyer :** soutien aux processus de décentralisation, à la démocratie, à la bonne gouvernance, au renforcement des capacités des autorités locales pour le développement des territoires, à la non-discrimination et à l'égalité.
- **Contact pour l'Amérique latine et les Caraïbes :** Zoé Courboin, z.courboin@cites-unies-france.org
- **Plus d'informations :** <http://www.cites-unies-france.org>





Céline Papin:

Est Adjointe au maire en charge des coopérations territoriales, européennes et internationales de la ville de Bordeaux. Après un passage à l'Institut d'études politiques de Bordeaux et deux années d'études à l'international (Finlande et Espagne), elle a travaillé comme collaboratrice politique pendant 12 ans auprès du groupe écologiste de Bordeaux Métropole. Tournée vers l'international et adhérente de longue date à Cités Unies France, la ville de Bordeaux préside désormais la Dynamique Amérique latine et Caraïbes du réseau.



Zoé Courboin:

Anime les groupes-pays Argentine, Haïti et Madagascar, la dynamique Amérique latine et Caraïbes, ainsi que le groupe thématique Genre, au sein du service Animation géographique et thématique de Cités Unies France. Elle est diplômée d'un Master en Etudes du développement de l'Institut d'Etude du Développement Economique et Social (IEDES) de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne.



L'ARRICOD,
le réseau des professionnels
de l'action internationale des
collectivités territoriales françaises

Par L'ARRICOD

L'ARRICOD, le réseau des professionnels de l'action internationale des collectivités territoriales françaises

Par L'ARRICOD

L'association ARRICOD est le réseau des professionnels de l'action internationale des collectivités territoriales français. On retrouve peu d'équivalents en Europe et dans le monde. Il se distingue des réseaux de collectivités locales spécialisées, comme Cités Unies France, CGLU ou Mercociudades en ce sens qu'il ne représente aucune ville ou territoire.

Ses membres participent à titre personnel, afin d'échanger entre pairs sur leurs conditions de travail, les difficultés qu'ils rencontrent, mais également établir des liens personnels entre pairs, développer leurs compétences et savoirs-faires. Il se distingue ainsi également des syndicats professionnels, car ne vise pas à défendre une catégorie d'agents vis-à-vis d'employeurs.

Le réseau qui se veut décalé et apprenant, fait aussi office de think-tank et est reconnu comme tel par les institutions actives dans le domaine, tel le ministère des Affaires Étrangères (direction générale de l'action extérieure des collectivités territoriales) ou l'Agence Française de Développement (principale financeur de l'Aide Publique au Développement de la France) qui le soutiennent depuis plusieurs années et le sollicitent pour contribuer à leurs actions. Il intervient ainsi régulièrement dans les réflexions et débats sur l'action internationale des collectivités, ou l'internationalisation des villes, comme au séminaire piloté par le centre international d'études et de développement local (CIEDEL) avec plusieurs contributions de ses membres. On retrouve d'ailleurs plusieurs ouvrages publiés par ses membres dans les références du secteur, rappelés sur le site du réseau.

Outre des échanges permanents, ponctuels ou cycliques entre membres, simples adhérents ou administrateurs, il met à disposition de ses membres une boîte à outils, intégrant une trentaine de fiches pratiques à destination des professionnels, et une vidéothèque avec des portraits d'agents, qu'ils soient membres ou partenaires étrangers.

« Ses membres participent à titre personnel, afin d'échanger entre pairs sur leurs conditions de travail, les difficultés qu'ils rencontrent, mais également établir des liens personnels entre pairs ».

Enfin c'est un formidable outil de diffusion d'informations, d'annonces, d'événements, via sa page web, son blog, sa newsletter envoyée à plus d'un millier de professionnels et les réseaux sociaux (entre 500 et 800 abonnés selon les réseaux).

Son fonctionnement comprend des interactions avec les organismes spécialisés comme le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), principal organisateur de la formation professionnelle des agents des collectivités, ou le F3E, spécialisé dans l'évaluation des projets internationaux, lors d'ateliers communs, interventions, conférences etc., ou à l'inverse, avec la participation des partenaires aux actions de l'ARRICOD, organisation d'ateliers spécifiques, thématiques ou géographiques, webinaires, et organisation d'une rencontre annuelle, les universités de l'ARRICOD, permettant de retrouver les adhérents, sympathisants et partenaires dans une ville en France (Montpellier(2014), Strasbourg(2015), Dunkerque(2016), Grenoble (2017), Angoulême(2018), Brest(2019), et bientôt Tours(2021)).

Ce fonctionnement libre des pesanteurs institutionnelles et politiques, permet d'être à la pointe des réflexions portant sur l'action internationale et européenne des collectivités. On retrouve ainsi souvent en décalé (dans le temps) ces mêmes réflexions au sein des instances de ses partenaires. Aussi le réseau, outre son appui auprès de ses membres et sa production d'outils (ouvrages, vidéos) fait bien office de lieu de réflexion.

« L'ARRICOD est ainsi porteur d'une vision, qu'il cherche à partager et promouvoir : celle d'une action internationale et européenne des collectivités au spectre large ».

L'ARRICOD est ainsi porteur d'une vision, qu'il cherche à partager et promouvoir : celle d'une action internationale et européenne des collectivités au spectre large, impactant directement sur les territoires des collectivités porteuses de ces actions, associant leurs acteurs et populations, et leurs partenaires étrangers, dans l'élaboration et la mise en œuvre. D'où la recherche d'évaluation d'impact constamment promue par l'association, mais également la volonté de dépasser le champ de la solidarité humanitaire nord-sud.



Collaboration avec l'Amérique latine

Plus spécifiquement, l'ARRICOD a collaboré avec l'Amérique latine au sein du réseau AI-LAs (Allianza eurolatinoamericana de cooperacion entre ciudades <https://www.proyectoallas.net/>, réseau de collectivités locales latinoaméricaines financé dans le cadre du programme européen ANE-AL, notamment dans la période de 2013 à 2018. Piloté par la ville de Mexico, il a regroupé entre autres les villes de Lima(Pérou), Quito (Equateur), Montevideo (Uruguay), Moron (Argentine), Belo Horizonte (Brésil), Medellin (Colombie), ainsi que Citées Unies France et le FAMSI, le Fonds Andalous des municipalités. L'Arricod, au même titre que son homologue mexicaine l'AMAIE, ou que l'Université Rosario de Bogota en a été collaborateur. En est notamment issu, la traduction de son ouvrage en espagnol « l'action internationale des collectivités » qui précise en particulier la vision de l'ARRICOD sur l'AICT (https://proyectoallas.net/wp-content/uploads/2018/01/EBOOK-AI-AmLat_FR.pdf).

Sa participation au projet ALLAs visait justement à échanger avec d'autres réseaux de professionnels, confronter nos points de vue, s'inspirer d'expériences (...) et faire avancer ensemble deux enjeux principaux, que sont





- le positionnement de l'action internationale comme thème à part entière de l'action publique des autorités locales
- la professionnalisation de l'AICT, et le renforcement de bureaux ou départements spécifiques de collectivités dédiés à l'AICT.

Les réflexions issues des travaux ALLAS, à l'aide de méthodologies très participatives et ouvertes, facilitant les échanges, ont fortement enrichi les pratiques de chaque côté de l'Atlantique.

L'Arricod a ainsi profité des expériences de participation citoyenne menées dans certaines villes latino-américaines. La publication des « Cuadernos » thématiques de Allas a aussi conforté la vision Arricod sur l'importance de la prise en compte du local et de l'impact de l'AICT sur les territoires, du travail multipartenarial qu'implique l'AICT. Et l'Arricod a certainement renforcé l'idée de l'indispensable professionnalisation des bureaux ou département des Affaires internationales dans les collectivités latino-américaines.

« Le réseau a développé toute une méthodologie pour adopter et mettre en œuvre une politique internationale au niveau local ».

L'Association Mexicaine des Bureaux d'Affaires Internationales des États (AMAIE) a d'ailleurs renouvelé son partenariat (initié en 2012?) avec l'ARRICOD en 2017.

Le réseau a développé toute une méthodologie pour adopter et mettre en œuvre une politique internationale au niveau local, que l'on retrouve dans son ouvrage « guide Le guide de l'action internationale économique des collectivités territoriales » ([https://www.rricod.fr/actioninternationaleeconomiquedescollectivitesterritoriales/](https://www.arricod.fr/actioninternationaleeconomiquedescollectivitesterritoriales/) pp 15-35) en particulier sont précisés les compétences et savoir-faires nécessaires pour exercer le métier (p34) et développer des projets internationaux depuis les territoires. 



L'action extérieure des collectivités entre défis et réalité locale : retour d'expérience du terrain

Par Anne-Claire Gaudru

L'action extérieure des collectivités entre défis et réalité locale : retour d'expérience du terrain

Par Anne-Claire Gaudru

**Cet article est un regard technique sur les enjeux et le métier de l'AICT, et saurait être la traduction d'une vision politique quelconque. Les propos n'engagent que l'avis de l'auteur.*

Avec 4700 collectivités françaises engagées dans 134 pays, l'action extérieure des collectivités (AICT) est pratiquée par l'ensemble des niveaux de collectivités (régions, départements, métropoles et grandes villes et villes moyennes jusqu'au village). Fruit d'un long parcours législatif, dernièrement la loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale, a élargi les champs d'application jusqu'aux « actions unilatérales des collectivités (prospection et promotion, foire...) ».

Dans un contexte de mondialisation débridée, cette politique publique est une nouvelle corde à l'arc des collectivités, autoriser à engager différents types d'actions avec des collectivités étrangères, dans le respect des engagements diplomatiques de l'Etat. Ces actions ont des géographies, des formes et des thématiques diverses, en fonction des choix poursuivis par l'exécutif local. Au delà du jumelage hérité de la réconciliation franco-allemande, les opportunités de l'action internationale des collectivités est encore méconnue des citoyens.

Pourtant, aux avant post des crises, les collectivités font figurent d'acteurs de premier plan et semblent gagner leur place sur la scène internationale aux cotés des Etats. De la théorie à la pratique, les défis restent nombreux pour l'internationalisation des territoires en France.

A l'image du questionnement titre du célèbre essai de Benjamin Barber « Et si les maires dirigeaient le monde », le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et de nombreux réseaux de villes évoquent la nouvelle ère de la coopération, encourageant la nécessaire internationalisation des autorités locales.

En France, dans un contexte de décentralisation ac-

« De la théorie à la pratique, les défis restent nombreux pour l'internationalisation des territoires en France ».

crue, renforcé par de récentes lois de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles, les collectivités font face à des responsabilités importantes. Souvent reléguée aux questions humanitaires, l'AECT devient un outil de dialogue avec leur homologue, coordination de réponses à l'échelle européenne voire même rayonnement de l'expertise.

Cet article empirique donne un aperçu en trois temps, de la pratique de métiers d'agents des collectivités, chef de projet européen ou directeur de relations internationales. De son cadre juridique (théorique) à sa réalité en matière d'usage (pratique), et quelques pistes pour une internationalisation intégrée et des perspectives de coopération innovantes.

1. Théorie ce que l'état permet: Un cadre évolutif basés sur les actes décentralisateurs

En France, le concept a évolué au gré de la décentralisation concédée par l'État, contribuant aujourd'hui à l'ouverture et à de nouveaux outils de rayonnement mais aussi d'attractivité des territoires.

Depuis 1992, la loi sur l'administration territoriale de la République consacre la coopération décentralisée comme une politique publique – non obligatoire – pour tous les niveaux de collectivités. Elle leur permet d'accéder à une palette de partenariats de nature différentes de l'aide humanitaire, au renforcement des expertises et politiques publiques, au-

« L'AICT s'est affirmée comme une compétence et un outil à part entière au service de la performance du territoire ».

tour d'échanges de bonnes pratiques ou de projets d'application. Elles s'y engagent sur fonds propres, émargent à des dispositifs de l'Etat, des appels à projets de l'Union européenne ou de dispositifs de l'Agence de développement majoritairement.

Au fil du temps, l'AICT en fonction des enjeux des collectivités se convertit en un outil de solidarité et de recherche de la paix, d'innovation, de recherche de visibilité ou d'opportunités économiques.

En ce sens, la récente promulgation de la loi « développement solidaire et lutte contre les inégalités » - 4 août 2021 - reconnaît la contribution de l'action internationale des collectivités territoriales (AICT), comme un investissement et favorise l'engagement international des collectivités au travers de quatre opportunités :

- l'investissement dans les biens publics mondiaux pour prévenir les crises globales sur tous les continents
- la refonte de la politique de développement sur une logique partenariale et une responsabilité partagée avec les pays partenaires
- le renforcement du pilotage de la politique de développement, pilier à part entière de la politique de la France
- la garantie de l'efficacité de son action, grâce à de nouveaux mécanismes d'évaluation et de redevabilité et la recherche d'impact réel.

Sous l'égide de l'Etat, et en vertu du principe d'autonomie, la coopération décentralisée - fraction de l'AICT - se vulgarise.

Soucieux d'encadrer et d'accompagner les collectivités, le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères et ses agences produisent des manuels rappelant les types d'opérations, l'étendu des impacts directs et indirects issus d'un tel engagement.

En effet, cette politique publique s'inscrit en complémentarité des missions diplomatiques de l'Etat. Les co-

llectivités disposent de leur savoir-faire, de l'écosystème local pour engager des projets autour de grands enjeux divers ainsi répertoriés dans le guide opérationnel de la coopération décentralisée produit par la Délégation à l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) : « œuvrer à la transformation durable de nos sociétés, Permettre à la population de s'impliquer dans sa diversité, Répondre à un devoir de solidarité internationale et d'aide au développement ou encore Valoriser l'expertise des élus et des agents territoriaux ».

Par exemple, un projet européen comme le projet « 4citiesfordev », qui rapproche quatre villes actrices de politiques locales et coopération décentralisée, Riga, Tours, Bilbao et Turin –) et 7 « communautés de la nourriture » en Afrique (groupes de producteurs, éleveurs...) autour de l'approche Slow food est une bonne illustration de enjeux globaux et locaux portés par les autorités locales, en direction des citoyens et des évolutions des modes de consommation, notamment en matière d'alimentation.

Notons que certains réseaux, comme Eurocities permettent la rencontre régulière de collectivités membres, et réunit des commissions thématiques pour favoriser l'échange de savoir-faire et d'être rendu visible dans leurs priorités et de renforcer leur expertise, au contact d'autres collectivités européennes.

Egalement, Cités Unies France, réseau français d'élus engagés dans l'action internationale appuie les collectivités françaises accompagnant l'écriture de leur stratégie de coopération (dispositif Dcol), réunit des groupements pour les collectivités actives dans un même pays et siège à la commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD), instance nationale de dialogue entre l'Etat et l'ensemble des acteurs de l'AICT.

Avec cet outil, les collectivités bénéficient d'une véritable reconnaissance de leur expertise et celle de leurs satellites sur l'échiquier international. Pour l'Etat, elles sont des partenaires de sa stratégie d'influence (softpower) et à la fois, selon l'expression consacrée, démultiplient et territorialisent les retombées. Elles y sont accompagnées par de nombreux réseaux et dispositifs.

En pratique, quelle est la réalité du travail et la nature des échanges en matière de coopération ? quels savoir-faire et compétences sont mobilisés dans le travail des agents en collectivité, qu'est ce qui garantit la qualité de l'action inter-

nationale d'une collectivité ? Qu'est ce que la coopération de XXIème siècle, derrière ces grands principes, en pratiques ?

2. Pratique, ce que les collectivités font « du symbole à la recherche de l'impact local »

Passé en quelques années des jumelages, peu contraignant basé sur l'échange ou le montage d'événements communs, à une coopération dite stratégique, autour de projets et enjeux majeurs du territoire (environnement, développement local, la mobilité...), l'AICT s'est affirmée comme une compétence et un outil à part entière au service de la performance du territoire.

Souvent présentée sous la métaphore du mariage, ce qualificatif est devenu un peu galvaudé. En effet, loin d'une simple union, inscrite dans une volonté politique réciproque, cette relation doit sa réussite à la satisfaction de besoins clairement identifiés et mesurables servant les intérêts du territoire et de ses citoyens.

Localement toutefois, l'internationalisation du territoire peut être perçue comme un délaissement du local. Ainsi, la réussite d'une action extérieure quelque soit sa nature repose sur la capacité à concilier l'intérêt général, principe fondateur des services publics, et d'être transparent sur les objectifs identifiés pour les territoires.

Ainsi, nous décrypterons deux points de rigueur pour toutes actions internationales coordonnées par une collectivité : faire se rencontrer les enjeux locaux et globaux, et professionnaliser les métiers des relations internationales.

Des enjeux locaux et internationaux, inscrit dans le principe d'intérêt général

Impulsé par une volonté politique, la coopération engage la responsabilité de la collectivité, qui est le chef de file de l'ensemble de l'écosystème du territoire. Une AICT qualitative est consensuelle, elle coordonne et intègre les préoccupations des acteurs impliqués au bénéfice des territoires.

Depuis l'étranger, la multiplicité des échelons territoriaux français, la répartition des compétences ou encore le pilotage de certains équipements (CHU, lycée...) sont obscures. Il est important que la dyna-

mique territoriale de la collectivité soit incarnée sous une bannière unique, pour faciliter l'identification des opportunités de travail et la contribution de tous les savoir-faire.

Pour cela, en amont, un travail transversal d'étude des programmations et stratégies qui régissent la collectivité permet de conforter certaines pistes de travail définies. Par exemple, une collectivité dont le plan de relance comprend un axe sur le bien vivre en ville autour de l'alimentation et des déplacements sobres, verra les directions métiers et la direction des relations internationales, pour établir des critères de recherche d'un territoire exemplaire en la matière, ou monter un consortium fructueux à l'occasion d'un appel européen sur cette thématique ou intégrer un cluster ou groupe de travail divulguant de bonnes pratiques, par exemple.

L'internationalisation est souvent perçue comme une politique hors sol, porteuse de faibles impacts et de coûts importants liés à des déplacements et voyages d'études.

La rencontre entre paires est la richesse de l'AICT, à ce titre un levier d'échanges et d'enrichissement pour dépasser des difficultés, presque une formation continue pour les agents des directions métiers et une valorisation de l'expertise.

La crise sanitaire a été une illustration de l'utilité des retours d'expérience. Les partenariats ont servis de canaux de partage et de soutien entre les territoires, allant du don de masques au partage des techniques de maintien de services de transports sécurisés au cœur de la crise sanitaire.

Outre l'inscription dans les grandes priorités locales, la réponse à des défis globaux comme les objectifs du développement durables sont un atout pour sensibiliser les citoyens aux enjeux mondiaux, et démontrer les impacts d'un dialogue international.

Face aux restrictions budgétaires, l'action internationale doit être évaluée à l'aune de sa contribution à l'intérêt général. Pour lever tout soupçon, une stratégie de communication garantie la confiance et participe à la valorisation et dissémination des actions.

Plusieurs collectivités ont recours à une charte de l'action internationale, qui explicite la complémentarité du local et de l'international, son fonctionne-

« Faire se rencontrer les enjeux locaux et globaux, et professionnaliser les métiers des relations internationales ».

ment, les acteurs pouvant s'y associer, et diffusant même les budgets et les sources de financement. Par exemple, par la voie d'appel à projets aux associations du territoire, certaines villes appuient la coopération de solidarité internationale sur un thème ou une région géographique choisie. Certaines réalisent des budgets participatifs, autour de la citoyenneté mondiale comme la région Occitanie pour sensibiliser les citoyens aux enjeux locaux et globaux.

Par ailleurs, plusieurs organisations et projets se sont attachés à réaliser des argumentaires autour des bonnes pratiques encourageant une meilleure mobilisation du tissu local et insistant sur la valorisation des impacts locaux par des indicateurs précis.

Le respect de l'intérêt général, ne doit pas déroger à la politique internationale. Il est cependant essentiel de travailler à la conscientisation des citoyens sur l'action internationale.

l'humain et la professionnalisation des relations internationales

Véritable service support, la direction Europe et International, est au service des autres politiques publiques. Connaisseurs des métiers et des priorités de leur collectivité, prompts à l'identification d'initiatives et aux objectifs à atteindre, ils sont le rouage pour la bonne conduite des projets.

Relativement récent, les relations internationales sont encore enclavées, soit rattachées directement à l'exécutif (cabinet du maire ou président), ou noyées dans l'organigramme des directions de la collectivité, elle est victime d'une certaine organisation en silo. Ainsi, elle doit faire des efforts pour faire connaître son action et ses services.

Les agents des relations internationales sont ces outils facilitateurs dans leur propre collectivité et avec les autres territoires. Ils sont trois atouts l'ouverture interculturelle, des connaissances généralistes sur l'ensemble des compétences et être coordinateur et gestionnaire de projet.

Premièrement, être agent chargé de mettre en œuvre la coopération nécessite une **curiosité naturelle** pour les pratiques publiques dans le monde, une ouverture internationale à minima sur les pays avec lesquels ils travaillent.

Si la maîtrise des langues étrangères est une base indispensable, il ne serait pas étonnant de voir des profils disposant de double culture d'être chargés des relations avec certains territoires dont la maîtrise de la langue, des us professionnels permet une plus grande fluidité, comme l'Asie. Déjà, de plus en plus de collectivités françaises, dépêchent des agents sur place, chargés de la représentation du territoire et d'identifier des opportunités – en matière économiques – ou pour coordonner des projets et fluidifier la relation.

Deuxièmement, **l'atout de l'adaptabilité**. Si une vigilance accrue est portée sur l'inscription des thématiques dans les priorités des territoires, il revient aux agents de conseiller face aux nombreuses demandes de partenariats.

Avec la territorialisation de problématiques mondiales, les schémas directeurs et autre programmation pluriannuelle des investissements, sont la boussole de l'action internationales. L'AICT s'inscrit parfaitement dans la poursuite d'enjeux globaux auxquels sont confrontés tous les territoires: bien vivre sur son territoire, égalité homme-femme, les enjeux de mobilité, etc.

Les agents doivent être généralistes et maîtriser l'histoire du territoire, de la réalité présente et de ses ambitions futures. Ainsi, depuis quelques années, certaines collectivités se dotent dans les directions métiers (environnement, patrimoine, culture...), détentrices de l'expertise, de référents « europe-international » capables de faire le lien entre des projets locaux en cours, et des opportunités d'expérimentation ou de coordonner des réponses d'appels à projet européens, par exemple.

Enfin, dans une mondialisation généralisée, la crise sanitaire a revalorisé les circuits courts, l'offre de proximité. Dans les relations internationales, l'enjeu est de territorialiser les enjeux globaux et d'engager un phénomène d'entraînement de l'action locale. Par exemple sur des sujets d'ampleur mondial, comme le changement climatique – dont les impacts sont diffé-

rents d'un territoire à l'autre, mais l'enjeu d'atténuation globale du réchauffement est commun, la réponse doit être collective et locale.

A ce titre, les agents des relations internationales doivent être en capacité de piloter des projets sur des sujets aussi spécialisés que la gestion du patrimoine ou la mobilité douce, en gérant avec rigueur les contributions techniques et financières de collectivités dans des pays différents, soucieuses d'assurer la transformation de leur territoire.

Face aux différentes catastrophes naturelles, industrielles ou humaines, la coopération décentralisée permet une contribution humanitaire, qui peut s'inscrire dans le temps, et se poursuivre mettant à profit les expertises locales. Ainsi, le label EXPECT du MEAE identifie les spécialités des collectivités et soutient des missions d'expertises dans les pays touchés par une problématique spécifique.

Pendant la crise du covid, les collectivités ont joué leur rôle de proximité, en première ligne au devant des citoyens. Leur capacité d'agir en urgence, à être des territoires résilients en adaptant leurs compétences et en s'appuyant sur la solidarité de leur écosystème, ont réaffirmé les collectivités comme chef de file coordinateur des affaires locale et globale.

Le principe de mondialisation évoque l'interdépendance des pays, mais aussi des collectivités territoriales. La coopération nous rappelle qu'il existe un intérêt collectif (intérêt général local international), qu'il dépend d'elles de le vivre comme une coopération ou une compétition.

3. Vers l'internationalisation intégrée : l'idéal systématisation et transversalité :

Charles Josselin, ancien ministre français des affaires étrangères et alors Président du réseau Cités Unies France indiquait en ce sens que « Notre coopération (française) cherche à rendre plus humaine la mondialisation, à l'appropriation ». Ces propos dans le contexte actuel sont d'autant plus vrais que l'AICT, dans son ensemble, est tant au service de la solidarité lors les crises multiples auxquelles font face les territoires, mais l'occasion de créer des nouvelles opportunités d'innovation. En effet, le champs vaste de l'AICT mute



« Il est cependant essentiel de travailler à la conscientisation des citoyens sur l'action internationale ».

en un véritable outil de « soft power » au sens de Joseph Nye Jr, créateur de ce vocable.

Cette dernière partie développe deux exemples de coopération, illustrant l'évolution constante de la coopération et le potentiel de ses usages, comme une réponse aux défis d'un monde toujours plus complexe.

Le choix d'une internationalisation des territoires intégrée aux politiques publiques locales permet de constituer une vision grand angle. L'enjeu est de constituer une équipe capable d'aller chercher le bon appel à projet, les fonds, l'idée ou d'identifier le besoin précis, et être performant pour agir collectivement dans un partenariat équilibré.

Aux prises entre les sujets et priorités européennes et les injonctions des citoyens à répondre à leurs besoins, les collectivités doivent développer des projets

« Il s'agit plus communément d'arrêter d'opposer la solidarité à la diplomatie économique, mais bien d'innover en reconnaissant toutes les nuances et les initiatives et s'accorder sur une éthique commune, autour des intérêts d'un mieux vivre pour les citoyens et le développement du monde ».

à l'international intégrateur des besoins locaux et faisant état d'impacts concrets, en accord avec les priorités essentielles du territoire.

Le concept de villes jumelles climatiques

Face aux engagements pris par les nations de baisser les émissions de Co2 d'ici à 2050, appuyés par les Accords de Paris, les territoires se mobilisent à leur échelle autour de cet enjeu majeur du changement climatique. Sujet global et au cœur du développement du territoire et des préoccupations des citoyens, les collectivités sont déjà impliquées dans le développement d'une meilleure gestion de leurs services de transport plus propres, d'achats responsables de leurs fournitures et de sensibilisation des citoyens aux circuits courts et à la gestion des déchets. La coopération décentralisée du simple partage d'expertise au financement d'une usine de traitement des boues est un levier pour agir à l'échelle mondiale, contribuant à la qualité de vie, la dignité et la santé et par conséquent à la paix.

Dans le cadre de recherches scientifiques initiées par l'université de Genève (institut des sciences et de l'environnement), un travail multidisciplinaire a permis de traduire les données scientifiques en établissant des modèles climatiques, compréhensibles et exploitables. Observant l'évolution du climat depuis les années 1950, il a été démontré que la vitesse et l'orientation du déplacement du climat des villes du nord vers le sud de l'Europe : créant la notion de « ville jumelle climatique ».

Se saisissant de cette approche, Toulouse a découvert que son climat actuel serait celui de Hambourg, en 2050 et par projection qu'elle allait hériter du climat actuel de Tunis.

Ce constat, symboliquement proche de l'interdépendance de collectivités engagées en coopération, renforce cette notion d'enjeu global.

Cette approche engage un dialogue spécifique autour de l'adaptation des territoires et d'anticipation en miroir (gestion de l'eau en zone urbaine, îlots de fraîcheurs). Par ailleurs, véritable outil de représentation concrète du changement climatique dans les faits, ce lien peut être capitalisé pour travailler au rapprochement des jeunes dans ces territoires aux destins liés. Par exemple, via un appel à projet de l'OFAG (office franco-allemand pour la jeunesse) facilité la mobilité de jeunes de ces pays à l'occasion d'événement culturel et d'études de terrain autour de sujets comme l'égalité des genres, le climat

Ce concept est donc une nouvelle opportunité de travailler en matière d'anticipation et de se rapprocher des acteurs scientifiques, qui ont une légitimité forte à être associés aux actions et aux discours à porter en direction du grand public.

Vers l'outil du marketing territorial

Comme évoqué en première partie, la décentralisation et le rôle des collectivités tiennent une place centrale dans la stratégie de « soft power ». Cette contribution à l'influence de la France à l'étranger, s'appuie sur la capacité des territoires à prendre conscience de leurs atouts, et à les promouvoir au sein de projets de solidarité, de stratégie de développement économique ou vers un objectif mixte.

Avec la réorganisation territoriale française autour de régions redessinées et de grandes métropoles, les collectivités ont vu les questions de promotion et d'attractivité se développer, de manière concomitante à celle de leur rayonnement local, national et international. On assiste alors à l'émergence d'agences d'attractivité, dont les statuts divergent d'un territoire à l'autre, parfois sur le modèle public-privé, pour mettre en œuvre une stratégie de marketing territorial.

L'image ou la spécificité d'un territoire est un marqueur fort et différenciant dans un contexte de compétition internationale féroce. Il s'agit de miser sur des spécificités de l'histoire économique, humaine, culturelle, ou encore géographique susceptible de crédibiliser le positionnement recherché. Les collectivités développent des cahiers de tendances dépeignant

nant une identité globale (et transversale) du territoire, susceptible d'attirer à elle les prospects souhaités, intéressés par ses atouts et priorités à court, moyen et long terme. L'enjeu est de rapprocher l'offre et la demande, et de s'assurer l'attractivité des bons partenaires, de la main d'œuvre adaptées au besoin du territoire, d'acteurs économiques en phase avec la réalité des besoins du territoire.

Si le marketing territorial est un outil, il peut jouer un rôle intéressant au sein de l'AICT, ou le choix du partenaire est un point de départ d'une coopération de qualité. Basé sur l'édification d'un profil, il peut être un moyen d'affirmer son identité, d'afficher une histoire et d'inscrire les problématiques héritées comme des atouts et chercher des solutions pour mener des réflexions avec les bons interlocuteurs.

A titre d'exemple, la ville de Toulouse est associée à celle de l'histoire de l'aviation. Elle a marqué durablement son territoire incarné aujourd'hui par l'installation du siège d'Airbus, entreprise européenne de l'aéronautique, un vivier d'écoles supérieures d'excellence formant aux métiers de la filière aéronautique et spatiale et est un centre névralgique de l'expertise industrielle, et de recherche et d'innovation sur l'observation de ciel ».

Internationalement connue pour son statut de capitale de l'aéronautique, la ville contribue à faire vivre cette histoire sur son territoire. Un travail de mémoire avec l'ouverture d'un site dédié « L'Envol des pionniers », la requalification des hangars ou est née l'aventure Aéropostale en espace dédié à l'innovation, sont autant d'initiatives locales, qui continuent à construire l'image du territoire aujourd'hui.

A certains égards, en travaillant via son action internationale, avec les réseaux préexistants (associations de mémoire, alliance des villes aéropostales...), une ville contribue à appuyer l'ambition locale et à co-

construire et valoriser cette histoire à l'international et pourquoi pas engager de nouvelles perspectives.

De l'avion vert à la revitalisation du réseau de l'Aéropostale, l'histoire s'écrit grâce aux dynamiques locales mais aussi grâce au rayonnement international, il s'agit de simplifier collectivement, que les intérêts soient directs ou indirects. En effet, finalement, l'AICT donne la latitude pour créer une communauté de projets, utile à l'attractivité touristique, estudiantine, de projet innovant utile à la dynamique de développement du territoire, dans une logique de « coopération », alliage savant de compétition et de coopération.

Conclusion

De la solidarité internationale à la diplomatie territoriale, l'AICT s'est étoffé de relation de soutien humanitaire à un véritable outil de compétition entre les territoires. Ce partage des rôles en matière de diplomatie d'influence entre l'Etat et les collectivités reste complexe. En effet, la structuration d'une équipe France à l'international s'inscrit parfois en faux avec le principe d'autonomie de la coopération décentralisée basée sur des objectifs locaux de chaque territoire.

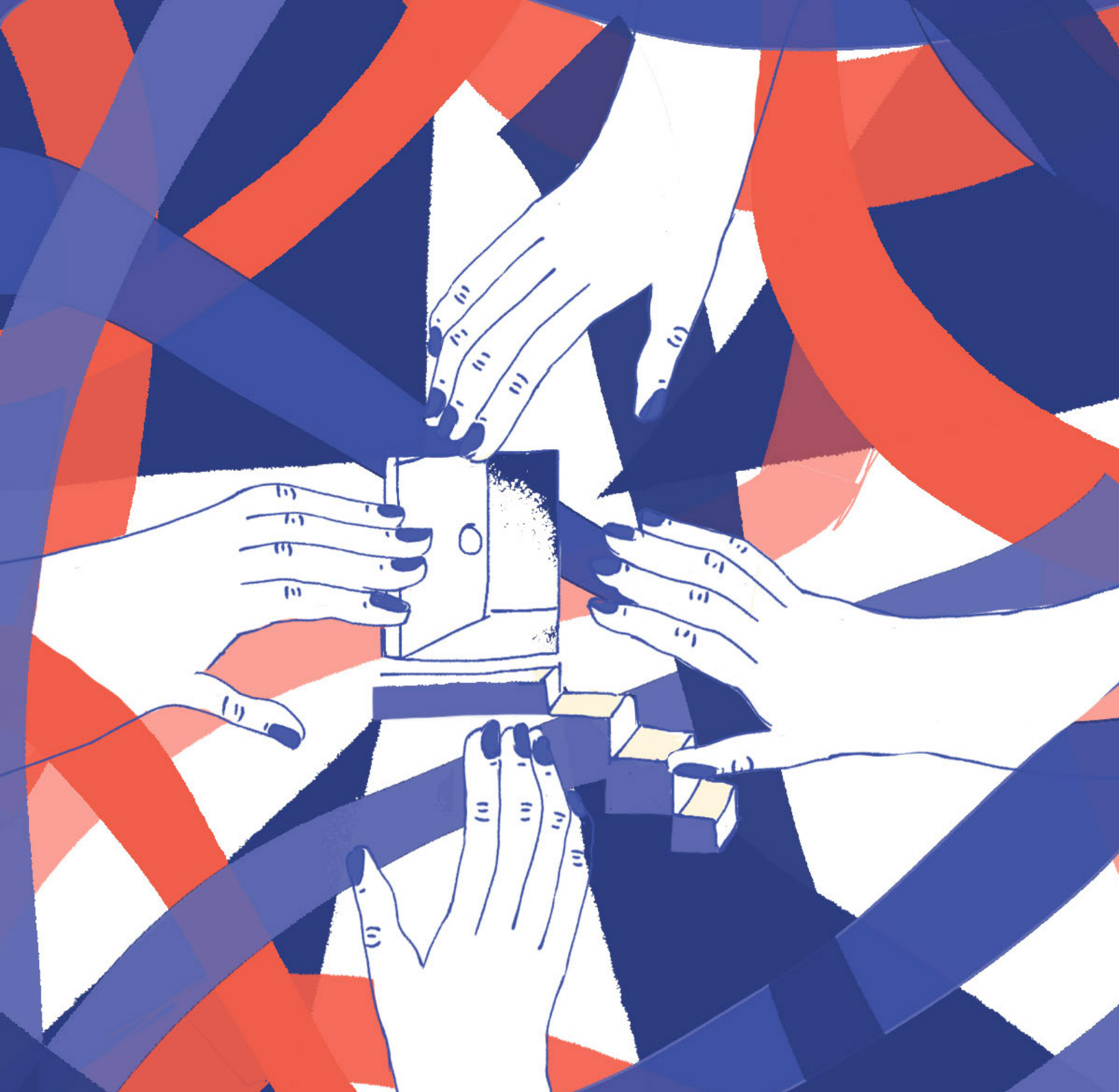
Riche de moins d'un siècle d'existence, la solidité de l'AICT se mesure à sa capacité à dépasser les crises (politiques, diplomatiques, financières...) en déployant une force diplomatique de l'humain et en se réinventant au service d'un monde partagé.

Nous l'avons vu, de forte réticence au quotidien opposent encore local et international, la sensibilisation des citoyens à ces formes de coopération, et son intégration dans les priorités locales, comme un outil accompagnant le développement du territoire est une priorité. Il s'agit plus communément d'arrêter d'opposer la solidarité à la diplomatie économique, mais bien d'innover en reconnaissant toutes les nuances et les initiatives et s'accorder sur une éthique commune, autour des intérêts d'un mieux vivre pour les citoyens et le développement du monde. ⁽¹¹⁾



Anne-Claire Gaudru:

De formation universitaire en aménagement du territoire, spécialisée en développement touristique, et bénéficiant d'une expérience de 10 ans dans le réseau d'élus Cités Unies France, en charge de l'animation de plusieurs pays et thématique, Intéressée aux enjeux en matière de rayonnement et d'attractivité du territoire, en 2016 elle suit le M2 Attractivité et nouveau Marketing territorial (Université Aix Marseille). Aujourd'hui en poste en collectivité, elle est chargée de projet Europe et international, à Toulouse Métropole.



Entretien avec Gabriel Voisin-Fradin

Vice-président **ARRICOD** et chef de projet
relations économiques internationales
@Grenoble Alpes Métropole

Mené par l'équipe TIP

Entretien avec Gabriel Voisin-Fradin Vice-président ARRICOD et chef de projet relations économiques internationales @Grenoble Alpes Métropole

Mené par l'équipe TIP

1. Les processus de décentralisation ont un impact important sur le développement des actions internationales des gouvernements locaux. En effet, grâce à la décentralisation, d'importantes compétences ont été déléguées aux autorités locales, ce qui leur donne une plus grande marge de manœuvre. Pensez-vous que le processus de décentralisation en France a renforcé l'action internationale des collectivités territoriales, et dans quelle mesure ?

Le processus de décentralisation en France a connu plusieurs vagues, accompagnées d'un processus de déconcentration à ne pas oublier.

Il a indéniablement renforcé l'action internationale des collectivités territoriales (AICT) par une sécurisation juridique progressive de 1992 à 2014, éloignant notamment les remises en causes fondées sur une vision étriquée de l'intérêt local¹, puis transformant l'AICT en une compétence à proprement parlé, désormais plus considérée comme une extension à l'international de compétences locales ; et conféré aux collectivités locales davantage de responsabilités appelées à être déployées dans la mise en œuvre opérationnelles des actions de coopération, de partenariat ou de lobby. Les collectivités ont ainsi été reconnues « acteurs du développement » par la commission européenne dès 2008.²

Au-delà de l'approche juridique, c'est aussi l'impact local des phénomènes globalisés (environnement, migrations, globalisation économique...) qui a conduit les collectivités à se positionner à l'international, dans un cadre législatif qui évoluait.

Par ailleurs, il faut également retourner la question, l'AICT contribuant au renforcement institutionnel des collectivités - et à la décentralisation - par l'échange d'expériences et le lobby au niveau européen et inter-

« l'AICT contribuant au renforcement institutionnel des collectivités - et à la décentralisation - par l'échange d'expériences et le lobby au niveau européen et international ».

national. Les collectivités sont d'ailleurs bien souvent sollicitées pour la mise en œuvre d'action d'appui institutionnel organisé par l'État lui-même, au travers d'expertise France par exemple, pour ne mentionner que le dispositif français.

D'autres facteurs doivent néanmoins également être pris en compte à l'heure de considérer le développement de l'AICT en France, comme le soutien par l'État des actions internationales des collectivités, qui pourra toujours être analysé par certains comme un frein à la libre autonomie des collectivités.

Pour autant la décentralisation n'est certainement pas menée à son terme, des interrogations peuvent être encore parfois émises sur la compétence juridique des groupement de collectivités à agir à l'international ; des limites sont posées, avec un encadrement qui peut parfois sembler contraignant, avec de récents arrêt précisant les limites de l'autonomie locale en matière d'action internationale au regard de la diplomatie, et notamment de la non reconnaissance de certains territoires (cf Haut Karabagh, Crimée...)³ interdisant aux collectivités d'établir des partenariats avec ces entités non reconnues.

C'est enfin et surtout la limite de l'autonomie financière, voire fiscale, la centralisation du débat politique en matière de diplomatie, la faible visibilité locale de l'AICT qui constituent des freins à son développement,

¹ Conseil d'Etat du 28 juillet 1995 (Commune de Villeneuve d'Ascq).

² «Les autorités locales: des acteurs en faveur du développement» [COM(2008) 626 final du 8.10.2008] <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2008:0626:FIN:FR:PDF>

³ Circulaire du MAEDI et Intérieur, 2 juillet 2015, rappel du cadre juridique de la coopération décentralisée et AECT

avec in fine, la question de la priorisation des actions menées localement au regard de leur impact local.

A mes yeux la situation est grosso modo la même en Amérique latine, avec d'importantes disparités selon les pays (certains étant des États fédéraux), avec un processus de décentralisation qui de facto renforce l'AICT et s'en nourrit en même temps.

2. Historiquement, la France est devenue une référence en matière de coopération décentralisée. Le développement juridique, constitutionnel et politique des capacités des collectivités locales françaises a inspiré les collectivités locales d'autres régions. A votre avis, quels sont les principaux facteurs qui ont contribué au succès de l'expérience française ?

Les débats de nature politique qui ont conduit à la nécessité de sécuriser juridiquement l'AICT en France sont probablement la cause d'une codification précoce, au regard des autres systèmes politiques nationaux. Ensuite, l'influence législative de la France en Europe et dans le monde est une donnée historique depuis la Révolution française. Elle a marqué les territoires colonisés, et indirectement, les territoires colonisés par des pays européens eux-mêmes influencés par les systèmes constitutionnels, législatifs, juridiques et politiques français. Il apparaît ainsi presque « naturel » que son modèle en matière de coopération ait pu influencer, notamment en Amérique latine. C'est aussi une constante de la diplomatie française de poursuivre un « soft power » qui passe par l'influence normative, la promotion du multilatéralisme, de la démocratie, et donc tout logiquement, la mobilisation de ses collectivités.

3. En ce qui concerne spécifiquement les relations entre les collectivités locales françaises et leurs homologues d'Amérique latine, quelle a été, selon vous, la tendance de ces relations au cours des dernières années ? Y a-t-il eu une évolution en termes d'acteurs impliqués et d'agendas abordés ?

Selon moi les relations entre collectivités locales françaises et d'Amérique latine ont suivi les évolutions globale de l'AICT, de partenariat bilatéraux dans le contexte de la guerre froide ou la décolonisation, très mar-

qués politiquement ou idéologiquement, à des actions plus complexes, protéiformes, multi-acteurs, et plus équilibrées, sortant du schéma de l'aide ou des jumelages, pour adresser les sujets globaux, les intérêts réciproques, les échanges d'expériences, pour les territoires les plus matures. Certains programmes européens y ont fortement contribué (URBAL notamment). Bien sûr selon les orientations politiques du moment, telle ou telle approche sera favorisée (coopération économique, partenariats sur la transition et le bien-être, ..).

Le cas particulier de la coopération régionale dans les Caraïbes ou transfrontalière avec la Guyane Française sont à souligner, avec des spécificités juridiques permettant d'envisager une palette plus large d'actions, par ailleurs soutenues par l'Europe. Pour autant les relations entre les collectivités « métropolitaines » et l'Amérique Latine ont encore une belle marge de progression en termes d'intensité, de nombreuses administrations locales échappent à toute ouverture internationale, et des retours en arrière sont tout à fait possibles.

4. Sur le même point, selon vous, ces relations pourraient-elles être améliorées ou renforcées ? Quelles actions devraient être entreprises pour consolider les relations entre les gouvernements locaux en France et en Amérique latine ?

La motivation d'une collectivité locale à agir à l'étranger peut être multiple : échanges d'expériences, renommée (mesurée d'abord localement puis nationalement), attractivité (d'étudiants, touristes, investisseurs), participation à la scène globale, lobby, ... lorsque les collectivités répondent à l'un ou l'autre de ces motivations les relation peuvent se développer. Les freins entre la France et l'Amérique latine sont nombreux, à commencer par la langue, l'absence d'histoire commune, la distance, la faiblesse des échanges économiques. La culture et l'enseignement supérieur semblent être les domaines les plus propices aux échanges.

C'est d'ailleurs dans ce dernier champs qu'un projet d'espace commun est promu⁴. A mes yeux seuls des accord interétatiques comme celui signé avec l'Allemagne (Traité de l'Élysée⁵) est susceptible de consolider davantage la coopération institutionnelle, accompagné de mesures de soutien de type fonds

4 TROISIÈME SOMMET ACADÉMIQUE AMÉRIQUE LATINE, CARAÏBE ET UNION EUROPÉENNE ENGAGEMENT DE CORDOBA, Déclaration de la communauté universitaire d'Amérique latine, Caraïbe et Union Européenne pour la construction de l'Espace Commun d'Enseignement supérieur, Sciences, Technologie et Innovation),

5 22/10/1963

(éventuellement commun) de soutien à la coopération décentralisée. Bien sûr, une poursuite des processus de décentralisation dans chaque pays conduira également à un renforcement des échanges internationaux entre territoires et administrations locales.

5. Compte tenu de votre expérience de travail dans différents pays d'Amérique latine sur la question de la coopération internationale des associations spécialisées et des gouvernements locaux, avez-vous pu identifier des différences et/ou des similitudes par rapport à ces dynamiques de travail en Europe ? Lesquelles ?

*Nous faisons ici référence à des aspects tels que : la vision de la coopération internationale, l'organisation interne des bureaux, la formation des agents locaux et la mise en réseau avec d'autres acteurs.

Une réserve en premier lieu : mon expérience en Amérique latine est ancienne et courte. Ces partages d'impression ne valent pas une étude comparative.

J'ai été très étonné par l'appréhension de la coopération internationale par les associations et collectivités locales d'Amérique latine. En effet, très souvent, la coopération est principalement – voire uniquement – considérée comme une source de financement. A tel point que l'origine du financement importe peu, et influe peu sur la nature du projet. L'approche européenne de la coopération décentralisée (qui mélange AICT et coopération des ONGs) contribue à cette approche.

C'est ainsi qu'une agence d'attractivité des investissements peut également être en charge de la coopération (cf Medellín).

Pour autant cette approche est grosso modo la même si l'on considère les politiques européennes vues par les autorités locales françaises (ou européennes) : bien souvent, l'Europe est d'abord considérée comme une source de financement, et l'action internationale comme un levier d'attractivité. Les principa-

les différences se situent moins entre continents ou États qu'entre territoires aux capacités institutionnelles différentes, ou différemment sensibilisés. La vision des responsables politiques joue pour beaucoup.

Concernant la formation des agents, j'ai été très touché par la généralisation du « spoil system », avec de nouvelles équipes administratives entièrement nouvelles, débarquant dans des locaux vides, une absence de continuité dans la gestion des projets – les ONGs locales ou étrangères assurant parfois seules cette continuités d'une mandature à une autre – ainsi que la faible fluidité et transversalité – que l'on retrouve parfois également en France ou nombreux autres pays où le formalisme prime sur la modernisation - Ainsi la formation des agents est difficile à évaluer, dans la mesure où les carrières ne sont pas toujours assurée par un cadre réglementaire national qui en garantisse la pérennité.

6. Selon vous, quelle a été la principale contribution de l'ARRICOD à l'action internationale des collectivités locales françaises ? Pensez-vous qu'une telle organisation contribuerait à la consolidation de l'internationalisation des collectivités locales dans certains pays d'Amérique latine ?

L'ARRICOD est un formidable outil de réflexion, d'échange, de mise en réseau des professionnels, permettant non seulement de moins se sentir seul dans des administrations généralement peu tournées vers l'international, d'échanger des informations, connaissances et savoirs faire, de promouvoir le métier auprès des organismes bailleurs, partenaires, et de l'État.

A son niveau, il contribue aux deux principaux enjeux de professionnalisation des agents et d'intégration de l'AICT dans le panel des politiques publiques locales.

La constitution de tels réseaux dans les pays d'Amérique latine où il n'en n'existe pas, constituerait certainement une avancée intéressante pour l'internationalisation des administrations locales et des territoires. 



Gabriel Voisin: Vice-président de l'ARRICOD et chargé de veille et coopération économique internationale à Grenoble-Alpes Métropole. Il est chargé de la mise en place et le pilotage de la politique de relations internationales. Il dirige également les partenariats, programmes et projets internationaux et gère la mise en œuvre de grands événements internationaux au sein de la Métropole. Il est reconnu pour sa large expérience et ses liens avec les pays d'Amérique latine et les Caraïbes. ✉ Contact: arricodgvf@gmail.com



Cachi et Espelette: deux territoires et un *produit commun*

Par Solana Cornejo et María de la Paz Ibañez

Cachi et Espelette : deux territoires et un produit commun

Par Solana Cornejo et María de la Paz Ibañez

Le lien entre Cachi et Espelette s'est créé lorsque le territoire de Salta et ses habitants ont découvert "l'autre partie du monde" qui produisait comme eux du piment doux pour la fabrication du paprika. A partir de là, en 2013, un premier contact s'est établi entre la Commune d'Espelette, en France et la municipalité de Cachi à Salta, en Argentine, par une série d'échanges épistolaires entre les intendants et les maires des deux régions. Nous utilisons le pluriel pour nous référer à ces autorités car l'échange de notes institutionnelles s'est poursuivi malgré les changements politiques enregistrés aux cours des années et jusqu'à nos jours. La volonté, manifestée par ces gouvernements locaux, de poursuivre la coopération décentralisée initiée par des gestions antérieures est forte et aspire à créer des échanges et concrétiser le rapprochement entre les deux villes. Cela renforce l'idée que la coopération doit être maintenue malgré les différentes étapes politiques, sociales et économiques et ne sera florissante que si elle dépasse les intérêts particuliers et bénéficie d'efforts collectifs du territoire et de ses acteurs.

Stimuler les liens de coopération à partir du paprika

En 2019 s'est tenu dans la ville de Santa Fe, Argentine, la 3^e Rencontre Franco-Argentine de Coopération Décentralisée. C'est là que se sont réactivés les liens de coopération avec le pays européen et qu'il a été décidé de stimuler les échanges sur la production de piment doux pour le paprika entre la commune d'Espelette et la municipalité de Cachi, en commençant par un travail d'équipe des deux gouvernements locaux pour aboutir à la création du projet mentionné. Espelette le présentera devant la Convocation Généraliste Biennale Française en 2020, et en octobre de cette même année, le projet sera sélectionné par le ministère français de l'Europe et des Affaires Étrangères avec un délai d'exécution de vingt-quatre mois.

Des rapprochements avaient déjà eu lieu auparavant entre Salta et la France grâce aux Rencontres

Franco-Argentines de Coopération Décentralisée des années 2008 et 2012, au cours desquels avaient été définis les grands axes de travail commun pour les deux pays : tourisme, environnement, secteurs protégés, patrimoine culturel et naturel, développement socioéconomique et productions locales.

Actuellement, l'Ambassade de France en Argentine participe à l'assistance et au suivi de ce projet afin de rapprocher les coopérants. De même, la Chancellerie de la Nation Argentine apporte son soutien dans un secteur de travail solidaire incluant les gouvernements nationaux, le gouvernement de la province de Salta à travers la Représentation de Relations Internationales, et les gouvernements municipaux. Cependant, même si ces institutions collaborent à la durabilité du projet, les véritables acteurs sont les populations locales des deux régions qui connaissent bien leur terre et le produit en question.

La coopération comme chemin aller-retour

Le piment doux pour le paprika est un produit emblématique de Cachi et d'Espelette. Il s'agit d'un legs ancestral d'une énorme valeur immatérielle qui se transmet de génération en génération, à partir de techniques de production traditionnelles et d'une agriculture respectueuse du territoire et de l'environnement. A Espelette, le piment doux est actuellement plus qu'une épice, il représente une culture, un engagement vis-à-vis de l'environnement et une histoire que l'on présente avec orgueil.

Tant à Espelette qu'à Cachi, la production du piment doux rassemble des produits locaux et joue un rôle fondamental dans le maintien des exploitations familiales et la création d'emploi dans le secteur paysan, favorisant aussi le secteur touristique, à travers l'organisation d'événements culturels, gastronomiques et folkloriques tels que la fête du paprika.

La municipalité de Cachi, avec sa population de 2 616 habitants, est située dans le département homo-

« Tant à Espelette qu'à Cachi, la production du piment doux rassemble des produits locaux et joue un rôle fondamental dans le maintien des exploitations familiales et la création d'emploi ».

nyme situé à l'ouest de la partie centrale de la Province de Salta, dans la « Vallée Calchaquí », secteur de vallées et montagnes du nord-ouest de l'Argentine s'étendant sur 520 km à travers plusieurs provinces. C'est une région considérée comme l'une des plus remarquables et des plus belles d'Argentine et où se trouve les autochtones calchaquis, culture indigène précolombienne qui lui a donné son nom. La richesse de ses paysages et sa diversité culturelle, liée à des civilisations originaires et à la culture coloniale, ont produit un lieu unique qui surprend tous ses visiteurs.

Quant à Espelette, c'est une commune et localité française du département des Pyrénées Atlantiques, dans la région d'Aquitaine et le territoire historique basque-français de Labort, dont l'une des originalités est la production d'un piment doux de qualité nommé « Piment d'Espelette ». C'est la seule épice française portant le nom d'une région protégée (AOP en français), ce qu'elle a obtenu en l'an 2000, en récompense du travail d'un groupe de producteurs qui se sont consacrés à faire connaître ce condiment exceptionnel devenu un produit identitaire.

Cachi, situé sur l'altiplano de Salta, maintient ses traditions, rites et coutumes. Travailler la terre pour produire du piment doux pour le paprika est l'une des tâches ancestrales qui s'est transmises de génération en génération, devenant un axe de structure de l'économie de subsistance régionale et constituant la partie fondamentale de ce paysage bioculturel. Le piment doux, culture traditionnelle de la Valle Calchaquí, est l'une des principales activités agricoles de la région, regroupant principalement des petits producteurs appartenant au profil de l'agriculture familiale. Il s'agit d'une culture de faible arrosage intégral qui se développe sur les terrains proches des cours d'eau ou profitant de quelques cônes alluviaux, et uti-

lisant l'eau des ruisseaux dans un système caractéristique de l'agriculture andine.

Le piment doux d'Espelette, résultat d'une production hautement technicisée, se trouve sur le marchés sous différentes formes : frais, en chapelet, en poudre. Le « Piment d'Espelette » est d'un rouge brillant et possède une saveur unique avec des touches aigres-douces qui produisent une sensation de chaleur non invasive. Quant au piment doux caractéristique de Cachi, il est rond, se cultive dans les zones ayant accès à « l'eau douce », et son fruit n'est pas piquant, ce qui le rend très prisé de ses acheteurs. Produit d'un secteur offrant d'excellents facteurs agroécologiques, il permet de fabriquer un paprika de grande qualité. La différence de température diurne/nocturne et une luminosité et humidité appropriées permettent son séchage naturel. Son arôme et sa saveur douce caractéristiques ainsi que sa couleur rouge intense visuelle et extractible, une longue période sans gelées, une amplitude thermique diurne élevée, la faible occurrence d'invasions d'insectes, des secteurs édaphologiquement appropriés, les eaux d'irrigation des rivières et ruisseaux de dégel, sous-sol ou barrages et réservoirs, et la faible utilisation des intrants pour la déshydratation font du piment doux des Valles Calchaquíes l'un des produits emblématiques de la région, et c'est ainsi que cette zone de production de paprika s'est formée dans le territoire le plus important d'Argentine.

Pour les habitants locaux de Cachi et Espelette, le piment doux pour le paprika est non seulement un moyen de subsistance et une source de revenus, mais aussi un élément déterminant de leur forme de vie, leurs coutumes, leurs valeurs et leur manière de voir le monde qui les entoure, une vision qu'ils transmettront à leurs enfants. Dans la Haute Vallée de Calchaquí, la cosmovision andine et l'intégralité de son système d'agriculture sont fondamentales, ainsi que la complémentarité de genre, la femme jouant un rôle fondamental.

Les mots d'Amérique, femme paysanne, témoignent du chemin parcouru et restant à parcourir et permettent de comprendre cette culture reposant sur le travail de la terre et le respect des fruits qu'elle nous donne :

« ...Je m'appelle Amérique Vásquez, je suis de Cachi, du Département, et je vis actuellement dans le Paraje Las Pai-



las. J'ai des frères et sœurs qui sont tous partis à la ville tandis que je suis restée avec mes parents. Parce que pour moi, la vie était ici, travaillant dans l'agriculture. Je suis habituée ici, je sens la tranquillité du secteur. Mon père a commencé à travailler dans le piment doux quand nous étions petits, dès onze ans nous l'aidions et collaborions. Pour la femme, cela veut dire se lever à sept heures et aller enlever les chaumes, à midi venir préparer le repas, sortir de nouveau à trois heures jusqu'au coucher du soleil. Le cycle du piment doux commence en juin. D'abord les pépinières et la préparation de la terre, puis les fruits grandissent, d'abord verts puis la couleur change peu à peu. Il faut de la chaleur, plus il fait chaud en février plus les piments sont rouges. En avril nous les ramassons pour les faire sécher, dans le secteur le plus plat et le plus chaud nous disposons les piments doux. Ils mettent environ quinze jours à sécher ; on marche entre les piments sans les écraser et on les retourne. J'ai commencé à marcher à dix ans. Mon père me disait, il faut marcher comme ça, lentement. Il me montrait comment faire. Il faut marcher de bonne heure, pas n'importe quand, commencer avant le lever du soleil pour profiter de la rosée, pour que le piment doux ne soit pas trop sec. En avril les paysages sont rouges, les champs de séchage sont tous de cette couleur, couverts de piments doux. Ils sèchent en moins de vingt jours puis il faut les ramasser un par un et les mettre dans des sacs. Parfois les voisins me voient travailler avec mon mari, parce que leurs femmes ne sortent pas beaucoup avec eux, elles

vont de temps en temps seulement. Je leur dis que je le fais parce que j'aime ça, j'ai de la tendresse pour les plantes, je les vois grandir, j'adore ça, j'aime travailler » (source : la route des épices, canal Encuentro).

Par ailleurs, la caractéristique d'identité du piment doux pour les deux territoires se traduit par des images visuelles propres à chaque région. A Cachi, penser au piment doux fait apparaître dans notre mémoire collective cette carte postale de la Haute Vallée Calchaquí et ses « champs de séchage » qui peignent les collines d'un rouge vibrant, caractéristique du piment doux fraîchement récolté. Et à Espelette, c'est le souvenir de cette image des fins d'été européen, lorsque le piment doux commence à sécher et les façades et balcons sont décorés des traditionnelles cordes où sont accrochés les piments doux du secteur.

Vers un espace synergique de transfert d'expériences

La création de liens entre Cachi et Espelette, canalisés dans ce projet, vise à produire un espace synergique de transfert de connaissances pour créer des stratégies de revalorisation, d'associativisme local et de promotion, qui permettent d'associer la formation, l'assistance et la capacitation à la production du pi-



ment doux pour le paprika. Dans les deux territoires, l'initiative vise à renforcer ce dont chacun dispose par rapport à ce produit. Cela devrait permettre un échange de connaissances et pratiques à partir de la mobilisation des ressources du patrimoine bioculturel, pour contribuer au développement socio-économique durable des régions et l'amélioration de la qualité de vie de leurs habitants, pour atteindre les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies.

Lorsque Blas, producteur de la Haute Vallée Calchaquí, nous parle de son histoire personnelle et le rapport entre le piment doux et sa famille, il nous montre que la culture de ce produit andin est une occasion d'améliorer son existence et une opportunité de progrès pour ses enfants ; il lui donne un rôle fondamental dans sa vie et lui fait entièrement confiance :

« ...Mon fils a huit ans, il aime cela aussi, il m'accompagne souvent, il a toujours envie de faire quelque chose et de m'aider, il ne reste jamais à la maison. J'ai une fille qui va au collège et mon fils encore à l'école. Elle aussi connaît le piment doux et m'accompagne parfois. Je lui dis 'je vais t'apprendre, car un jour il ne se peut que je ne sois pas là et que tu aimes travailler', et comme ça elle apprend. Mes parents m'ont appris quand j'étais enfant et j'aime toujours ça. Maintenant je vois que ça plaît à mon fils. D'ici dix ans, j'aimerais qu'il y ait des personnes nouvelles, des jeunes, et certains d'entre nous travaillons dans l'espoir que nos enfants, qui étudient l'agronomie, puissent venir au village, partager leurs connaissances avec les autres associés, s'intégrer à la coopérative. Nous sommes peu dans l'exploitation et si nous ne les inspirons pas, je ne sais pas ce que fera mon fils dans dix ans. J'essaie toujours de parler à mes neveux et à mon fils de ce qui les attend demain. Qu'ils fassent quelque chose, qu'ils étudient, qu'ils aillent à l'université, mais qu'ils ne se défassent pas de ces terres. Grâce à la vente du piment doux et des haricots, nous pouvons leur dire aussi 'étudiez, parce que vous avez une possibilité que nous n'avions pas avant' » (source : la route des épices, canal Encuentro).

Pour Cachi, les forces de son associé français pour les protocoles, la dénomination d'origine, la qualité et la promotion du produit, sont des outils précieux. L'associativisme local et le renforcement de la Confédération des producteurs de piment d'Espelette, ajoutés à l'obtention de la dénomination d'origine du produit qui a permis de positionner le piment doux d'Espelette comme un produit de

grande qualité au niveau mondial, sont des thèmes clés du projet.

Pour Cachi et ses habitants, il est fondamental de discerner ces réalités, en ayant conscience du chemin parcouru par Espelette ces dernières vingt années, et les outils développés sur le territoire en rapport avec le produit, comme la création de politiques de protection, les processus d'organisation, les normatives, les protocoles de qualité, entre autres.

En même temps, Cachi cherche à transmettre ses connaissances sur le traitement agroécologique du produit et les bio-intrants que produisent les habitants et qui rendent le produit écologique et naturel, ainsi que la revalorisation des connaissances ancestrales et des méthodes de culture traditionnelles, fortement ancrées dans la communauté et liées à la culture de la terre. Et donc la patrimonialisation du produit, qui dispose d'une caractérisation géographique démarquée où sont valorisées les pratiques culturelles qui ont fait du piment doux pour le paprika de la région une partie de l'identité territoriale.

L'implémentation de la stratégie de développement local présentée dans le projet, centrée sur la production, transformation et ajout de valeur du piment doux pour le paprika, vise à améliorer la qualité de vie des habitants, car c'est l'un des principaux facteurs de croissance socio-économique des régions.

Sur le chemin de la coopération à l'époque de la pandémie

Pendant la pandémie de COVID-19, les actions conçues entre les deux associés ont dû s'adapter à la modalité virtuelle, en réalisant des séminaires et des échanges techniques à partir des deux territoires, afin de visualiser les forces et faiblesses des deux régions sur la production locale de piment doux pour le paprika.

Dans le premier séminaire technique, Espelette a présenté les outils de protectionnisme dont disposait la commune française, avec la Confédération Paysanne Basque, et montré comment ils s'étaient consolidés dans les vingt dernières années, à travers l'appellation d'origine, permettant aux paysans qui avaient stimulé le développement du produit de bâtir un système de garanties participatives ratifiant le piment doux d'Espelette comme unique au monde.

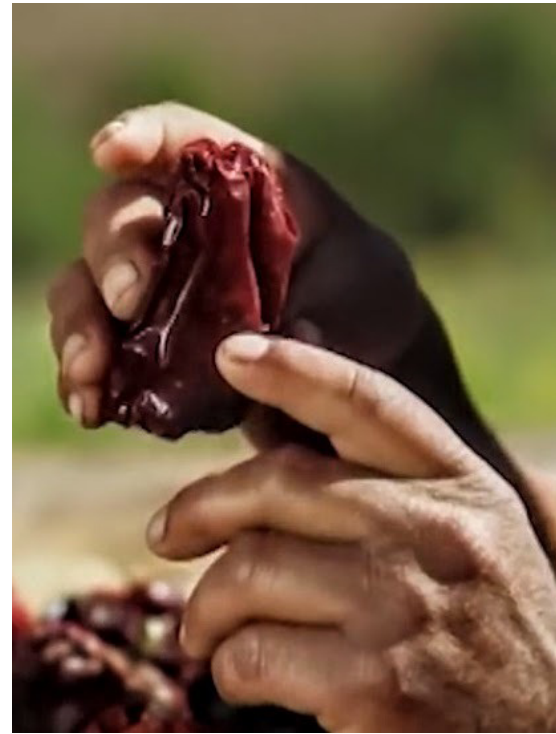
Actuellement, comme il est possible de réaliser des missions sur les territoires *in situ*, des visites stratégiques aux producteurs et facilitateurs des deux pays sont prévues, afin de redécouvrir et réactiver les connaissances, les productions et les pratiques qui incitent la transmission et durabilité de la culture du piment doux. Et aussi réactiver et promouvoir des modèles économiques stimulant les circuits courts pour la diffusion, valorisation, commercialisation et échange de produits entre consommateurs, locaux ou éloignés, en conscience des particularités locales qui font qu'ils méritent leur patrimonialisation.

Mais nous savons aussi qu'il y a beaucoup de déséquilibres dans les territoires participant à la coopération décentralisée. Dans le cas de Cachi et de la production de piment doux pour le paprika des Valles Calchaquies, l'implémentation d'innovation technologique dans la région est nécessaire pour renforcer cette culture, en améliorant les rendements et le volume de production par hectare, et ainsi la compétitivité des petits producteurs, grâce aux technologies dont disposent leurs associés d'Espelette, qu'ils ont justement développées pour améliorer leur production. A travers les actions proposées dans le projet, un voyage de producteurs de Cachi à Espelette est prévu, pour une mission qui leur permettra de connaître *in situ* les outils et l'infrastructure dont disposent leurs associés français, comme l'arrosage goutte à goutte, les serres et les séchoirs, technologies améliorant la production du piment doux dans la région.

Tradition et modernité, l'innovation à la base du développement

Le projet envisage la transmission de connaissances entre les deux associés à partir de nouvelles technologies de production innovantes, et cela pour contribuer à l'augmentation des rendements de la production, l'amélioration de la qualité des produits et l'implémentation de pratiques pour mieux prendre soin des ressources naturelles et de l'environnement.

L'innovation scientifique du côté argentin est liée à l'assistance de l'Institut National Technologique et Agricole (INTA) qui a pour mission de créer, adapter et transférer les technologies, connaissances et processus d'apprentissage pour le secteur agricole, forestier et agroindustriel, dans une perspective de durabilité écologique.



Un travail commun se développera également avec d'autres secteurs d'intervention qui soutiennent le projet de manière transversale, comme le Secrétariat des Matières Agricoles, dépendant du ministère de la Production du Gouvernement de Salta, qui grâce à sa capacité technique et ses connaissances territoriales apporte des éléments clés concernant les points forts, opportunités et faiblesses.

De plus, l'idée est d'élargir la vision des producteurs de petite et moyenne taille sur le paprika des Valles Calchaquies et les formes d'associativisme, pour découvrir d'autres manières plus innovatrices de se regrouper qui contribuent à augmenter la productivité, la compétitivité et la durabilité du paprika comme produit identitaire de la région.

La synergie de connaissances entre les deux régions permettra de mieux connaître les processus innovants d'ajout à la valeur d'un produit, à travers les mécanismes de conservation, transformation, emballage et étiquetage. Tout cela en incorporant des systèmes de qualité et d'innocuité, des attributs liés à l'origine, des aspects en rapport avec la protection de l'environnement, la santé et la responsabilité sociale, et des mécanismes nouveaux pour tirer profit des sous-produits,

des services, des systèmes de marketing et commercialisation, sur le marché local ou même dans d'autres régions ou marchés internationaux. Cela stimulera aussi le tourisme, considérant que la production d'un paprika de qualité contribuera à attirer les touristes souhaitant connaître les pratiques ancestrales, culturelles et productives de la région.

L'élargissement des perspectives et l'ouverture de nouveaux chemins

Comme nous l'avons mentionné plus haut, considérant que la coopération décentralisée est une politique d'Etat pour le Gouvernement de la Province de Salta, ce projet peut être le début de nouveaux échanges, élargissant les perspectives et ajoutant d'autres axes, acteurs et territoires. Ainsi, la mission qui se développera à Espelette, fruit de l'actuelle coopération, contemple une instance de sociabilisation, dans le département des Pyrénées Atlantiques, ainsi que l'exposition de nouveaux projets de coopération créant de nouveaux liens avec les associés français, pour consolider, dans un futur proche, un réseau international connectant les régions françaises et la Province de Salta pour renforcer l'échange permanent et la coopération mutuelle. 



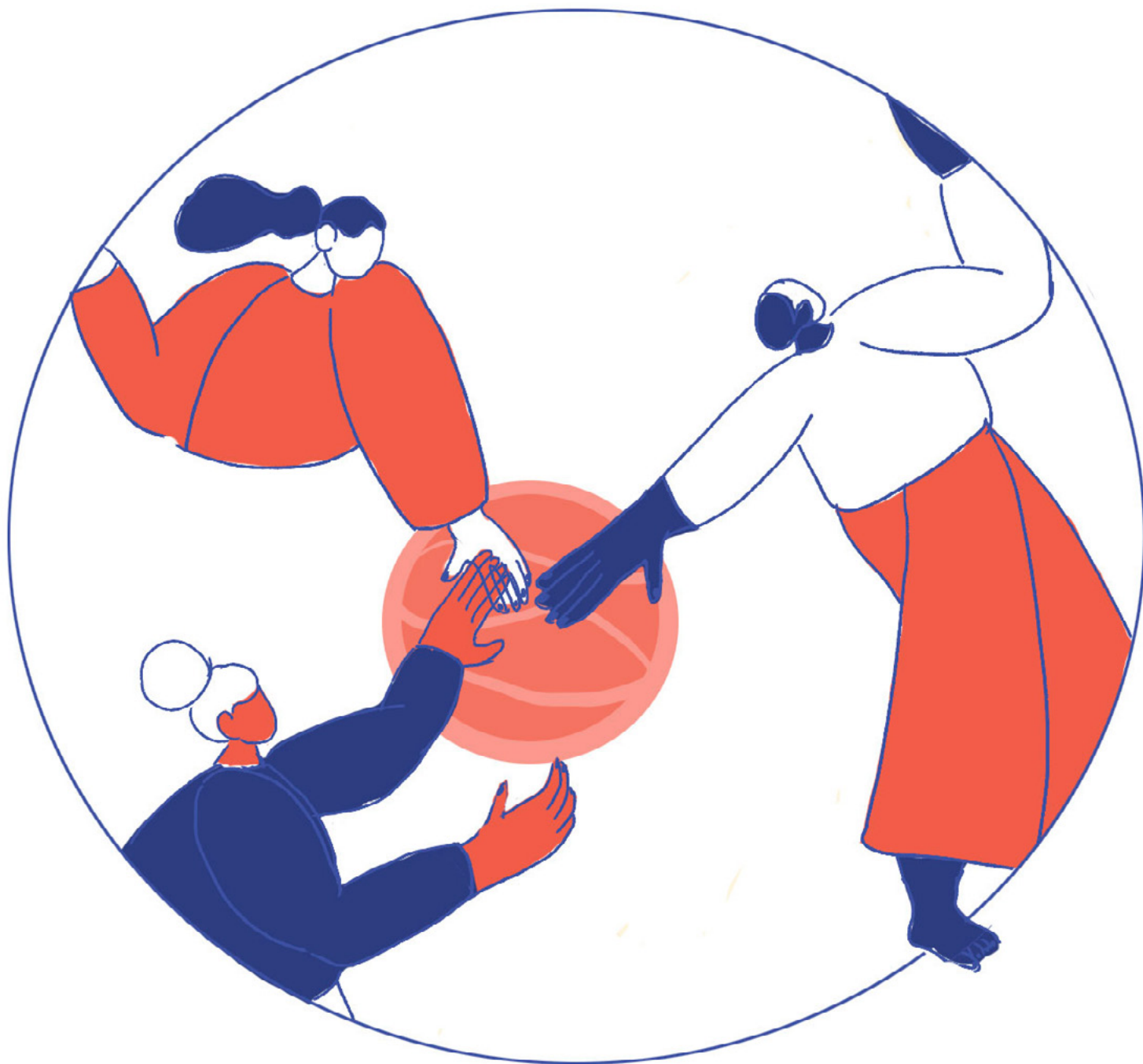
Solana Cornejo:

Elle est architecte urbaine de l'Université de Belgrano, Buenos Aires, Argentine (1998), Master en "Forme urbaine et territoire - Ville, espace et culture" de l'Université Polytechnique de Catalogne UPC (1998-1999), spécialiste en formulation et développement de projets à partir de l'approche des aspects historiques et sociaux des territoires. En 2005, elle a été sélectionnée par la Banque ibéro-américaine de développement BID comme coordinatrice du programme national PROMSE du secteur des infrastructures éducatives du gouvernement de la province de Salta. De 2008 à 2014, elle a été vice-présidente de la Commission pour la préservation du patrimoine architectural et urbain de la province. En 2015, elle a travaillé en tant que consultante pour les travaux des bâtiments publics et des centres historiques pour le Secrétariat des travaux publics. De 2016 à aujourd'hui, elle fait partie de l'Espace de Coopération Internationale de la Représentation des Relations Internationales de la Province de Salta dans le poste de Conseillère de Projets où elle est responsable de la gestion de projets interdisciplinaires liés aux questions d'environnement, de culture, de société, d'urbanisme territorial, de produits patrimoniaux et de développement local, coordonnant également le réseau institutionnel.



María de la Paz Ibañez:

Elle est titulaire d'un diplôme en relations internationales de l'université nationale de Rosario et d'un master en intégration, MERCOSUR et développement régional de l'université nationale de Santiago del Estero. Elle travaille actuellement comme conseillère dans le domaine de l'intégration et de la coopération régionales du gouvernement de la province de Salta. Elle est enseignante à l'Université catholique de Salta. Parmi ses publications, on peut citer "La Provincia de Salta en el Escenario Internacional" en Federalismo y descentralización. Aportes teóricos y prácticos de experiencias federales y unitarias de gestión externa descentralizada, Gasol Varela, Claudia (Directora). Ciudad Autónoma de Buenos Aires: Aldina Editorial Digital, 2020. "ZICOSUR: Oportunidad para el Norte Grande Argentino" Barbarán, Gustavo (Director y Coordinador) Ediciones Universidad Católica de Salta, septiembre de 2019. "La integración subnacional como una dimensión de la gestión internacional de las Provincias. El caso de Salta en ZICOSUR" en el Libro Digital "Integrando Saberes" de la Universidad Nacional de Rosario, noviembre 2017.



Les femmes dans l'AICT : constats et pistes d'avenir

Par Anne-Claire Gaudru

Les femmes dans l'AICT : constats et pistes d'avenir

Par Anne-Claire Gaudru

La société dans laquelle nous vivons en France reste largement patriarcale, et marquée par des inégalités salariales et d'accès à certains métiers. Si à l'image de Paris les femmes s'imposent en politique, ces évolutions sont une marque des transformations de notre société.

Dans le monde, des femmes ont conquis les plus hautes marches du pouvoir, s'engageant comme entrepreneur autant que les hommes. Qu'est ce qui explique de telles disparités, de la visibilité des femmes à leur véritable rôle? Quel statut des femmes dans l'action internationale des collectivités?

Il ne s'agit pas d'établir ici un état des lieux scientifique, mais bien de faire un constat général sur la base de témoignages de terrain de femmes engagées dans les métiers de l'action internationale dans des collectivités françaises. Entre héritage marquée par la prédominance de la figure masculine, des figures diplomatique et l'émergence des réseaux associatifs et professionnels de femmes, quelle perspective pour un meilleur équilibre des genres dans la coopération?

D'une manière générale, la fonction publique territoriale, regroupant les agents travaillant dans les gouvernements locaux (ville, métropole, département et région) attire historiquement des femmes. A l'image des métiers du « care », les tâches administratives en proximité au public, services aux citoyens ne dérogent pas aux constats dominants d'inégalités salariales, de surreprésentation féminine, qui sont aussi celles occupant en majorité les postes à temps partiel. C'est un fait, que les services européens et internationaux des collectivités comptent beaucoup de femmes. Avec les lois imposant l'égalité dans les conseils élus (listes électorales), la parité s'affiche. Toutefois, dans les instances dédiées aux relations internationales, comme les réseaux de collectivités spécialisé comme Cités Unies France, la parité est un objectif récent largement porté depuis la nomination d'une femme à sa direction.

Elise Pereira-Nunes, adjointe aux relations interna-

« La fonction publique territoriale, regroupant les agents travaillant dans les gouvernements locaux (ville, métropole, département et région) attire historiquement des femmes ».

tionales de Tours et présidente du groupe thématique « genre » de CUF rappelle qu'au delà d'une apparente égalité, les résistances persistent et prennent l'apparence de comportements réfractaires, et le non-partage du temps de paroles par exemple.

A la faveur de la professionnalisation des métiers de la « coopération », les femmes accèdent à des perspectives de carrière. De la réalité de leur travail pour l'accueil de délégations, la composition de réponses à des appels à projets européens à la production de budget complexes, les femmes y restent enclavées dans un rôle invisible. Il n'est pas rare d'avoir des services constitués majoritairement de femmes et piloté par un homme.

En collectivité, l'intérêt général devrait être une condition suffisante pour qu'à l'image de la société toutes les énergies soient mobilisées pour offrir un service public et un développement équitable, durable et solidaire.

Sur le fond, d'autant plus dans le domaine de l'action internationale des gouvernements locaux, la confrontation des pratiques permet d'identifier des méthodes ou créer des réponses, ou la mixité est un atout, au même titre que l'interculturalité.

Plus spécifiquement, cette fenêtre sur le monde, levier d'apprentissage d'autres cultures, met à notre portée la possibilité de faire évoluer les pratiques sur de nombreux sujets de politiques publiques et de société, mais au sujet du genre en particulier.

Un pas important a été franchi avec la fondation mondialisée des objectifs du développement durable (ODD), et l'affirmation de l'égalité des sexes, non pas comme un objectif mais un moyen agissant en transversalité pour atteindre ces 17 ODD. L'affirmation du militantisme est une obligation pour beaucoup, qui plaident pour un discours plus acerbe sur le manque à gagner de l'exclusion de la moitié de la population du monde de la dynamique de développement. Si les études sur la situation des femmes montrent qu'elles sont plus directement touchées par les crises, les conflits ou encore la faiblesse des soins de santé, de plus en plus de chiffres tendent à montrer que c'est bien le monde entier qui s'en trouve pénalisé. De fait, les femmes interrogées pensent que la véritable égalité se gagnera par un changement de vision, allant au-delà des constats. Certaines se sentent obligées d'agir pour engager un phénomène de normalisation.

Pour aller plus loin, et transformer la société en profondeur, il devient indispensable de recourir à l'argumentaire chiffré de la perte économique lié à la discrimination et aux inégalités de traitement faites aux femmes et à dénoncer la lenteur des progrès.

L'affirmation d'un féminisme militant s'impose avec des techniques de plaidoyer ou de comportements affirmant la capacité des femmes - plutôt que leur supposées inadaptation et sensibilité. À l'image du double rôle de mère et activiste, avec plusieurs situations d'allaitement en réunion publique, qui rompent avec une posture silencieuse et invisible.

Sans tomber dans des versants communautaristes sectaires, la mutation profonde s'opère aussi par la solidarité et des réseaux de sororité. Par échelons territoriaux et types de métiers. Ces réseaux inspirent à l'image du REFELA, Réseau des Femmes Elues Locales

d'Afrique, devenu la commission permanente pour l'Égalité des Genres du réseau CGLU Afrique.

D'ailleurs, les personnes interrogées témoignent de l'importance d'avoir des échanges entre échelons locaux à l'international pour intégrer la diversité des possibilités et des configurations. Dans certaines sociétés plus matriarcales, la femme s'est imposée avec succès dans certains postes comme l'entrepreneuriat ou la microfinance, signes d'une confiance sociétale et reconnaissance son statut spécifique dans le développement. Mais ces efforts peuvent être anéantis par une approche monoculturelle du type « pays du Nord », qui sous couvert de modernité ou d'innovation - comme un puits - peut rompre l'équilibre trouvé par les femmes. Les points de vue de tous, en termes de genre mais aussi d'âge par exemple, est un facteur de réussite pour une société inclusive, démocratique et consensuelle.

Pour conclure, l'équité et la reconnaissance des femmes à l'égal des hommes est un enjeu de société qui s'impose donc à la coopération internationale des collectivités. Il existe partout des leviers pour positionner les femmes comme des actrices du développement et dans cette quête, les directions des affaires internationales sont un rouage à mieux exploiter. Au même titre que le commerce équitable revendique l'accès à des produits sains au prix juste, une société éthique et inclusive devrait permettre la participation à tous et donc aux femmes, dans les mêmes conditions que pour les hommes. Au-delà des quotas et de la régularisation du déséquilibre, et des techniques pour assurer des temps de paroles égaux, l'enjeu pour la place des femmes est de peser collectivement par le renforcement de projet permettant l'affirmation des femmes dans le monde, et faire la transition vers une démarche qui deviendrait une norme. **TIP**



Anne-Claire Gaudru:

De formation universitaire en aménagement du territoire, spécialisée en développement touristique, et bénéficiant d'une expérience de 10 ans dans le réseau d'élus Cités Unies France, en charge de l'animation de plusieurs pays et thématique, Intéressée aux enjeux en matière de rayonnement et d'attractivité du territoire, en 2016 elle suit le M2 Attractivité et nouveau Marketing territorial (Université Aix Marseille). Aujourd'hui en poste en collectivité, elle est chargée de projet Europe et international, à Toulouse Métropole.

Des territoires inclusifs, pluriels et équitables sont notre objectif. Dans un monde où les femmes représentent plus de 50 pour cent de la population mondiale, leur participation est essentielle pour parvenir à un développement véritablement durable. Avoir un rôle, non seulement en tant que spectateurs, mais en tant qu'agents de changement à partir des espaces de prise de décision.

Comme mentionné dans le texte « Les femmes dans l'AICT : constats et pistes d'avenir », le domaine de la coopération internationale des gouvernements locaux est un bon exemple pour refléter la réalité dans laquelle nous nous trouvons en matière d'égalité, étant un environnement dans laquelle les femmes assument de plus en plus de postes, de fonctions et de responsabilités, mais qui nous invite en même temps à réfléchir sur les obstacles dus au genre qui sont toujours présents.

L'objectif 5 des Objectifs de Développement Durable exhorte les gouvernements locaux à garantir l'égalité d'opportunités aux postes de direction et le plein développement des femmes dans tous les domaines de la vie politique, économique et publique.

Par conséquent, à Paradiplomacia.org et à l'Espace Genre et Diversité, nous proposons d'échanger des expériences et d'établir des alliances dans le but de rendre visibles ces bonnes pratiques qui reconnaissent le travail des femmes dans la Paradiplomatie et son impact sur la société.



Por Renatha Salcedo

Équipe Genre et Diversité
Paradiplomacia.org





Internationalisation universitaire : Le cas du Centre Franco-Argentin de l'Université Nationale de Rosario

Par Equipo Técnico del Centro Franco Argentino
de Altos Estudios de la Universidad Nacional de Rosario

Internationalisation universitaire : Le cas du Centre Franco-Argentin de l'Université Nationale de Rosario¹

Par Equipo Técnico del Centro Franco Argentino
de Altos Estudios de la Universidad Nacional de Rosario

RÉSUMÉ

Cet article vise à analyser l'internationalisation universitaire dans la perspective de la coopération internationale, à partir de l'expérience du Centre Franco-argentin de Hautes Etudes de l'Université Nationale de Rosario (CFA-UNR). Sa création s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle perception de la coopération, qui abandonne l'idée que ce phénomène représente exclusivement une source de financement externe et considère qu'il s'agit d'un élément stratégique d'amélioration de la qualité et de la pertinence de l'université, destiné à la projeter et la positionner sur la scène internationale.

Mots clés : internationalisation, coopération internationale, Centre Franco-Argentin

Introduction

L'université est une institution internationale depuis ses origines ; la dimension externe a toujours été présente dans l'éducation supérieure et constitue un élément central de sa propre nature (Tünnermann, 1996; Sebastián, 2004).

Si le concept d'internationalisation² a changé au fil du temps, au point d'être un peu diffus actuellement (Sebastián, 2004, 2007; Oregioni, 2013, 2018; Duarte et al, 2018), ce travail le comprend comme « un processus complexe, non pas neutre, multidimensionnel et transversal, aux fonctions substantives de formation, recherche et extension et visant à faire face aux défis et à tirer parti des opportunités dérivées de la globalisation » (Albatch, 2009).

Chaque institution met en pratique l'internationalisation de manière différente, selon sa trajectoire, ses objectifs, ses besoins et sa structure organique (Oregioni, 2013). Considérant son caractère politique, prenant le terme dans son acception la plus générale, il tend à osciller entre deux modèles distincts : celui défini comme hégémonique, qui se

centre sur le caractère exogène des liens externes, dans une logique mercantiliste, et un autre, défini comme non hégémonique, caractérisé par la projection endogène et les pratiques solidaires, reposant sur des relations de collaboration pour la construction de la connaissance (Oregioni, 2017).

Cet article considère que l'internationalisation est un composant essentiel pour le renforcement institutionnel et un outil pour la projection du lien externe de l'université, afin de créer, transmettre et recevoir la connaissance dans un cadre de dialogue, concertation, intégration et cohabitation avec d'autres cultures. Les fonctions sur lesquelles s'organise ce phénomène trouvent dans la coopération internationale son instrument d'opération fondamental.

Loin du classique concept d'« assistance », la coopération internationale promue aujourd'hui par les universités s'appuie sur le principe de complémentarité de capacités pour la réalisation d'activités conjointes et l'association pour le bénéfice mutuel. En ce sens, elle peut se considérer comme « un en-

¹ Cet article a été rédigé par l'équipe technique du Centro Franco Argentino de Altos Estudios de l'Universidad Nacional de Rosario. centro.francoargentino@unr.edu.ar

² Cet article adopte le concept d'internationalisation universitaire, comprenant que l'internationalisation de l'Éducation supérieure est un phénomène différent, qui fait partie d'elle-même. Elle se distingue par le fait qu'elle contemple les fonctions de recherche et d'extension, et donc inclut des discussions dans des champs de production de connaissance différents de celui d'Éducation supérieure, par exemple celui des Etudes Sociales en Science et la Technologie (Oregioni, 2017).

« l'internationalisation est un composant essentiel pour le renforcement institutionnel et un outil pour la projection du lien externe de l'université ».

semble d'activités réalisées entre ou par des institutions d'éducation supérieure qui, à travers de multiples modalités, impliquent une association et une collaboration dans les secteurs de la politique et de la gestion institutionnelle, la formation, la recherche, l'extension et la corrélation avec les objectifs du renforcement et la projection institutionnelle, l'amélioration de la qualité d'enseignement, l'augmentation et la transmission de la connaissance scientifique et technologique, et la contribution à la coopération pour le développement » (Sebastián, 2004, p. 20).

Ce concept touche deux dimensions de la coopération internationale dans l'éducation supérieure : la coopération universitaire *stricto sensu* et la coopération universitaire pour le développement. Tandis que la première doit être réalisé entre pairs, avec un certain niveau d'asymétrie et des objectifs académiques et scientifiques, la seconde repose sur la solidarité et la fonction sociale de l'université (Sebastián, 2004).

Pour sa part, l'Université Nationale de Rosario (UNR) s'engage à créer et implanter une stratégie de coopération internationale qui aborde les deux dimensions, car elle reconnaît l'importance non seulement d'avancer vers une meilleure qualité des processus et des fonctions de formation, recherche, extension et renforcement institutionnel, mais aussi d'aller vers la création de capacités et le transfert de connaissances et technologies pour contribuer au développement humain, social, institutionnel et productif de la ville. La conformation du Centre Franco-Argentin de Hautes Etudes de la

UNR (CFA-UNR), va dans cette direction, car il s'agit d'un espace visant à amplifier les liens internationaux de l'université dans une perspective solidaire et intégrale.

Le CFA-UNR : Antécédents, constitution et organisation

On trouve les Centres Franco-Argentins³ dans diverses universités d'Argentine, indiquant la coopération académique fluide entre les deux pays. C'est dans cette optique qu'a été fondé, en août 2017, le Centre Franco-Argentin de Hautes Etudes de l'Université Nationale de Rosario, après de longues années de contact et de travail nécessaires à la signature d'un tel accord bilatéral de coopération.

Dans les faits, le rapprochement et l'amitié intellectuelle entre l'Université de Rosario et la France se sont confirmés dès 1991 et apparaissent dans les multiples initiatives - réalisées dans plusieurs secteurs - habilitant l'implémentation de diverses concrétions formelles. L'une d'elles étant, précisément, la formation du CFA-UNR.

Comme l'indique le Rapport de Coordination 2017-2019, la signature de l'accord de constitution et l'établissement des bases du CFA-UNR ont été précédés par trois antécédents institutionnels. D'abord, en septembre 2016, une journée de coopération entre la France et l'UNR, caractérisée par le travail conjoint d'acteurs français et d'autres de l'Université, parmi lesquels l'Alliance Française de Rosario, le Secrétariat des Relations Internationales UNR, le conseiller du recteur de l'UNR, l'Institut Français d'Argentine et l'Ambassade de France en Argentine représentée par son Conseiller Culturel et par le Responsable du bureau de Coopération Universitaire. La diversité des participants a permis que cette journée de coopération soit l'annonce d'un des aspects essentiels du CFA-UNR : sa capacité de travailler de manière collaborative et articulée avec une multiplicité d'acteurs.

3 Il faut souligner l'existence du Centre de l'Université Nationale de Buenos Aires (CFA-UBA), celui de l'Université Nationale de Córdoba (CFA-UNC) et celui de l'Université Nationale de Cuyo (CFA-UNCUYO). Le premier (pionnier comme Centre institutionnel en Argentine, mais accompagné dans la pratique, de certains liens mémorables avec l'Université française, à Rosario), fut créé en 1996, alors que les autres datent de l'année 2009. Tous, avec le CFA-Mar de Plata (CFA-UNMDP) fondé en 2019, font partie d'un réseau national de Centres franco-argentins, qui, comme nous le verrons ensuite, agissent en collaboration.

Ensuite, en février 2017, l'ambassadeur de France accrédité en Argentine, Pierre Henri Guignard, s'est rendu à Rosario pour participer à plusieurs réunions avec des fonctionnaires du gouvernement municipal et provincial. Son objectif était de fortifier et développer encore davantage le lien entre le gouvernement français et Rosario et Santa Fe, non seulement dans une perspective économique-commerciale, mais aussi dans les domaines culturel, scientifique et académique. Finalement, l'UNR a progressé vers l'ouverture de son propre centre lorsque, un mois plus tard, elle reçut la visite du directeur du Centre Franco-Argentin de Buenos Aires, Guillaume Boccara.

Ainsi, comme indiqué dans d'autres paragraphes, pendant le deuxième quadrimestre 2017, les plus hautes autorités de l'UNR et de l'Ambassade de France en Argentine, le recteur de l'époque Dr. Héctor Floriani et l'ambassadeur de France Pierre Henri Guignard, ont instauré le CFA-UNR à travers un accord bilatéral de coopération. L'importance de cet instrument est due non seulement au fait qu'il définit les objectifs y mécanismes de fonctionnement du Centre, mais aussi qu'il a servi de modèle pour la constitution d'autres Centres similaires, comme le Centre Franco-argentin de Hautes Etudes de l'Université National de Mar del Plata (UNMDP), créé en 2019.

Le CFA-UNR fonctionne à travers une structure constituée d'un Conseil Académique, chargé d'établir le plan annuel d'activités, le suivi de son implémentation et son évaluation. C'est un conseil binational de professionnels, car il est composé de sept membres (cinq professeurs argentins de la UNR et les deux autres français), présidé par le recteur de l'UNR. Les chercheurs du Centre appartiennent à différents secteurs et ont une longue trajectoire. Ces spécialistes ont réussi à forger des liens solides avec les institutions d'éducation supérieure et plusieurs établissements français. Les membres français du Conseil Académique sont deux fonctionnaires de l'ambassade de France⁴.

Par ailleurs, le CFA bénéficie d'une Coordination exécutive de soutien, qui, de même que les conseillers académiques, est conçue par le recteur de l'université (directeur du Centre). Sa mission consiste à mettre en marche les diverses actions du Centre, et pour ce faire coordonner les efforts de multiples acteurs, non seulement de l'UNR (les chercheurs, responsables académiques, enseignants et étudiants), mais aussi d'autres Centres franco-argentins, avec des entités françaises et des acteurs locaux, pour agir en collaboration. Leur objectif est d'augmenter le public de destination, accroître l'intérêt populaire pour les thèmes offerts et créer des échanges fructueux, afin de construire conjointement la connaissance. La Coordination est accompagnée d'une Equipe Technique de jeunes professionnels volontaires. Cet espace est ouvert à tout citoyen intéressé par les thématiques qui sont traitées au Centre.

La force du lien franco-argentin

La solide diplomatie bilatérale franco-argentine, de haut niveau et basée sur une profonde compréhension mutuelle, a permis de forger, depuis le XIX^e siècle, un agenda transocéanique composé de sujets économiques, politiques, culturels, scientifiques, éducatifs, de l'environnement et de la défense, entre autres⁵.

Ce contexte de relations prolifiques conduit les deux pays à chercher des mécanismes à travers lesquels s'associer pour lancer des projets et programmes, la coopération internationale en étant l'instrument de prédilection. Pour cela, la France et l'Argentine ont élaboré un vaste schéma de collaboration vers d'autres entités, créant des alliances entre des acteurs locaux et régionaux, agents privés, institutions et organisations (Rodríguez Cuadros, 2009).

Dans ce cadre bilatéral, la coopération en science et technologie est devenue l'un des axes les plus solides de la relation⁶. Initiée par la visite du président

4 Les conseillers de l'UNR sont Roberto Rivarola, docteur en Physique, Silvana Carozzi, docteur en Arts et Humanités, Hugo Quiroga, docteur en Philosophie, Alejandro Oliva, médecin spécialisé en environnement et santé et Hugo Permingeat, docteur en Biotechnologie. Les fonctionnaires désignés par l'Ambassade de France sont Christophe Giudicelli, directeur du CFA de l'Université de Buenos Aires, et Benoît Labat, Adjoint de la Coopération Universitaire de l'Ambassade de France.

5 Ambassade de France. <https://ar.ambafrance.org/Presentacion-fechas-claves>. Date de consultation : 25 avril 2020.

6 Institut Français. <http://ifargentine.com.ar/science/>. Date de consultation : 25 avril 2020.

« L'agenda de coopération binationale présente un caractère multidimensionnel car il contemple des aspects tels que la signature d'accords et conventions, la formation, spécialisation et mobilité des chercheurs ».

français Charles de Gaulle en 1964 en République Argentine et sa signature, avec son homologue Arturo Illia, de l'Accord de Coopération Culturelle, Scientifique et Technique, la coopération a été très florissante, produit de la confiance, la perception de bénéfice mutuel, la complémentarité des capacités et la symétrie entre les deux états (Demarchi, 2017, 2018).

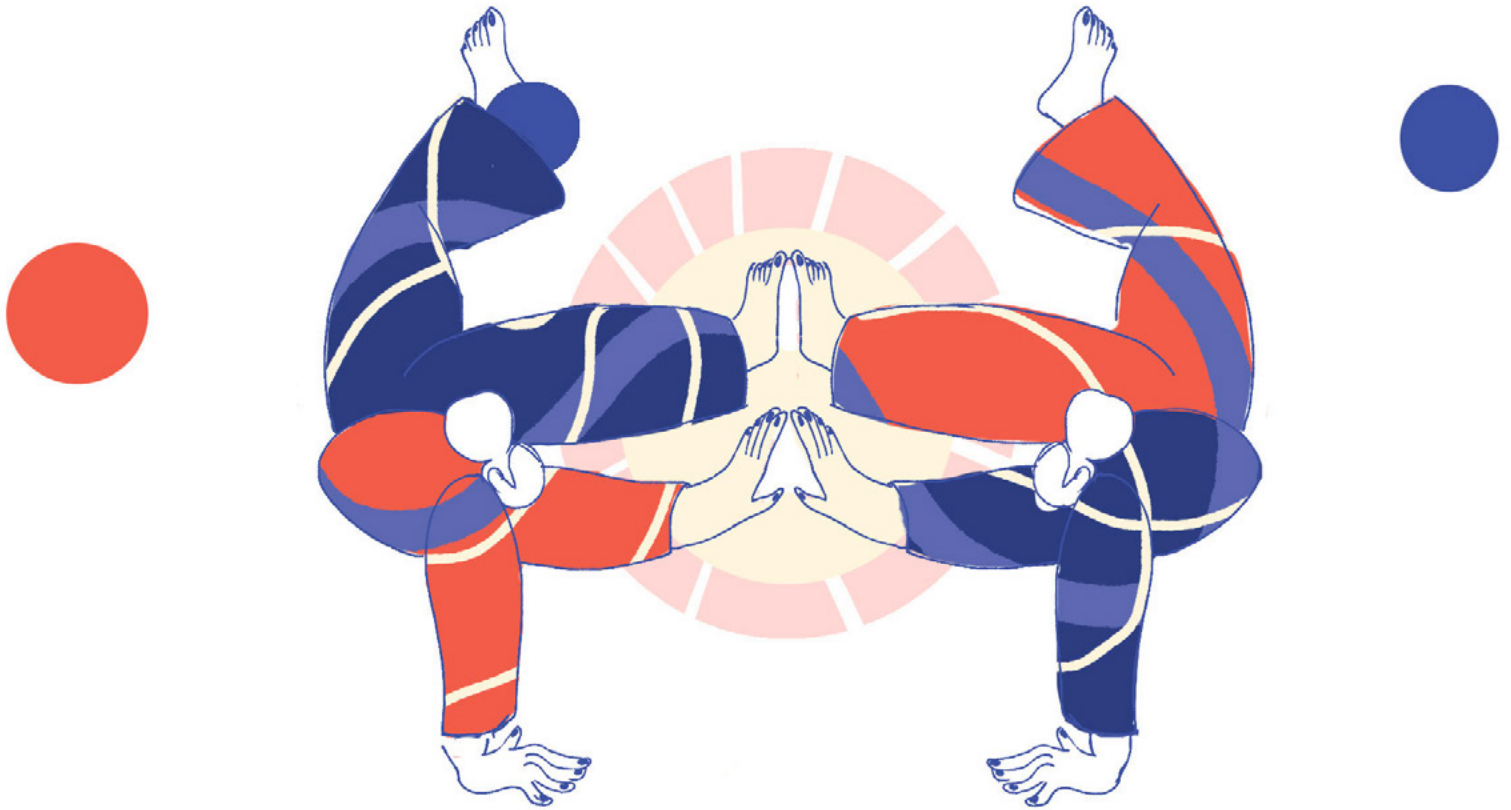
Ces dernières années, le lien a été favorisé par les programmes de coopération de l'Ambassade de France accréditée en Argentine et de l'Institut Français, des programmes de l'Union Européenne, des initiatives institutionnelles de science et technologie des deux gouvernements et des universités, et par le réseau de contacts personnels forgés au cours du temps à travers les échanges, les stages de professeurs et la participation à des événements scientifiques internationaux.

L'agenda de coopération binationale présente un caractère multidimensionnel car il contemple des aspects tels que la signature d'accords et conventions, la formation, spécialisation et mobilité des chercheurs, le développement de projets en collaboration internationale, la création d'infrastructure pour la recherche et la publication scientifique en copaternité. Le programme ECOS-SUD - qui soutient les projets communs de recherche et la création de laboratoires internationaux et de réseaux - est la plus importante initiative de coopération bilatérale avec plus de 2000 cas de mobilité de chercheurs et plus de 400 projets.

Un autre maillon de cette alliance est la coopération académique, abordée dans le cadre du plan d'internationalisation dans les universités françaises et argentines. C'est ainsi que, dans les dernières années, la coopération de caractère instrumental est devenue protagoniste, intégrée à des politiques institutionnelles pour la consécution d'objectifs spécifiques (Manual de Santiago, 2007, p. 22). Ce qui implique l'implémentation de schémas de coopération « à la carte » incluant dans ses principales options les projets communs, les associations et les réseaux internationaux sur des thèmes concrets, comme l'information et la communication, l'innovation, les services technologiques, entre autres.

Cet ensemble de rencontres et accords académiques a bien sûr été favorisé par le fait que la France et l'Argentine partagent des caractéristiques pour l'organisation et l'orientation de l'éducation supérieure. Dans les deux cas, cette éducation est principalement publique, accessible à tous, gratuite et disposant de formateurs de qualité. En même temps et à partir de ces coïncidences, ce lien est renforcé par d'autres éléments tels que la définition de procédures, critères et méthodes d'accréditation mutuellement acceptés et la reconnaissance des titres et diplômes.

Afin de promouvoir la double dimension interne et externe de l'internationalisation, la coopération académique franco-argentine se développe à travers divers mécanismes d'action : ARFITEC (mobilité d'étudiants et professeurs-chercheurs en génie), ARFAGRI (mobilité d'étudiants et professeurs-chercheurs en agronomie et médecine vétérinaire), INNOVART (mobilité d'étudiants et professeurs-chercheurs en art et innovation), SAINT-EXUPERY (programme cofinancé de bourses pour des stages courts de doctorants argentins en France), Centres d'excellence (visant à renforcer les synergies entre une entreprise française et l'écosystème local argentin et diffuser le système de formation technique et professionnel français), BEC.AR (programme argentin de mobilité d'étudiants en France), Centres Franco-Argentins, entre autres.



Le travail du CFA-UNR

L'accord à l'origine du CFA-UNR indique par son propre texte qu'il repose sur les échanges préexistants et les intérêts partagés par l'Université Nationale de Rosario et nombre d'institutions académiques de France. Considérant que ces liens culturels et scientifiques constituent l'un des fondements de la qualité de l'échange bilatéral et qu'ils contribuent à la compréhension et le rapprochement des sociétés, le Centre vise à les renforcer et à ouvrir de nouveaux secteurs d'intérêt commun et de collaboration. On peut donc affirmer que le CFA adhère à une conception de la science et de la connaissance comme procédures de co-construction collective, produit d'un échange fréquent et complexe, caractérisé par des relations horizontales et un apprentissage mutuel.

Selon l'accord de création du Centre, son objectif principal est de promouvoir la coopération académique franco-argentine à travers le « développement d'activités de production et de diffusion de la connaissance dans une perspective interdisciplinaire,

« La coopération en science et technologie est devenue l'un des axes les plus solides de la relation ».

impliquant des professeurs, chercheurs et étudiants ». Par conséquent, on peut conclure que ses initiatives ont des contenus extrêmement divers, et dans une perspective transversale, l'institution vise à couvrir tous les secteurs disciplinaires présents à l'UNR. Elles sont également vastes par rapport aux acteurs participants, car elles impliquent autant les étudiants que les professeurs, les responsables académiques et les chercheurs, et que beaucoup d'entre elles sont ouvertes au public en général.

Les quatre grands secteurs sur lesquels se structure l'action du Centre sont : l'Enseignement, La Recherche, le développement et l'innovation, les Débats et la diffusion de la connaissance, et la Mobilité étudiante. Ceux qui ont conçu sa constitution ont

« Promouvoir la coopération académique franco-argentine à travers le « développement d'activités de production et de diffusion de la connaissance dans une perspective interdisciplinaire, impliquant des professeurs, chercheurs et étudiants ».

proposé la réalisation d'un ensemble hétérogène et ambitieux d'activités telles que : le développement de programmes de coopération académique et scientifique, la promotion d'échange d'enseignants, chercheurs, boursiers et étudiants de 3^e cycle, l'organisation d'activités de diffusion de la connaissance, la création de programmes de doubles masters entre l'UNR et les institutions d'éducation supérieure en France, l'édition partagée et la traduction réciproque de matériel bibliographique en français et espagnol, et l'expansion de la dynamique d'intégration franco-argentine vers des acteurs extra universitaires.

Son optique multidisciplinaire, endogène et intégrale, a permis au CFA-UNR de mener à bien diverses initiatives sans interruption, depuis sa fondation jusqu'à l'heure actuelle, parmi lesquelles des conférences, des tables rondes, des rencontres, des séminaires, des présentations de livres et des projections de court-métrages. La plupart étaient centrées sur l'invitation, à l'Université de Rosario, de chercheurs et spécialistes⁸ venus d'institutions d'éducation supérieure françaises.

Face au contexte actuel de pandémie de SARS-COV-2 et l'incorporation obligatoire de la modalité virtuelle au quotidien, le Centre a développé des initiatives montrant le développement et le renforcement des liens institutionnels en termes de coopération académique et culturelle franco-argenti-

ne, dans le cadre d'une construction dialogique et une communication de la connaissance dans une perspective interdisciplinaire, socialement engagée. C'est ainsi que s'est déroulé *Critique et Crise* en 2020 et *Fondation du Futur* en 2021. Ces deux cycles annuels ont servi à des conversations, conférences et entretiens entre intellectuels et personnalités françaises et argentines pour aborder depuis des disciplines diverses le scénario de la pandémie, ainsi que d'autres thèmes de l'agenda public. De plus, il existe des activités appelées *Mates y croissants* – actuellement dans leur seconde édition – basées sur le dialogue entre étudiants, diplômés, enseignants et professionnels français et argentins avec une expérience d'échange académique ou professionnel, à Rosario ou en France. Et dans le cadre de fructifères alliances avec des revues académiques, des publications sur une ample variété de sujets se sont élaborées, tels que la coopération académique et scientifique-technologique, les relations franco-argentine, la politique extérieure de la France, entre autres.

Toutes les activités réalisées l'an dernier ont été recueillies dans un travail intitulé *Anuario del CFA UNR 2020*, qui vise à devenir une publication annuelle permanente. Le CFA-UNR s'est ainsi proposé de stimuler la participation d'acteurs de la communauté universitaire et la société civile, pour unir théorie et praxis et ainsi construire une connaissance à valeur ajoutée pour la communauté.

La nouvelle gestion de l'UNR (initiée en août 2020), insiste à faire de ce Centre un espace permettant pour apporter des réponses, en orientant son action vers la résolution de problèmes sociaux, éducatifs et culturels, incorporant dans ses activités toute la communauté académique et créant des mécanismes de communication et d'intégration intra et extra-muros.

Réflexiones finales

Le CFA-UNR, en tant qu'espace de diffusion sociale des sciences et de promotion de l'interculturalité, a

8 Le CFA-UNR a invité en 2017 Alain Rouquié, Roger Chartier et Olivier Christin. En 2018, Olivier Leblanc, Alfredo Vasile, Bernard Landau, Geneviève Verdo, Patrice Vermeren, Catherine Dupraz et Hervé Ascencio. Finalement, l'UNR a reçu Olivier Dabene, François Hartog, Romeo Ortega, Alejandro Gomez et Pierre Rosanvallon en 2019.

créé des activités pouvant être appréciées et valorisées non seulement par le monde académique mais aussi par la société dans son ensemble. Malgré ce progrès notable, on rencontre encore des défis liés à la nécessité d'élargir et de consolider l'engagement social de l'UNR, pour contribuer au développement de procédures d'amélioration de la qualité de vie de la communauté. En ce sens, il est nécessaire de renforcer le lien entre les acteurs sociaux en général et universitaires en particulier, dans un cadre de dialogue et d'écoute, afin qu'ils participent et s'engagent dans les étapes de planification, exécution et évaluation des différentes initiatives (Arocena, 2010).

Face à la complexité des problèmes et défis actuels, il est nécessaire de favoriser des modèles

d'action visant à transformer la réalité, et de créer de nouveaux outils, capacités et connaissances permettant d'aborder de manière plus intégrale et efficace les demandes de la société. Comme le montre cet article, la coopération internationale constitue l'un des instruments idéaux pour progresser en ce sens.

Cependant, sa mise en pratique requiert des ressources humaines de haut niveau et très engagées, ainsi qu'une forte volonté politique qui, par un leadership positif, donnera une direction claire aux efforts des divers acteurs impliqués. Les changements advenus à l'université ces derniers temps indiquent que les conditions nécessaires existent maintenant pour relever ces défis. 

Références bibliographiques

- Albatch, P. (2009). Funciones complejas de la universidad en la era de la globalización. En Presa González, E. (2009), La educación superior en tiempos de cambios: nuevas dinámicas para la responsabilidad social. Mundi-Prensa, pp.31-36.
- Arocena, R. (2010). Hacia la Reforma universitaria N°10. La extensión en la renovación de la enseñanza, Espacios de formación integral. Montevideo: Universidad de la República.
- Demarchi, P. (2017). Política exterior y Política científica: La cooperación internacional en ciencia y tecnología de Argentina entre 2007 y 2013. Tesis de Maestría en Integración y Cooperación Internacional. Centro de Estudios en Relaciones Internacionales de Rosario. Rosario.
- Manual de Santiago (2007). Manual de Indicadores de Internacionalización de la Ciencia y de la Tecnología. Red Iberoamericana de Indicadores de ciencia y tecnología (RICYT).
- Oregioni, M. S. (2013). Aspectos Político-Institucionales de la Internacionalización de la Universidad Nacional de La Plata. *Revista Argentina de Educación Superior*. N°6, pp. 97-118.
- Oregioni, M. S. (2017). La internacionalización universitaria desde una perspectiva situada: tensiones y desafíos para la región latinoamericana. *Revista Internacional de Educación Superior*. Volumen 3. N°1, pp. 114-133.
- Ramos, N. (2019). Reporte de coordinación 2017-2019. Centro Franco Argentino de Altos Estudios de la Universidad Nacional de Rosario. Universidad Nacional de Rosario. Rosario.
- Rodríguez Cuadros, M. (2009). Diplomacia y cooperación descentralizada: un instrumento para el desarrollo y la gobernabilidad de las regiones. *Gobernanza Global*. Volumen 55. N°2, pp. 1-30.
- Sebastián, J. (2004). *Cooperación e internacionalización de las universidades*. Editorial Biblos.

Sites web consultés :

- Embajada de Francia en Argentina. Disponible en: <https://ar.ambafrance.org/>. Fecha de acceso: 25 de abril de 2020.
- Institut Francais. Disponible en: <http://ifargentine.com.ar/>. Fecha de acceso: 25 de abril de 2020.



Santa fe et Grand Poitiers :
coopération décentralisée
pour la valorisation du
patrimoine architectural et le
développement du capital humain

Par Agencia de Cooperación, Inversiones y Comercio Exterior y la
Secretaría de Desarrollo Urbano de la Municipalidad de Santa Fe

Santa Fe et Grand Poitiers : coopération décentralisée pour la valorisation du patrimoine architectural et le développement du capital humain¹

Par Agencia de Cooperación, Inversiones y Comercio Exterior y la Secretaría de Desarrollo Urbano de la Municipalidad de Santa Fe

Santa Fe est l'une des rares villes d'Argentine qui offre une longue perspective dans le temps. Son histoire de plus de quatre siècles a laissé, à chaque étape du développement de la ville, des œuvres qui aujourd'hui constituent un héritage édilitaire et environnemental de ce passé historique.

La ville possède un important patrimoine architectural d'influence française, témoignage de l'immigration européenne du XIXe siècle et début du XXe. Malheureusement, les connaissances techniques nécessaires pour sa maintenance et sa restauration correctes n'ont pas été conservées ou transmises au cours du temps. Ce qui implique une lente dévalorisation de cette richesse architecturale, l'oubli des racines de la ville, de son importance et de sa transcendance historique pour la société dans son ensemble.

Conscients de cette situation et, surtout, motivés par le besoin de récupérer ce patrimoine et de contribuer au développement des compétences et connaissances locales, les gouvernements du Grand Poitiers et de la ville de Santa Fe ont décidé d'élaborer un projet de **« Coopération technique pour le renforcement des compétences dans la protection et mise en valeur du patrimoine architectural d'inspiration française en Argentine »**.

Ce projet s'inscrit dans une ligne de financement de l'Agence Française de Développement (AFD) appelée FICOL, par laquelle les entités françaises, dans ce cas le Grand Poitiers, cherchent des associés dans des pays en développement, dans ce cas Santa Fe Capital. Il s'agit de mettre en valeur le patrimoine architectural de Santa Fe présentant une réminiscence française. Pour ce faire, le projet envisage de réaliser des formations virtuelles et présentiels, afin que les artisans

« Le projet envisage de réaliser des formations virtuelles et présentiels, afin que les artisans et spécialistes du Grand Poitiers enseignent aux habitants de Santa Fe des techniques de restauration ».

et spécialistes du Grand Poitiers enseignent aux habitants de Santa Fe des techniques de restauration.

Le plan prévoit d'offrir des ateliers dans des locaux de la ville tels que le Théâtre Municipal, les cabines de train et les mansardes de l'Ecole Industrielle Supérieure. De même, il renforcera ces connaissances par la recherche et le travail en technologie des matériaux, et pour cela des alliances académiques ont été conclues entre l'Université de Poitiers et la Universidad Nacional del Litoral (UNL), en particulier le Laboratoire de matériaux de l'UNL.

La participation active de toute la chaîne d'éducation et de recherche, depuis le Centre de Formation d'Apprentis jusqu'aux universités, et les connaissances développées par les artisans, donnent au projet un caractère unique. Sa dimension innovatrice vient aussi des échanges de jeunes apprentis français et le fait qu'ils puissent former d'autres professionnels en Argentine. L'intention de développer un protocole de recherche spécifique pour les édifices argentins est sans précédents, surtout s'il peut contribuer à l'objectif que s'est fixé la ville de Santa Fe : développer une offre de formation et compétence nouvelle et variée avec l'Ecole d'Architecture.

¹ Cet article a été écrit avec l'équipe de l'Agence de Coopération, Investissements et Commerce Extérieur et le Secrétariat de Développement Urbain de la Municipalité de Santa Fe. Santa Fe Capital, Argentine. Agencia.cooperacion@santafeville.gov.ar. Tel.: +54 342 4571533

« Cette dynamique permettra la création d'écosystèmes de coopération, échange et gouvernance pouvant être maintenus à moyen et long terme ».

En ce sens, les principaux objectifs du projet visent, de manière intégrale, au développement de capacités et à la mise en valeur du patrimoine, et plus spécifiquement à :

1. Contribuer au développement économique de la restauration patrimoniale en renforçant les capacités des professionnels ;
2. Impliquer l'ensemble des acteurs dans un projet de coopération et valoriser, à l'échelle internationale, l'expertise dans le domaine de la restauration et la mise en valeur du patrimoine, y compris les outils numériques ;
3. Encourager la formation au cours de la vie et les connaissances pratiques en restauration et valorisation du patrimoine architecturale.

Pour atteindre ces objectifs, le projet s'articule autour de 3 éléments et prévoit pour chacun des actions concrètes :

- **Réacquérir les techniques traditionnelles de restauration** : des professionnels du Grand Poitiers offriront des formations dans trois techniques de restauration : couverture, plâtre/ stuc et charpenterie. Les cours seront virtuels et présentiels, pendant 3 ans. Chacune des formations présentiels comprendra une intervention pratique dans des bâtiments de la ville : mansardes de l'Ecole Industrielle Supérieure, façade du Théâtre Municipal et cabines ferroviaires.
- **Consolider une expertise professionnelle et universitaire** : une alliance a été établie entre les universités (UNL et Université du Grand Poitiers) pour développer des projets communs de recherche sur la technologie appliquée au patrimoine.
- **Valoriser la formation au niveau international** : diffuser la coopération entre les deux

communautés et le contenu du projet. La production principale sera une exposition photographique itinérante sur les thèmes d'intérêt : ville et patrimoine, et formation et transmission.

Chacun de ces composants, ainsi que les actions projetées dans le Grand Poitiers comme à Santa Fe Capital, recevront le soutien des acteurs locaux qui, en mobilisant leurs ressources, compétences et connaissances, contribueront à l'implémentation du projet. Cette dynamique permettra la création d'écosystèmes de coopération, échange et gouvernance pouvant être maintenus à moyen et long terme.

Dans le cas de la ville de Santa Fe, les principaux alliés du projet sont :

1. **Le Collège des architectes de la province de Santa Fe, District 1** : participe en définissant des besoins de formation pour architectes, se charge de la promotion du dispositif auprès des professionnels de la construction, et participe à la sélection des personnes pour former et sensibiliser sur l'importance de la protection du patrimoine.
2. **Chambre argentine de construction, délégation de Santa Fe** : participe en définissant les besoins de formation des entreprises et sélectionne les professionnels à former. Coordonne les nouvelles relations avec les entreprises locales qui désirent développer leurs compétences en matière de patrimoine.
3. **Universidad National del litoral. UNL mobilise divers acteurs** : l'Ecole Industrielle Supérieure (EIS) ; la Faculté d'Architecture, Conception et Urbanisme (FADU) ; le Laboratoire de Techniques de Matériels (LATMAT). La EIS fournit l'espace physique nécessaire à la formation et la FADU participe à la sélection de personnes à former, fournit le système de formation et sensibilise sur l'importance de la sauvegarde du patrimoine. Pour sa part, le LATMAT est le contre d'appui scientifique spécialisé pour le développement d'innovations liées au patrimoine et en particulier l'usage de techniques numériques pour le diagnostic des matériaux de construction.

Du côté de la Communauté urbaine du Grand Poitiers, les associés principaux sont :



1. **BTP CFA de la Vienne (Centre de formation d'apprentissage dans les bureaux d'édification et construction)** : apporte son expertise pédagogique et professionnelle, et mobilise les apprentis de niveau IV (3 à 5 ans de formation) qui se rendront à Santa Fe pour participer à la formation d'artisans.
2. **Fédération Française de Construction de la Vienne** : apporte ses connaissances de restauration et son réseau pour mobiliser des formations en construction de plâtre, charpenterie et toiture.
3. **Université de Poitiers** : travaille conjointement à la UNL pour développer des recherches sur la technologie appliquée au patrimoine.
4. **Association KuriOz** : c'est une association d'éducation populaire qui éduque dans les domaines de la solidarité internationale, la paix et le développement durable. Elle est chargée de l'exposition photographique itinérante.
5. **IFAID Aquitaine** : c'est l'organisation de référé-

rence pour la mobilisation de Volontaires Solidaires Internationaux en France, en Europe et dans le monde. Elle sera chargée de sélectionner un(e) volontaire pour le projet avec Santa Fe, qui s'installera dans la ville en 2022 et 2023 pour assurer le suivi local du projet.

Antecedents du projet

En 2015, avec l'appui du ministère de l'Europe et des Affaires Extérieures, les deux autorités ont élaboré un premier projet de coopération décentralisée sur la mise en valeur du patrimoine d'inspiration française à Santa Fe à travers un inventaire et une brève session de formation en restauration d'édifices. Le projet a été présenté en réponse à l'appel de coopération décentralisée lancé par les ministères d'Affaires Etrangères des deux pays. Il a été approuvé et exécuté en 2017-2018. Il résulte d'une association entre les deux communautés qui date de 2012, avec une première coopération dans le secteur de la biotechnologie.

Le projet, qui a débuté en 2017, s'est déroulé en

quatre phases : un inventaire du patrimoine d'inspiration française à Santa Fe, une formation théorique et technique en restauration d'édifices pour étudiants argentins et une publication universitaire destinée à présenter l'inventaire, resituer le contexte historique et résumer l'expérience de la coopération. Ce premier pas a permis d'identifier le potentiel et l'intérêt de réaliser un projet plus global avec tous les acteurs réunis pour développer un échange à plus long terme.

De plus, la participation à la III^e Rencontre Franco-Argentine de Coopération Décentralisée, réalisée à Santa Fe Capital en mai 2019, a permis de détacher le projet antérieur et de poursuivre les échanges avec les autorités argentines (Ambassade, AFD, etc.). Ces rencontres ont aussi permis de mobiliser le BTP CFA et l'Université de Poitiers sur le projet, les faire inter-

venir dans les ateliers et assister à la rencontre des associés argentins.

Chacune de ces étapes a permis qu'aujourd'hui les deux territoires aient pu trouver des points de rencontre et de coopération potentiels à long terme, considérant leurs capacités, leurs caractéristiques et les priorités locales. De fait, l'attrait du plan coïncide avec la stratégie du projet Territorial et le Plan Local d'Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation (SLESRI) du Grand Poitiers, visant à renforcer les écosystèmes d'innovation et de croissance, faciliter les échanges internationaux et identifier les ambassadeurs d'attraction.

Les deux gouvernements, accompagnés des divers acteurs locaux, ont développé au cours de l'histoire d'importantes actions au niveau international qui



« Les équipes techniques des deux côtés travaillent depuis 2020 à la coordination des activités, visant à créer un impact positif et une valeur ajoutée dans le cadre de leurs champs d'action ».

renforcent le projet actuel. Tant la ville de Santa Fe que la Communauté Urbaine du Grand Poitiers disposent d'une forte capacité et de processus institutionnalisés d'action internationale.

Dans le cas du Grand Poitiers, l'action extérieure de la communauté urbaine est en consonance avec les défis du projet Territoire et les axes du SLESRI. De plus, la Communauté Urbaine du Grand Poitiers développe des projets internationaux sur les 5 continents, en particulier dans le Sahel, à travers une large coopération avec la ville de Moundou, au Chad, sur des thèmes tels que : renforcement du pouvoir des femmes, éducation, culture, démocratie locale et participation de la population, santé, eau et assainissement, gestion des résidus, etc. Grand Poitiers défend également une nouvelle politique d'action extérieure plus responsable et durable.

De son côté, la ville de Santa Fe se situe dans le centre économique de l'Argentine, en particulier la bioéconomie et l'agro-industrie ; c'est l'une des 10 villes les plus anciennes du pays. Elle renferme un important patrimoine historique, surtout d'origine européenne et française. Son action extérieure est principalement à la charge de l'Agence de Coopération, Investissement et Commerce Extérieur (ACICE) de Santa Fe. Il s'agit d'une entité autarcique municipale spécialisée dont l'objectif est la promotion de la ville, l'attraction d'investissements, la gestion de projets et le lien avec des entités publiques et privées à travers quatre axes : coopération internationale, investissement, commerce extérieur et résilience. L'ACICE travaille pour cela avec les centres de la ville et leurs compétences déléguées pour promouvoir Santa Fe dans des organismes internationaux, des réseaux internationaux de villes ou sur des thèmes d'intérêt pour les gouvernements locaux et les programmes et projets de coopération internationale.

Impact du projet : bénéfices du projet pour santa fe et ses associés locaux

Le projet a réuni divers acteurs des secteurs de référence des deux villes ; de nombreux professionnels travaillent dans le domaine du patrimoine construit. Ces institutions ont collaboré en participant à l'exécution des actions prévues.

Il faut signaler que la pandémie du COVID19 a contraint à reformuler l'agenda initial ; le projet devait commencer en mars 2020, mais cette date a été repoussée à mars 2022, qui correspondra au début réel des échanges académiques et de formation. Cependant, les équipes techniques des deux côtés travaillent depuis 2020 à la coordination des activités, visant à créer un impact positif et une valeur ajoutée dans le cadre de leurs champs d'action.

La Chambre Argentine de la Construction (CAC) est la plus importante corporation d'entrepreneurs du secteur de la construction dans le pays. A son siège à Santa Fe, elle représente les associés devant les autorités nationales, provinciales, municipales et communales, et aussi devant des entités privées, pour les requêtes, la gestion et la promotion de thèmes liés à la défense ou au bénéfice des intérêts généraux de la construction. Dans le cadre du projet, les professionnels et travailleurs des entreprises associées à la CAC pourront participer à des formations offertes par des spécialistes français dans 3 secteurs : toiture, charpenterie et plâtrerie. Cette formation leur permettra de se présenter à des concours et projets impliquant la restauration du patrimoine, dans notre ville, le Gran Santa Fe et le reste de la région, car nous manquons d'experts dans ces domaines et devons chaque fois avoir recours à des professionnels de villes plus grandes comme Córdoba, Rosario ou Capital Federal.

Le Collège d'Architectes de la Province de Santa Fe (CAPSF) et son district n°1, qui a son siège dans la ville, est l'organe qui coordonne et définit l'exercice des professionnels de l'architecture. Le Collège se charge de leurs tâches et de la préservation du patrimoine. Comme pour la CAC, son principal bénéfice est de pouvoir former ses professionnels en techniques de restauration et offrir à posteriori ce service dans la ville et la région.



« Le projet dans son ensemble permet de créer de nouvelles opportunités de travail, par la formation d'artisans, de professionnels et d'apprentis ».

Dans le cas de l'UNL, ses professionnels participent, comme les autres membres, aux instances de formation d'acteurs locaux grâce à des spécialistes qualifiés comme ceux de Poitiers. Il est important de recevoir de première main l'expérience de ces artisans et instructeurs dans des secteurs presque inexistant dans cette région, et les Universités jouent un rôle essentiel d'agents de formation, innovation et développement.

De plus, l'UNL met à disposition l'édifice emblématique de l'Ecole Industrielle Supérieure (qui lui appartient), pour l'application pratique des activités de restauration décrites dans le projet, favorisant ainsi une

participation plus internationale des membres de la communauté de l'Ecole et des artisans et professeurs français. Selon le Recteur de l'UNL, Ing. Enrique Marmarella, « Avec tous les acteurs qui se sont joints au projet avec Poitiers, non seulement nous travaillerons à la récupération d'un bien de grande valeur patrimoniale, mais nous garantirons les valeurs des droits de l'homme sur l'environnement construit pour les générations futures ».

L'université participe aussi à la 2^e partie du projet d'échanges de professionnels, enseignants et scientifiques avec l'Université de Poitiers. Ces échanges visent à mener des recherches conjointes sur la technologie des matériaux appliquée au patrimoine, le LATMAT (qui appartient à FADU-UNL) étant le lieu principal de ces rencontres.

Le projet dans son ensemble permet de créer de nouvelles opportunités de travail, par la formation d'artisans, de professionnels et d'apprentis en techniques de restauration spécifiques qui se sont perdues avec le temps. C'est aussi un grand défi

pour la spécialisation en patrimoine professionnels de Santa Fe.

Le projet favorise aussi un échange académique qui sera extrêmement enrichissant, grâce auquel les expériences et connaissances des universités et professionnels seront portées à leur plus grande expression.

Finalement, dans la trajectoire de ce projet, la ville de Santa Fe a créé en septembre 2021 le Code de Préservation du Patrimoine Urbain Architectural, qui vise à « fixer les actions de préservation et tutelle du patrimoine urbain-architectural de la ville, afin de promouvoir le droit constitutionnel du patrimoine culturel pour tous ». A partir de là, l'Etat local pourra garantir la préservation édilitaire de plus de 1 300 immeubles historiques /patrimoniaux. La ville de Santa Fe pourra aussi compter sur une équipe municipale

« La ville de Santa Fe pourra aussi compter sur une équipe municipale de restaurateurs hautement qualifiés, qui contribueront ensuite à la formation d'autres artisans, non seulement de la ville et son secteur mais aussi d'autres endroits de la province ».

de restaurateurs hautement qualifiés, qui contribueront ensuite à la formation d'autres artisans, non seulement de la ville et son secteur mais aussi d'autres endroits de la province. ^{TIP}





TIP

3ème année | Numéro spécial | ISSN: 1853-9939

Savoir-Faire.

La coopération décentralisée
entre la France et l'Amérique latine.

Numéro spécial de la Revue TIP par Paradiplomacia.org et par la Délégation Régionale de Coopération française pour l'Amérique du Sud.

Ce numéro est le deuxième de l'édition spéciale Savoir-Faire de TIP. Son premier numéro, publié en 2014 en partenariat avec la Délégation régionale de la coopération française pour l'Amérique du Sud, a abordé les principales dimensions de la coopération décentralisée entre la France et l'Amérique latine, en la reconnaissant comme un outil de développement local et d'insertion internationale des gouvernements locaux. Il s'agissait d'une première étape dans la tentative de présenter la théorie et la pratique de cette thématique.

Pour accéder à ce numéro, veuillez vous rendre sur le site :
<https://paradiplomacia.org/revista/26052020125345>

Appel à propositions

Paradiplomacia.org, à travers sa revue Travaux de Recherches en Paradiplomatie (TIP), et l'Ambassade de France au Chili, à travers sa Délégation Régionale de Coopération pour l'Amérique du Sud, lancent un appel à tous les responsables de projets de coopération décentralisée franco-latino-américains à présenter leurs études de cas et bonnes pratiques en vue de leur publication dans les prochaines éditions du numéro spécial Savoir-Faire. Notre objectif est de diffuser toutes les initiatives afin de rendre visibles les grandes lignes d'action, les acteurs et leur impact.

Si vous souhaitez que votre cas soit pris en compte pour les prochains numéros, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : tip@paradiplomacia.org.





SAVOIR - FAIRE II

**La coopération décentralisée
entre la France et l'Amérique latine**